Comprendre la géopolitique, L'Harmattan, Bruxelles, 2015.

Annexes sur le site : www.bardosfeltoronyi.eu.
Etudes de cas dont les résumés se trouvent dans l'ouvrage imprimé et, les textes complets, ci-dessous.

Le système des grandes puissances 3
1) En quoi consiste un système de grandes puissances ? 3
2) Les facteurs et les moyens des grandes puissances 4
3) Sélection pragmatique des pays et des critères pratiques 5
4) La puissance nucléaire assure-t-elle la toute-puissance ? 8
5) D'autres critères plus qualitatifs 12
6) Synthèse et conclusions 13
Le cas récent de la Géorgie : le différend russo-américain dans la Caucase méridionale en 2008 14
Antécédents récents et guerre brève 14
Position spécifique de la Géorgie et de la Russie dans le conflit 15
Evaluation géopolitiques 16
Conclusions provisoires 17
La géopolitique de la migration en Europe 19
Quelques hypothèses 19
Premières considérations et observations 21
Facteurs stabilisant et déstabilisant 22
Taux de variation de la population en Union européenne (pour 1000 habitants) 23
Forces centrifuges et centripètes 25
Les contradictions de la migration internationale et de la globalisation capitaliste 25
Quid de l'Union européenne ? 27
N'est-il pas hâtif de conclure ? 28
Des propositions qui s'imposeraient 29
Des difficultés politiques nouvelles en Europe 30
La position inconfortable actuelle du Bélarus 31
Les données de la situation interne 31
La stratégies des grandes puissances 32
Tentative de conclusion 32
De la mémoire des peuples au nationalisme guerrier au centre de l'Europe 33
"Mémoire des peuples" 34
La capacité de mobiliser 35
Le nationalisme resurgit-il dans des sociétés fragilisées et éclatées ? 36
Le nationalisme dans la globalisation capitaliste 37
A la périphérie fragmentée 38
L'élargissement éventuel de l'Union européenne, notamment vers la Turquie 39
Quelles sont les bonnes questions ? 39
Comment se pose la question ? 40
L'Union européenne entre espace et temps, quelques considérations théoriques 41
L'Union européenne en tant qu'Etat souverain ? 42
Que dit l'Union européenne d'elle-même ? 43
Impératifs à respecter 45
A la recherche des critères historico-culturels, peut-être perdus 46
Des valeurs porteuses d'intolérance ? 47

Capable de se défendre ? *48*
Les pays concernés par la question des élargissements *49*
Une tentative d'évaluation et d'avis *52*
La papauté envahie l'orthodoxie : le cas des gréco-catholiques 53
Le phénomène gréco-catholique *53*
Et, en Ukraine ? *54*
La géostratégie des « trois Romes » *55*
Les activités de certaines multinationales 56
La géopolitique des activités roses, grises et noires dans la mondialisation *58*
A. De la traite humaine à l'argent rose *58*
B. Du trafic de drogues ou des armes à l'argent gris *61*
C. Le blanchiment l'argent et rôle des banques multinationales : le secteur noir *64*
Une première conclusion *66*
Le système énergétique de l'Union européenne face à la Russie 66
Quelques propos d'ordre théorique *66*
L'enjeu spécifique des matières énergétiques *68*
Le système énergétique *69*
Questions de conduites énergétiques à partir de la Russie *69*
Partition du Soudan et la nouvelle donne africaine 70
Risque de multiplication de sécessions ? *71*
D'un pôle à l'autre, quelle différence ! 72
Données naturelles *73*
Intérêts géostratégiques et géoéconomiques *73*
Tentatives de régulations internationales *74*
A la recherche des solutions… *75*
Quelques réflexions sur les « basculements » dans l'étranger proche » arabe de l'Europe ... 75
Dimensions internes *76*
Dimensions globales *76*
Dimensions régionales *77*
Conclusions prospectives *79*
Le processus expansionniste du capital au centre de l'Europe 79
Le processus de redéploiement *79*
Les stratégies des groupes multinationaux *81*
Quelles sont les multinationales en jeu ? *82*
Le cas des privatisations au Kosovo *85*
La domination conjointe d'Est-Ouest parfois en compagnie du Centre *86*
Corruption, banque et pollution *87*
Conclusions *88*
EURO et DOLLAR, le même combat ? ou la géoéconomie transatlantique 89
Diversité structurelle et différences monétaires *90*
Avènement et déclin des monnaies-clefs *90*
La bonne monnaie chasse la mauvaise : la loi de Gresham *91*
Les taux de change entre l'€ et le $ *92*
Un rapport de force géoéconomique *92*
La désaméricanisation des institutions monétaires et financières *93*
La question d'un système productif autonome *93*
Responsabilité de protéger : une approche critique 94
Les principes et les contradictions *94*
Souveraineté et sécurité, moyens d'action *95*
Voyons l'argument humanitaire *96*

Les mots ont-ils encore un sens ? 97
Poudre aux yeux *97*
Les mots de la guerre *98*
Méthode d'analyses marxiste de l'impérialisme 100
Un débat animé *101*
Des critiques *102*
Une multiplicité d'Etats *104*
Quid de l'Union européenne ? *104*
Notre position *105*
La rhétorique et des idéologies : "Les mots et les choses" en géopolitique 105
Comme proposer, construire ou imposer des représentations *106*
Question de narration ou narration de la question *107*
Toute politique est discours *108*
Discours idéologiques et de propagande *110*
L'articulation de l'économique au politique par géo-rhétorique *113*
De la propagande politique à la publicité capitaliste *114*
Deux axes croisés et trois mers de toutes les couleurs 115
Quels acteurs pour quels objectifs ? *116*
Les "trois mers" et leurs implications *118*
La Turquie et l'Iran *119*
L'Asie centrale *121*
La stratégie des grandes et moyennes puissances *122*
Conclusions provisoires *124*

Le système des grandes puissances

Tout le monde se pose des questions : les Etats-Unis d'Amérique ou la Russie ont-ils encore le moyen d'être une grande puissance après les échecs répétés du Vietnam jusqu'à l'Irak en passant par la Tchétchénie et l'Afghanistan ou en Irak, et ce, depuis plus d'un quart de siècle ? L'Union européenne avec ses 27 pays membres serait-elle déjà une puissance mondiale ? Et la Chine, n'émerge-t-elle pas devant nos yeux comme une grande puissance ? Quid de l'Inde, du Japon ou du Brésil ? Disposer d'armes nucléaires est-il un critère suffisant pour être considérée comme grande puissance que l'on songe à Israël ou à la Corée du Nord ? Les multinationales ou les grandes religions ne seraient-elles pas également des grandes puissances à leur façon ?

Le système des grandes puissances du 20e siècle dominé par l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique subit, selon nous, des mutations remarquables aujourd'hui.

1) En quoi consiste un système de grandes puissances ?

Clarifions d'abord quelques notions de base. Le pouvoir est la capacité et la possibilité de faire d'accomplir une action, de produire un effet, alors que l'autorité est la puissance détenue sur quelqu'un ou quelque-chose. Compte tenu de ces définitions, qu'est-ce que la puissance ?

Il s'agit du pouvoir de commander, de dominer ou d'imposer son autorité. Donc, nous retenons pour la suite que :

- si le pouvoir dispose de la force, alors la puissance consiste à l'utiliser ! On parlera des pouvoirs publics ou de la puissance publique, voire précisément des grandes puissances dans l'arène internationale ;
- si l'on a l'autorité de fait ou de droit, alors on a le pouvoir et la puissance !
- pour que la puissance puisse exister, il faut disposer de moyens ! On dira la puissance des moyens correspond aux moyens de la puissance.

Le terme "puissance" est parfois utilisé pour qualifier un Etat ou tout au moins les Etats les plus importants en termes géopolitiques. Dans ce dernier cas, le groupe (plus ou moins arbitrairement défini) d'Etats influents, reconnus et forts à l'échelle internationale compose le système des grandes puissances. En ce qui concerne la reconnaissance de la puissance, l'exemple est, par excellence, le Conseil de Sécurité de l'ONU dont les cinq membres permanents disposent d'un droit de veto et sont aussi des puissances nucléaires. Cependant, comme plusieurs Etats forts, tous les Etats "nucléaires" n'en sont pas membres permanents. Cette situation à l'ONU reflète très vraisemblablement une situation figée au début des années 1940, moment où cette unique institution politique mondiale fut conçue, puis établie !

Ajoutons par ailleurs que le terme puissance ne peut être évoqué uniquement à propos des Etats. Il existe des firmes et banques multinationales bien plus fortes que la majorité des 190 Etats dans le monde. Il y a des organisations dites non gouvernementales dont le pouvoir d'influence s'étend parfois sur plusieurs continents, telles que les religions (à titre d'exemple, l'Eglise catholique), les courants idéologiques (entre autres, le néolibéralisme, le bolchevisme ou le néoconservatisme) ou les mouvements altermondialistes. Ici, nous faisons abstraction de ces puissances non-étatiques.

2) Les facteurs et les moyens des grandes puissances

La distinction entre cause et effet s'avère malaisé en cette matière. La puissance donne le pouvoir et le pouvoir la puissance, voire l'autorité. Agrandir son pays le rend plus grand, ce qui crée ensuite la possibilité de l'étendre encore. En outre, quelque-chose de positif peut s'avérer de négatif. Une population large peut correspondre à une grande armée, mais elle doit être nourrie et devient dès lors une charge. Ces deux considérations peuvent également être illustrées par ce qui suit: une grande étendue serait une source de richesse et un avoir dont les autres puissances ne disposent pas, mais également une préoccupation grave du point de vue de sa défense. Compte tenu des ambivalences, voyons à présent ces facteurs ou moyens.

Les facteurs constituent les critères permettant d'évaluer si un Etat constitue une grande puissance. Par contre, les moyens sont les éléments qui autorisent un Etat à s'affirmer comme grande puissance et à en jouir comme tel. Est-ce alors le cas de la poule et de l'œuf ? Pas tout à fait, car les rapports de force qui s'inscrivent dans l'espace géographique, s'exercent toujours dans un système de pluralité étatique, historiquement parlant.

Les facteurs ou les moyens des Etats se comparent et se mesurent d'Etat à Etat. Rien n'en est absolu ! Il faut dès lors distinguer les facteurs et les moyens d'une part et les catégories de puissances, d'autre part.

Trois éléments de base semblent théoriquement fonder toute puissance quelle qu'elle soit :
- l'espace qu'elle occupe, géographique ou imaginaire;
- la quantité et la qualité des ressources humaines et matérielles;

- la capacité d'action collective suffisante, ne fût-ce que pour défendre son espace.

Parmi les innombrables facteurs ou moyens possibles qui traduisent ces éléments théoriques dans la réalité concrète, on peut facilement distinguer six critères. Ils sont mentionnés en fonction croissante de leur possibilité de changer ou de se modifier rapidement dans le temps :

- le critère géographique prend en compte l'étendue du territoire et la situation géopolitique; il est composé d'éléments structurels qui ne se modifient dans le temps que lentement et progressivement;
- le facteur démographique considérant l'importance, l'évolution, l'âge et la qualification de la population;
- l'influence, le rayonnement, la solidité et le consensus culturels et idéologiques où la langue, l'industrie culturelle et la recherche jouent un rôle important;
- le degré de développement économique, l'accès aux ressources naturelles, notamment énergétiques, la dépendance extérieure en terme commercial et d'endettement, ainsi que du point de vue des investissements à l'étranger, la domination externe par les multinationales étrangères, etc.;
- l'aptitude diplomatique et la force militaire, y compris la qualité technique des équipements ;
- la capacité de mobiliser sa propre population par la voie du discours ou d'autres actions politiques.

On peut aussi catégoriser et différencier les puissances en fonction du rôle supposé ou réel qu'elles sont susceptibles de jouer dans le monde ou du moins sur un continent :

- les grandes puissances dont les capacités d'action sont susceptibles de s'étendre dans une partie notable du monde et dont l'une ou l'autre serait d'importance telle qu'elle domine les autres dans une ère géographique donnée. Ainsi, depuis le Moyen-âge européen, l'Espagne et le Portugal, puis les Pays-Bas et la Grande-Bretagne; aux 20e siècles, les Etats-Unis d'Amérique, puis l'Union soviétique devenue Russie, et au 21^{e}, ces deux puissances et, peut-être, la Chine, l'UE à 27, le Japon ou l'Inde;
- les puissances moyennes ou régionales dont les moyens d'action sont géographiquement plus limités, mais dont certaines ont été des grandes puissances jadis (la France ou le Royaume-Uni) ou sont peut-être en train d'en devenir (Iran, Turquie);
- les puissances locales dont le pouvoir est surtout diplomatique et, en cas d'alliances amples, dépendent fortement des autres Etats de même catégorie.

Une véritable *hiérarchie des puissances* peut, dans le monde, s'établir à n'importe quel moment de l'histoire. Néanmoins, cette hiérarchie sera changeante selon le jeu des dominations que joueront les Etats mais, bien sûr, les Eglises ou les multinationales également.

3) Sélection pragmatique des pays et des critères pratiques

La première sélection des pays est avant tout intuitive en partant de considérations pragmatiques, au risque de se tromper. De leur côté, les critères s'inspirent des explications ci-dessus, mais tentent d'être pratiques et plus moins aisés à quantifier ou à qualifier. Tentons de croiser la sélection intuitive des pays avec les facteurs ou critères envisagés.

Dans les tableaux qui suivent, nous dressons une description comparatiste sommaire pour quelques pays déjà mentionnés. Les indications qualitatives sont de types : "oui/non/faible" ou

"+, - ou 0", ainsi que "ss" pour les données peu significatives dans le contexte. A titre de comparaison et dans le but d'une meilleure compréhension, Israël et la Belgique figurent dans le tableau et montrent la "petitesse" de ces deux pays par rapport aux "grands".

La grandeur ou la petitesse d'un pays grand pourrait correspondre à la richesse ou à la pauvreté réelle ou symbolique. La dimension du territoire en serait de même, comme d'ailleurs l'accès aux mers chaudes (la Russie en est en partie dépourvue). Mais, un grand territoire est indiscutablement plus difficile à défendre d'invasions extérieures et à maîtriser à l'intérieur. Pratiquement, tous ces pays ont un accès facile aux mers chaudes qui facilite les transports bon marchés. Mais, trop de frontières maritimes peuvent signifier également une certaine vulnérabilité. Il en est de même pour l'importance du nombre d'habitants : beaucoup de personnes à nourrir, mais de nombreux soldats disponibles.

Les "migrations nettes" sont exprimées en nombre pour 1.000 habitants. Un chiffre élevé signifie l'afflux et une force d'attraction, alors qu'un nombre faible, voire négatif correspond à une déperdition démographique, à un rejet de population. L'attrait comme le rejet peuvent être motivés tant par des circonstances politiques ou socio-économiques, que par des faits culturels ou idéologiques. Il est indiscutable que, sur base de ces critères démographiques, *les Etats-Unis d'Amérique, l'Union européenne à 27 et la Russie* peuvent prétendre être considérées comme grandes puissances.

En voici un premier chiffrage :

Pays	**Territoire en millions de km²**	**Population en millions de personnes**	**Solde migratoire nette pour 1000 personnes**
UE à 27	4,3	492,4	1,5
Russie	17,1	139,7	0,2
EUA	9,8	313,2	4,2
Chine	9,6	1336,7	-0,4
Japon	0,4	126,5	0
Inde	3,3	1189,-	-0,1
Pakistan	0,8	187,3	-2,2
Brésil	8,5	203,4	0,1
Indonésie	1,9	245,6	-1,2
Israël	s.s.	7,5	2,1
Belgique	s.s.	10,4	1,2

Le PIB à PPA (Produit Intérieur Brut à Parité de Pouvoir d'Achat) est l'expression annuelle du produit total d'un pays calculé comme si les prix et le panier du consommateur étaient égaux de pays à pays. *L'Union européenne à 27, les Etats-Unis d'Amérique et la Chine* occupent les trois premières places, bien avant les autres pays. C'est la Chine qui se substitue à la Russie dans cette comparaison. Le PIB est un critère assez important car il marque la capacité économique d'un pays de consommer et d'investir, voire de s'armer.

Ce PIB à PPP est certes théorique, car son importance géopolitique dépend précisément de la manière de l'utiliser. Les habitants d'un pays riche pourraient être réticents à diminuer leur consommation pour, par exemple, se garantir une meilleure sécurité, alors que, dans un pays pauvre, les habitants colonisés seraient prêts à sacrifier leur bien-être relatif pour obtenir leur libération du joug étranger. Les exportations comme les importations n'en sont pas moins un indicateur ambigu. Elle sont à la fois

- un signe de force pour marquer la capacité d'un pays à s'imposer commercialement,
- une indication à la dépendance d'un pays de ses clients et de ses fournisseurs.

De plus, elles peuvent favoriser certaines classes sociales au détriment d'autres et surtout diminuer ainsi la cohérence sociale au sein d'un pays. Tous les débats autours de la « compétitivité » des divers pays membres de l'Union européenne le montrent.

Pays	**PIB à PPP en milliards d'€**	**Exportations en milliards d'€**	**Importations milliards d'€**
UE à 27	11 730	1 561	1 352
Russie	1 778	301	190
EUA	11 860	1 016	1 522
Chine	8 070	1204	1 045
Japon	3 448	612	509
Inde	3 248	161	261
Pakistan	327	16	26
Brésil	1 738	160	150
Indonésie	824	117	89
Israël	176	43	45
Belgique	315	223	225

L'endettement extérieur brut[1] des Etats-Unis d'Amérique, tant public que privé, s'élève à plus de 14 000 milliards d'euros. Cette somme représente plus que l'ensemble de l'endettement extérieur en devises de tous les autres pays du monde ! Les charges d'intérêts annuelles à payer vers l'étranger par les Etats-Unis d'Amérique pèsent évidemment sur les revenus du pays et handicapent indubitablement ce dernier pour financer sa puissance, même relative. S'il est par contre vrai que l'on ne prête qu'aux riches, alors les Etats-Unis d'Amérique le sont. D'ailleurs ils ne remboursent pas jusqu'ici. Pourtant, à un moment donné, l'ex-grande puissance Royaume Uni a été amenée à devoir des dettes extérieures, car les banquiers[2] l'avaient requis au début des années '60. Même de la part des Etats-Unis d'Amérique, un remboursement en or et en devises a été effectué lorsque le nouveau président français, Charles de Gaulle, l'a exigé !

[1] En droit et en finance, c'est l'endettement brut qui compte: pas de compensation entre avoirs et dettes. Les créanciers hors EUA peuvent exiger le remboursement des dettes de ce pays. Ils n'ont rien avoir avec les détenteurs américains des avoirs américains à l'étranger. Ce sont seuls certains économistes qui ne veulent pas comprendre cette réalité juridique et ont l'habitude de raisonner en termes d'endettement net des avoirs extérieurs, c'est-à-dire compensent dans leurs têtes dette et avoir, comme si un pays constituait une entité unique et homogène, non réductible à ses composants: personnes physiques, entreprises, pouvoirs publics, etc.

[2] Les « gnomes de Zürich» comme on les appelait à l'époque !

A l'instar du Japon ou la Chine, l'Union européenne à 27 s'avère faiblement endettée à l'égard de l'étranger, tandis que la Russie devient peu endettée. Hélas, l'endettement des pays pauvres est substantiel par rapport à leur production. Des remboursements annuels majorés d'intérêts élevés sont exigés chaque année. Cela provoque la misère croissante et la crise économique incessante pour un plus grand nombre, tel le cas de l'Inde, du Pakistan, du Brésil et de l'Indonésie. Ce facteur négatif interdit donc à ces pays de se ranger parmi les grandes puissances.

Dans le cas des Etats-Unis d'Amérique, la demande de remboursement de leurs dettes vers l'étranger peut, à n'importe quel moment, devenir d'actualité. Elle provoquera inéluctablement une crise majeure du système économique internationale. Si c'est le cas, l'Euro deviendrait alors l'unique monnaie de base significative, le Yen, la Livre sterling et le Franc suisse gardant leur statut secondaire. Quoi qu'il en soit, depuis le début de ce millénaire, le Dollar perd progressivement sa place première parmi les devises internationalement utilisées et ce, en faveur de l'Euro.

A prix constant ou autrement dit, en terme réel, la croissance entre l'Union européenne à 27 et les Etats-Unis d'Amérique ne diffère guère depuis 1998. Les chiffres antérieurs étant marqués par la terrible crise occasionnée dans les pays devenus membres d'Europe centrale et orientale par leur (r)entrée dans la voie du capitalisme multinational. Le cas du Japon s'avère intéressant. Il dispose d'une masse du PIB respectable avec une population relativement modeste jointe à un haut niveau de développement technologique.

Mesurée en consommation d'énergie par 1000 euros de PIB, l'intensité énergétique de l'économie des Etats-Unis d'Amérique est quasi double à celle de l'Union européenne à 27. Ce qui veut dire que la dépendance énergétique des Etats-Unis d'Amérique se trouve à un niveau sensiblement plus élevé que celle de l'Union européenne. Il en est de même des émissions de gaz à effet de serre, avec un effet environnemental désastreux. Il en reste que les deux entités dépendent fortement de l'étranger au niveau énergétique. La Russie comme le Brésil sont exportateurs énergétiques, alors que la Chine, le Japon, l'Inde, le Pakistan et l'Indonésie sont des pays importateurs.

Les critères économiques indiquent l'Union européenne à 27 à la première place, suivie par la Chine, puis les Etats-Unis d'Amérique et le Japon. Outre le problème de l'endettement des Etats-Unis d'Amérique, la perte du rôle prééminent du dollar et leur forte dépendance énergétique contribuent à créer un doute quant à la place future des Etats-Unis d'Amérique parmi les toutes premières puissances économiques.

4) La puissance nucléaire assure-t-elle la toute-puissance ?

Voyons les faits ou ce qui apparait comme tel en ce qui concerne la puissance nucléaire. Le tableau indique également les statistiques de forces armées, mais celles-ci sont par définition approximatives en raison du nombre fluctuant des personnes appelées ou engagées et de l'existence de classements variés.

Pays selon les classes de puissance	**Forces armées en milliers de personnes (approximations)**
Grandes puissances nucléaires	
Russie	1 720
Chine	1 750
EUA	1 500
Puissances nucléaires moyennes ou régionales	
Royaume-Uni	1 037
France	585
Inde	2 290
Pakistan	700
Israël	210
Puissances nucléaires	

potentielles ou en voie de constitution	
Japon	523
Iran	453
Corée du Sud	920
Corée du Nord	688
Egypte	532
Autres puissances	
RFA	614
UE à 27	3 800
Turquie	972
Source : *CIA-The World Factbook* & *Strategy Page*	

Voici quelques commentaires à propos de ce tableau :

Primo, la distinction entre "grandes" et "moyennes-régionales" est réalisée en fonction des vecteurs nucléaires en jeu. Les unes ont des moyens de transport d'armes nucléaires à portée mondiale, alors que les autres n'en auraient qu'à portée locale, c'est-à-dire, ne dépassant guère quelques milliers de kilomètres. L'hystérie dûment entretenue à propos de la prolifération éventuelle d'armes nucléaires correspond à une propagande de guerre classique, mais ne semble techniquement guère justifiée. En effet, le raffinement technologique de ces armes, l'effort budgétaire substantiel nécessaire et la capacité limitée de les utiliser par des vecteurs efficaces ne permettent point des improvisations d'amateurs ou de bandes de criminels.

Secondo, la *puissance nucléaire* en tant que telle doit également être relativisée. D'une part, en cas d'utilisation, la riposte risque d'en être nucléaire aussi et d'entraîner des dégâts inacceptables à l'initiateur. D'autre part, à une distance faible qu'imposeraient des vecteurs à portée limitée, son utilisation est peu recommandable en raison des retombées inéluctables telles que pluies ou vents radioactifs, ras de marée, réfugiés en grand nombre, etc. Enfin, le pays qui y aurait recours pourrait voir s'allier contre lui une part notable du monde.

Du point de vue géographique, les Etats-Unis d'Amérique profitent de la situation insulaire par rapport à la Russie fortement étendue et la Chine très montagneuse, mais ne peuvent guère recourir à la menace nucléaire véritable, puisque les deux autres disposent de configurations géographiques qui leur sont plus favorables. Ni la Russie, ni la Chine ne peuvent menacer l'autre pour les raisons qui viennent d'être évoquées. Elles peuvent cependant utiliser leurs armements nucléaires en cas de nécessité extrême contre d'autres puissances. Si ces deux pays s'allient "pour le bon", cette alliance constitue un risque quasi inacceptable pour les Etats-Unis d'Amérique, alors que le risque nucléaire paraît relativement réduit dans les rapports sino-pakistanais, sauf attaque autodestructrice de l'Inde ou du Pakistan, l'un contre l'autre. Finalement, c'est seulement l'hypothèse suicidaire de la lutte nucléaire de David à Goliath qui semble avoir quelques fondements.

Tertio, *l'importance des forces armées* peut être estimée à partir d'un grand nombre d'éléments tels que :

- La longueur et la nature des frontières terrestres et maritimes à sécuriser nécessitant l'entretien d'un grand nombre de militaires. C'est manifestement le cas de la Russie, de la Chine ou des Etats-Unis d'Amérique. L'Union européenne à 27 opte plutôt en faveur d'une diplomatie active comme substitut à la force militaire. Néanmoins, les actions dites humanitaires exigent en même temps des militaires plus nombreux.
- La qualification des militaires et les équipements disponibles, en cas d'abondance, permettent par contre d'en diminuer le chiffre; l'exemple par excellence en est évidemment le Royaume-Uni ou Israël. Une limite à cette tendance se manifeste cependant ces derniers temps : dans les cas d'occupations, après des guerres "technologiques" plus ou moins éclaires, l'occupant doit disposer d'une infanterie nombreuse (Vietnam, Afghanistan, Tchétchénie, Irak, etc.).
- Les projets stratégiques des dirigeants ainsi que l'opinion publique dont l'influence sur l'ampleur des investissements militaires peut aller dans un sens parfois complètement opposé. Le cas des Etat exprime une tendance impérialiste matérialisée par des centaines de bases militaires installées à travers le monde et par des invasions militaires répétées. L'hypothèse contraire se vérifie pour l'Union européenne à 27. La remilitarisation du Japon ou, à l'opposé, la dénucléarisation brésilienne en sont aussi des illustrations remarquables.
- Il en est de même, mais au sens contraire, en fonction de l'état des rapports de force dans le monde; dans cette conception, un renforcement militaire s'observe dans les cas des deux Corées, en Iran encerclé par les Etats-Unis d'Amérique, dans les relations indo-pakistanaises ou dans le rapport américano-russe.

Les Etats-Unis d'Amérique entretiennent un réseau étendu de bases militaires de nature multiforme sur tous les continents excepté dans les grands pays tels que la Russie, la Chine, l'Inde ou le Brésil. Ce réseau leur permet d'*encercler*, jusqu'à une certaine mesure, certaines entités ou pays tels que l'Union européenne à 27, la Russie, l'Iran ou la Chine. Cela leur donne un avantage géopolitique indiscutable à condition de disposer d'une armée suffisante pour exploiter ces bases.

Or, précisément, les problèmes que posent les invasions récentes de l'Afghanistan et de l'Irak soulèvent la question d'une excessivité de l'extension militaire du pays, puisque les troupes y manquent manifestement. En outre, ce ne sont pas des guerres-éclaires "technologiques" d'une "superpuissance" autoproclamée contre ces "nains géopolitiques" qui convaincraient du contraire. Ces questions ont déjà surgis après la guerre vietnamo-américaine dans les années '70 mais deviennent aujourd'hui plus aiguës. Du reste, toute tentation hégémonique, déclarée ou de fait, devient un piège et entraîne la contestation, voire l'alliance d'autres puissances contre cette envie puérile et dangereuse. Le danger en est que le pays qui s'illusionne de cette façon, peut se prendre au sérieux et faire beaucoup de dégâts à travers le monde.

Mentionnons pour être complet que

- ◊ la Russie conserve des bases dans quelques pays ex-soviétiques,
- ◊ la Chine en développe dans l'Asie du Sud-est et du Sud,
- ◊ la France en Afrique surtout, le Royaume Uni ou l'Allemagne n'en ont qu'un nombre modeste ne permettant qu'une emprise locale. L'UE en tant que telle dispose désormais de bases provisoires dans les Balkans et en Afrique dans un but apparemment unique "maintien de la paix".

Tenant compte de ces réflexions, les critères militaires pointent, en ordre d'importance, *les Etats-Unis d'Amérique, la Russie, la Chine et l'Union européenne à 27* qui apparaissent comme ces grandes puissances actuelles et ce, bien entendu, pour des raisons variées. Les autres puissances n'ont qu'une influence militaire régionale ou franchement locale, sauf le Japon et l'Inde. Dans la suite, nous nous limitons à l'examen de ces six puissances.

5) D'autres critères plus qualitatifs

Parmi les critères géographiques, il faut assurément prendre compte du positionnement géopolitique de chaque puissance, situation à laquelle on a déjà fait allusion ci-dessus. Il en est de même des facteurs démographiques, tels que l'âge et la qualification de la population. En terme économique, il faut évidemment tenir compte de l'accès aux ressources naturelles, notamment énergétiques, de la dépendance extérieure en terme commercial et d'endettement, ainsi que de la domination externe par les multinationales étrangères dans le pays, ou de la domination exercée par les multinationales locales à l'étranger. Objectiver ces critères est une tâche difficile et rend finalement leur évaluation assez subjective.

Pays	**Position géographique**	**Population : qualification**	**Ressources naturelles ou énergétiques**	**Dominations des multinationales**
UE à 27	+/-	+	-	moyenne
Russie	+	+	+	faible
EUA	+	+	+/-	moyenne
Chine	+/-	+/-	+/-	faible
Japon	+/-	+	-	faible
Inde	+	+/-	+/-	faible

Du point de vue géopolitique, la faiblesse peut devenir la force ou l'inverse, selon les cas. L'Union européenne à 27 est fragile car elle est ipso facto indéfendable en cas de guerre

nucléaire, mais qu'en même temps, le risque d'être attaqué reste modeste, puisqu'une telle guerre détruirait des installations productives autant que des marchés de toutes les puissances qui y sont économiquement présentes. Quant aux Etats-Unis d'Amérique, leur insularité constitue un grand avantage, tandis que pour la Chine, la concentration côtière de la population rend le pays vulnérable, mais néanmoins protégé par des territoires montagneux. En ce qui concerne la Russie, on découvre ici, selon les quatre critères, qu'elle a une position favorable.

Il importe aussi d'évaluer, ne fût-ce que subjectivement, l'influence et le rayonnement, comme la solidité et le consensus culturels et idéologiques au sein d'un pays, d'un ensemble de pays ou entre différents pays. Certains éléments semblent y jouer un rôle non négligeable tel que la langue, l'industrie culturelle ou la recherche ainsi que l'aptitude diplomatique comme la capacité à mobiliser sa propre population par voie du discours ou d'autres actions politiques. Quid de l'élan agressif ou pacifique de la population ou du comportement impérialiste ou conciliant avéré des gouvernants ?

Pays	**Influence culturelle ou idéologique extérieure**	**Consensus intérieur**	**Aptitude diplomatique**	**Capacité de mobilisation intérieure**
UE à 27	+/-	+/-	+	+/-
Russie	+/-	+	+/-	+
EUA	-	+/-	+/-	+/-
Chine	-	+/-	+	+
Japon	+/-	+	+/-	+
Inde	-	+/-	+/-	+/-

6) Synthèse et conclusions

A. Une classification un peu systématique confirme l'intuition quant au système des grandes puissances dans le monde. Sur base des critères démographiques, les Etats-Unis d'Amérique, l'Union européenne à 27 et la Russie peuvent prétendre être considérées comme grandes puissances.
B. Les critères économiques indiquent pour l'Union européenne à 27 la première place, suivie par la Chine, puis les Etats-Unis d'Amérique et le Japon. Outre le problème de l'endettement des Etat, la perte du rôle prééminent du dollar et leur forte dépendance énergétique contribue, néanmoins, à créer le doute quant à la place future de ce pays parmi les toutes premières puissances économiques. Les critères militaires font émerger, en ordre d'importance, les Etats-Unis d'Amérique, la Russie, la Chine et l'Union européenne à 27 comme étant des grandes puissances actuelles et ce, bien entendu, pour des raisons variées. Selon les critères qualitatifs et fort subjectifs, la Russie comme l'Union européenne à 27 a une position favorable.
C. Il en résulte que les quatre puissances citées en ordre alphabétique : *la Chine, les Etats-Unis d'Amérique, la Russie et l'Union européenne à 27* figurent en première place du système international. Les autres puissances ne peuvent aspirer qu'à des positions de puissances moyennes ou régionales, mais peuvent s'allier avec l'une ou l'autre des plus grandes et développer ainsi des rapports de force non négligeables. Tel serait le cas pour le Japon ou l'Inde.

A notre sens, le système actuel des grandes puissances dans le monde apparaît comme *éclaté* et *instable*, alors que le monde dominé par le *duopole* russo-américain entre 1945 et 1990 a souvent été considéré comme structuré et stable. D'évidence, il n'est aujourd'hui plus du tout question d'admettre l'existence d'une superpuissance qui dominerait toutes les autres. Malgré les tentations ou des actes impérialistes, les discours ne peuvent se substituer aux réalités.

Quoiqu'instable et éclaté, le système des grandes puissances à ce début du 21e siècle dépasse le nombre fatidique de triumvirat particulièrement conflictuel. En fait, il se trouve heureusement dans *une situation oligarchique plurale*, dans une configuration multilatérale à plus de trois grandes puissances. Dans cette configuration, tantôt l'une tantôt l'autre prévaut ou des alliances changeantes s'organisent pour une raison ou une autre. Il ne semble exister aucune raison pour que cela change. Ce qui n'exclue guère des ajustements, voire des modifications de sphères d'influence de l'une ou l'autre puissance selon les conjonctures des relations internationales.

Le cas récent de la Géorgie : le différend russo-américain dans la Caucase méridionale en 2008

En 2008, le conflit armé en Caucasie méridionale semble marquer un tournant majeur dans le système international ! Certes, le local s'intègre dans le global, alors que le global conditionne, dans une large mesure, le local. Il n'empêche que, pour la première fois depuis le début des années 1980, la Russie comme grande puissance s'affirme d'une manière résolue et fait fléchir ses adversaires proches et lointains. Le différend qui est apparent entre la Russie et la Géorgie concerne des territoires que l'on appelle l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie. En tant que telle, l'Ossétie historique s'étend des deux côtés du Caucase. La partie sud est située à la frontière méridionale de la Russie qui jusqu'il y a peu, n'a pas reconnu la souveraineté du territoire mais qui a continué à maintenir des relations et récemment, à renforcer ses liens. De son côté, l'Abkhazie se situe entre la Russie et la mer Noire, à l'ouest des chaînes du Caucase.

Antécédents récents et guerre brève

Depuis l'indépendance de la Géorgie par rapport à l'URSS en 1991, l'autonomie accordée aux Ossètes du Sud a été supprimée par l'Etat géorgien, provoquant l'exode de la population vers la république d'Ossétie du Nord. En 1992, un territoire du côté de la mer Noire déclare l'indépendance sous le nom de la République autonome d'Abkhazie, profitant de la faiblesse du nouvel Etat géorgien. Cette nouvelle entité bénéficie du soutien de Moscou. En 1994, les nationalistes ossètes proclament, à leur tour, l'indépendance de l'Ossétie du Sud, avec la bénédiction de la Russie.

Depuis l'avènement d'un pouvoir pro-américain à Tbilissi en 2003-4, l'Ossétie du Sud est un des enjeux politiques entre la Russie et le président géorgien Mikhaïl Saakachvili « guidé » par les Etats-Unis d'Amérique. De plus en plus autoritaire, le président revendique la réintégration des régions considérées comme sécessionnistes. Les indépendantistes ossètes, majoritaires en Ossétie du Sud, ambitionnent une indépendance complète. La Fédération de Russie préfère garder le *statu quo* et ainsi laisser le pouvoir géorgien, tourné résolument vers Washington, dans l'embarras. Les indépendantistes d'Ossétie du Sud souhaitent une réunification avec l'Ossétie du Nord, mais ni la Fédération de Russie, ni l'OSCE et encore moins la Géorgie ne soutiennent encore cette solution.

La République d'Ossétie-du-Sud a tenu un deuxième référendum sur son indépendance le 12 novembre 2006, le premier référendum ayant eu lieu en 1992. Une très large majorité des votants semblent s'être prononcées pour cette indépendance. Le gouvernement géorgien, les Etats-Unis d'Amérique et l'Union européenne considèrent ce référendum comme illégal alors que la Russie le reconnaît. La Russie est dès ce moment-là présente sur ce territoire au titre du «maintien de la paix »[3] avec 1000 soldats.

Après plusieurs incidents militaires depuis 2007, les forces géorgiennes lancent une offensive soigneusement préparée en août 2008, entraînant une menace d'interventions, suivie d'interventions des Forces armées de la Fédération de Russie. Cette intervention s'étend même sur l'autre territoire contesté : l'Abkhazie[4]. L'offensive géorgienne rencontre un contre offensive russe qui conduit à l'échec de Tbilissi, échec humiliant pour les conseillers militaires américains et israéliens.

Il est parfaitement possible que Tbilissi ait pris tout seul la décision d'attaquer en espérant l'appui de Washington. Encore que la présence militaire américaine (armées + CIA + FBI) soit tellement importante, qu'il paraît peu probable qu'au moins certains milieux militaires, diplomatiques ou politiques de Washington n'aient pas approuvé la décision. Quoi qu'il en soit, Tbilissi a commis une erreur stratégique en pariant à la fois sur un soutien „occidental" inconditionnel et sur une absence de réaction russe. Or, Moscou ne pouvait manquer d'intervenir. D'abord pour défendre ses citoyens et ses soldats présents en Ossétie. Ensuite pour éviter toute contagion vers la Caucasie septentrionale à stabilité précaire. Enfin pour préserver son influence dans une zone-clé pour ses intérêts.

Néanmoins, à la suite de l'intervention des troupes géorgiennes en Ossétie du Sud, Moscou s'est retrouvé dans une situation très délicate. La Russie a dû choisir entre devenir un traitre aux yeux des Ossètes (non seulement du Sud, mais également des Ossètes du Nord, habitant une république faisant partie de la Fédération de Russie), ou un agresseur vis-à-vis de la Géorgie (car les troupes russes entrent sur le territoire géorgien sans avoir préalablement obtenu de mandat de l'ONU et engagent des hostilités contre l'armée géorgienne). Moscou a opté pour la deuxième variante.

Position spécifique de la Géorgie et de la Russie dans le conflit

La Géorgie était susceptible de constituer une des pièces du dispositif de Washington contre l'Iran autant qu'un facteur de démantèlement de la Russie et de sa zone d'influence. Washington envisageait notamment d'installer de nouvelles bases en Géorgie ou en Azerbaïdjan. La Géorgie pourrait s'avérer comme un verrou stratégique de la Caucasie méridionale. En effet, la Géorgie est placée stratégiquement au cœur des réseaux gazoducs et oléoducs. L'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC) entre l'Azerbaïdjan et la Turquie fournit le

[3] Le conflit entre l'Ossétie du Sud et la Géorgie est gelé depuis la signature en 1992 des accords de Dagomys (en Russie) sous le patronage de la Communauté des Etats indépendants créée à Moscou et l'introduction, dans la zone du conflit, de forces de paix constituées d'unités russes, géorgiennes et ossètes.

[4] La protestation du ministre des affaires étrangères de la Suède Carl Bildt qui affirme à l'époque que « nul Etat n'a de droit d'intervenir militairement sur le territoire d'un autre Etat » est certes fondée. Cependant, elle n'a guère été développée pendant ces dernières décennies lorsque l'OTAN bombarda la Serbie, les Etats-Unis d'Amérique bombardèrent l'Irak, la France intervenait en Afrique centrale, les Etats-Unis d'Amérique envahissaient l'Afghanistan et l'Irak, etc.

pétrole de la Caspienne à Israël, à la Turquie et vers l'Union européenne. Rappelons que la Géorgie bénéficie depuis des années du soutien militaire d'Israël, ainsi que quelques autres pays « satellites » des Etats-Unis d'Amérique.

Enfin, il n'est pas sans utilité de remarquer que la Géorgie depuis 2004 adopte et applique le modèle néolibéral, et plus particulièrement, américain dans sa gestion dite socio-économique : privatisations, déréglementation, réduction de l'administration et des impôts. Cette gestion désastreuse pèse évidemment sur la popularité du régime actuel et détériore sa légitimité. Elle aurait été à l'origine de la politique de fuite en avant du gouvernement, désireux de récupérer les régions contestées. Vouloir réintégrer les deux territoires en sécession parut à Tbilissi impératif pour réaliser l'objectif de la politique étrangère géorgienne, l'adhésion à l'OTAN. En reportant la décision pour celle-ci, l'OTAN a rendu cette réintégration peu probable.

De son côté, la Russie a tout intérêt à stopper les avancées des Etats-Unis d'Amérique dans la Caucasie méridionale craignant

- l'encerclement par les Etats-Unis d'Amérique seuls ou grâce à l'OTAN,
- l'utilisation militaire intempestive du couloir aérien par Washington,
- la pénétration des compagnies pétrolières et gazières vers l'Asie centrale.

Les stopper ne lui est guère facile. Certes, la Russie se retrouve parmi les « grands » mais sa puissance militaire ou économique n'égale pas celle des Etats-Unis d'Amérique, ni celle de l'Union européenne. En termes de brutalités de l'intervention, la Russie est « un petit débutant » en Géorgie, si l'on la compare aux Etats-Unis d'Amérique en Afghanistan et en Irak.

L'intérêt à plus long terme de la Russie, qui a commencé à préparer les Jeux Olympiques d'hiver de 2014 à Sotchi, commanderait d'œuvrer d'abord avec fermeté, puis chercher à l'apaisement, sans perdre d'influence ni la face. Site touristique prisé, Sotchi est située à proximité des zones troublées de Tchétchénie et d'Abkhazie. Le gouvernement russe a déjà débloqué plus de 6-7 milliards d'euros pour préparer la ville aux Jeux.

Evaluation géopolitiques

Fondamentalement, nous sommes devant deux logiques ou géostratégies impérialistes dans le monde[5] :

- l'une, celle de la Russie, concerne jusqu'à présent les pays qui l'entourent d'une façon limitative dans une optique de sécurité circonscrite, alors que
- l'autre, celle des Etats-Unis d'Amérique, s'avère planétaire et global, s'étendant sur le monde entier en vertu d'un certain messianisme, sans bornes géographiques.

L'une comme l'autre évoque et se donne, sans scrupule, un droit inaliénable d'intervenir militairement là où cela lui semble logiquement indispensable : zones d'influence considérées comme propres, « guerre totale contre le terrorisme », défense sans limite de ses ressortissants, intérêts stratégiques tels l'approvisionnement ou la fourniture énergétique, etc. C'est le cas de l'Afghanistan et d'autres pays centre-asiatiques, de la Somalie, de l'Irak ou de la Géorgie pour ne citer que les entreprises récentes. Evidemment, les Etats-Unis d'Amérique interviennent, en raison de sa logique impérialiste nettement plus étendue, plus souvent que la Russie.

[5] Compte tenu du contexte, on fait ici abstraction de la Chine ou de l'Inde.

Depuis la chute du « rideau de fer » entre 1989 et 1991, les épreuves stratégiques entre les Etats-Unis d'Amérique et la Russie peuvent se résumer comme suit :

- les avancées remarquées de l'OTAN vers le centre et l'est de l'Europe,
- le projet d'installer un système anti-missiles au centre de l'Europe,
- la présence militaire de Washington en Irak et en Afghanistan, même si elle est incertaine,
- les tentatives de « révolutions » tantôt orange en Ukraine, tantôt rose en Géorgie soutenue par des « ONG » gouvernementales américaines.

Face à cela, la Russie enregistre

- ✓ la non extension du réseau de bases américaines au centre de l'Asie,
- ✓ la reprise en main économique, administrative et militaire du pays à Washington,
- ✓ les alliances développées avec la Chine et les pays d'Asie centrale avant tout, mais aussi avec l'Inde et l'Iran, pays où l'influence américaine recule.

Par contre, la Russie en position encore relativement faible est « titillée » à ses frontières au sud et à l'ouest, alors que les Etats-Unis d'Amérique s'embourbent dans des conflits qu'ils ont suscités eux-mêmes tels que la « lutte contre le terrorisme » en Afghanistan, en Irak ou en Somalie. La Russie pourrait néanmoins arrêter l'autorisation de survol de son territoire ou de celui du passage terrestre par les forces de l'OTAN vers l'Afghanistan. D'un autre côté, elle pourrait résister à ses propres multinationales en marquant un désintérêt quant à la coopération militaro-affairiste avec les Etats-Unis d'Amérique ou l'Union européenne.

L'affaire géorgienne est ainsi un cadeau du ciel pour Moscou. L'objectif de la Russie dans le cas de la Géorgie pourrait être de la rendre simplement stratégiquement plus neutre, voire de maintenir une certaine instabilité dans la Caucasie méridionale aussi longtemps que Moscou ne réussit pas à introduire dans la région les multinationales russes du secteur énergétique. Par ailleurs, on peut être certain qu'en Asie centrale, en Ukraine ou en Azerbaïdjan, les gouvernements suivent de très près les événements. Israël pourrait aussi réviser sa politique du soutien en faveur de la Géorgie.

Finalement, l'UE réussit à imposer un cessez-le-feu entre les belligérants après quelques jours du conflit et démontre que l'utilisation de la puissance douce peut faire d'elle un véritable acteur géostratégique. Mais elle reste cependant tiraillée entre sa volonté de continuer à développer sa coopération avec Tbilissi et le nécessaire ménagement de Moscou qu'imposent les intérêts géostratégiques. Il faut bien reconnaitre que l'UE tente de ne pas trop se disputer avec la Russie. Et elle a raison. La Russie est redevenue une puissance internationale avec laquelle il faut compter. L'UE, comme les Etats-Unis d'ailleurs, ont besoin de Moscou pour intervenir dans certains grand dossiers internationaux à l'instar du nucléaire iranien ou de l'Afghanistan.

Conclusions provisoires

Primo, l'affaire géorgienne signifie inéluctablement un affaiblissement à nouveau des Etats-Unis d'Amérique du point de vue géopolitique. Les échecs relatifs antérieurs s'illustrent déjà par la pénétration modeste en Asie centrale et les infortunes militaires en Irak et en Afghanistan. Du reste, le monde doit s'habituer désormais que la Russie retrouve progressivement sa position de grande puissance, qu'Union européenne et les Etats-Unis

d'Amérique se trouvent en face de l'avènement géopolitique de la Chine, et celui plus modeste de l'Inde dans l'arène internationale.

Il en résulte que, très vraisemblablement,

- la politique d'expansion de l'OTAN rencontrera désormais des obstacles et il en serait de même quant
- aux implantations des bases militaires proprement américaines au centre de l'Europe.

De son côté, l'Union européenne fait la démonstration qu'elle devient politiquement plus autonome de par sa propre logique interne. Elle conteste le rétablissement *un climat de guerre froide*. Un tel rétablissement n'est qu'une tentative de renforcer les Etats-Unis d'Amérique et de justifier la présence militaire américaine sur le territoire de l'Union. Ainsi, cette dernière refuse de devenir une sorte de « bouclier » dans l'affrontement de Washington par rapport à Moscou.

Secundo, d'une part, les autorités ossète méridionale et abkhaze ont demandé à la Russie de reconnaître leurs indépendances et de maintenir la présence militaire russe. D'autre part, les deux assemblées de la Fédération votant unanimement une résolution dans ce sens, le président russe Medvedev annonce en août 2008 que la Russie reconnaît les régions d'Ossétie du Sud et d'Abkhazie en tant qu'Etats indépendants. D'y ajouter que la tentative de Tbilissi pour reprendre le contrôle des deux régions par la force avait anéanti tout espoir de coexistence pacifique entre la Géorgie et elles au sein d'un seul Etat, et que les peuples de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie se sont plus d'une fois prononcés par référendum pour l'indépendance de leurs républiques.

Tertio, il n'en reste pas moins vrai que la résolution militaire des différends tels que le cas géorgien, implique des centaines, voire des milliers de morts, beaucoup de blessés et de réfugiés. Les grandes puissances n'en souffrent guère et ne font que tâter, tester la résistance ou les limites de l'autre. La Russie n'a subi que fort peu de sorties des capitaux pendant le conflit mais la bourse s'avère plutôt à la baisse, mais cependant ne bénéficie guère du soutien chaleureux de l'Organisation de la Coopération Shanghai qui réunit la Chine, la Russie et cinq pays d'Asie centrale. Ses partenaires asiatiques sont attentifs aux minorités qu'ont leurs pays et qui seraient tentés de sécession.

Les puissances moindres sont par ailleurs amenées à se repositionner constamment en fonction des rapports de force instables des « grands ». C'est le cas sans doute d'Israël, de la Syrie, de l'Ukraine ou de la Turquie, mais également des autres pays de la CEI environnants, sans compter les pays qui ne font qu'en encaisser les conséquences de ces repositionnements[6].

Il semble bien que la position turque soit inconfortable. Jusqu'ici, la Turquie constitua un « pont » entre l'Asie centrale, voire la Caucasie méridionale et l'Europe méridionale, occidentale et centrale, notamment en matière de fourniture d'hydrocarbures. En même temps, elle entretient des relations excellentes avec la Russie où elle s'approvisionne en gaz naturel par un gazoduc sous la mer Noire. Or, depuis quelques années, elle fournissait des armes à la Géorgie, formait des officiers géorgiens et assurait l'approvisionnement en électricité ce pays, trois activités que Moscou n'apprécie en général guère. Or, avec le conflit

[6] En reconnaissant la sécession des deux provinces géorgiennes, la Russie affirme suivre l'exemple des pays occidentaux à propos du Kosovo. La décision de Moscou place la Serbie dans une position délicate, même si les diplomates russes affirment que leur pays ne reconnaîtra pas l'indépendance du Kosovo. Le gouvernement serbe serait entraine de vouloir renégocier le contrat énergétique conclu au début de 2008.

en Caucasie méridionale, elle a opté en faveur de la Géorgie ce qui mécontente la Russie. Sans doute, cette situation incite la Turquie à tourner encore davantage vers l'Iran, en promettant quelque € 3 milliards d'investissements dans les champs gaziers de ce dernier, malgré l'agacement évident de Washington.

Toutefois, pour sortir de sa position inconfortable, Ankara lance fin août 2008 une plateforme de coopération, en y invitant les trois pays de la Caucasie méridionale et la Russie. Cette initiative sécuriserait les conduites d'hydrocarbures à travers la Géorgie, créerait un lieu de négociation russo-turc et contribuerait au rétablissement des relations turco-arméniennes qui sont interrompues depuis le début des années 1990. Quant à l'Ukraine, le pays reste divisé et, depuis le début du conflit russo-géorgien, même polarisé.

Quarto, il conviendrait rappeler à tous les pays intéressés et comme l'a opportunément fait la chancelière allemande Merkel que le fameux article 5 du traité de l'OTAN n'implique pas de solidarité automatique en termes militaires. Chaque partie et surtout les EUA gardent le droit de décider la nature et l'importance de sa « solidarité » !

Enfin, dans une première hypothèse, la Russie pourrait contrôler tout ou une partie de la Géorgie, alors que, dans une deuxième, le « statut quo ante » pourrait s'imposer mais induire aussi une union des Ossétie actuelles et l'incorporation progressive de l'Ossétie réunie à la Fédération de la Russie. Il pourrait en être de même quant à l'Abkhazie. On pourrait encore imaginer bien d'autres scénarios, notamment une neutralisation progressive de la Géorgie à la convenance des parties étatiques et privées (les multinationales) à l'instar de la Finlande[7].

Sans doute, les multinationales énergétiques russes (TNK-BP, Rosneft, RENOVA, ALFA, Gazprom, Lukoil, Sibir, Imperial Energy, etc.) en négociation constante avec leurs homologues euro-américains participeront désormais à l'exploitation des réseaux d'oléoducs et de gazoducs, existants ou à venir, de la région. Le projet euro-américain Nabucco en tant que tel serait par contre mis en question avec le prétexte du risque accru.

La géopolitique de la migration en Europe

Les migrations évoquent des déplacements de population à grande échelle qui, au long des âges, ont renforcé ou diminué la densité démographique de région à région. D'un point de vue géopolitique, ce renforcement est généralement considéré comme une donnée positive, au contraire de la diminution qui, elle, est souvent pensée négativement. Dans ce contexte, il semble utile de tenir compte du degré d'évolution technologique. Certes, la nature de l'économie d'une région ayant une incidence capitale sur le nombre d'habitants ainsi que sur leur niveau de vie. La question est vaste. Nous ne pouvons ici que suggérer quelques pistes de réflexions analytiques et formuler quelques propositions du caractère normatif.

Quelques hypothèses

C'est abusivement que l'on entend dire, assez couramment, en Europe que nous sommes « envahis » par des étrangers, qu'ils soient venus d'Europe de l'Est, d'Afrique Centrale ou du Nord, ou du Proche-Orient, voire du Pakistan ou du Vietnam. Il est clair qu'on ne peut

[7] A ses dépends, le Finlande a appris pendant le 20e siècle ce que signifie d'avoir un voisin qui est une grande puissance, encore que, heureusement, ait pu s'adhérer à l'UE en fin du siècle.

confondre immigrations et invasions, seuls de mauvais esprits emploient le mot invasion pour diaboliser les migrants. Une invasion est une conquête armée, la dernière en Europe datant des années 1935-1940. Ce à quoi on assiste en ce début de XXIe siècle est une migration qui n'a rien à voir avec une invasion. Il s'agit d'un mouvement lent et persistant, avec des fluctuations marquées, comme cela est le cas à ce moment de la crise économique.

Les mouvements migratoires paraissent vitaux à ceux qui émigrent et font naître des craintes réelles mais diffuses dans les pays où ils aboutissent. Les migrations sont interprétables en termes de déséquilibres socio-économiques et politiques. Les individus migrent parce qu'ils sont soumis à diverses forces *centrifuges d'expulsion* et diverses forces *centripètes d'attraction* qu'elles soient d'ordre politique, social, économique ou environnemental. Ces forces engendrent un déplacement régulier des populations. A ce titre, une carte des migrations peut se lire comme une carte des déséquilibres socio-économico-politiques du monde. En réalité, peu importe la législation en place, si les forces sont suffisantes, la migration se fait, légale ou illégale.

Les déplacements de populations modifient constamment les rapports de force qui s'inscrivent dans l'espace. Les régions prépondérantes deviennent géopolitiquement parlant plus puissantes et, les régions faibles, plus vulnérables. Des individus ou des groupes arrachés à leur communauté d'origine sont sujet à *la violence*, la communauté, quant à elle, endure *la destruction de son tissus social*. Il en est de même de l'ordre si bien établi des sociétés d'accueil qui en bénéficient globalement, même s'il y apparaît souvent *l'agressivité, l'angoisse et la répression*.

Aux pays d'accueil, l'immigration fournit-elle la « chaire à canon » pour les militaires et « l'armée industrielle de réserve » pour les entreprises, grandes et petites ? Alors que les pays abandonnés souffrent du départ de leurs meilleurs : les jeunes, les mieux formés et les plus ambitieux. Plus globalement, il n'est pas démontré qu'une population en diminution séculaire provoquerait nécessairement une décroissance économique ou un déclin socioculturel pourtant souvent suggéré. D'aucuns répètent l'argument non fondé et trop souvent usité qui est : « la crainte pour nos pensions ». Or, on le sait, « nos » pensions dépendent de la répartition des fruits de la croissance économique séculaire.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, précisons la notion de migration de même que sa dimension socio-économique. Une question se pose en effet quant au nombre requis de personnes déplacées pour justifier le recours à la notion de migration : peut-on raisonnablement parler de migration en Belgique vu le nombre relativement faible d'entrants en pourcentage de la population?

En Europe, un mouvement de population important eut lieu entre 1944 et 1961 en Allemagne où 13,5 millions d'Allemands de l'est, de Bohême et de Pologne vinrent s'installer en République Fédérale. Peut-on parler d'une migration ? Peut-être est-il également nécessaire de réaliser une distinction entre le type et la qualification des personnes migrantes afin d'estimer s'il s'agit d'un mouvement à « grande échelle » ? En effet, le nombre de savants et intellectuels européens séduits par les centres de recherches américains ne semble pas pouvoir être comparé aux mouvements des réfugiés africains affamés vers l'Europe. L'exode rural dû au déclin de l'agriculture et à l'attrait des grandes villes peut-il être qualifié de migration « intérieure » ?

Premières considérations et observations

On est tenté, aujourd'hui, de ne voir d'autres explications aux migrations qu'économiques : des gens meurent de faim, pleurent après du travail ou veulent en tous cas améliorer leurs conditions de vie en débarquant qui aux Etats-Unis, qui en Europe, ces pays riches. Débarque-t-on au Japon, cet autre pays riche ? Non. Mais, il est vrai que l'Arabie Saoudite -en raison de ses ressources pétrolières- a un taux d'immigration important, puisqu'elle accueille environ quatre millions d'immigrés sur son territoire, soit presque autant que la France et le Royaume Uni.

Le mouvement évoqué vers l'Allemagne au cours de la seconde moitié du XXe siècle, avait-il pour motivation essentielle le travail et l'amélioration du niveau de vie ou plutôt la fuite d'un régime soviétique dictatorial faussement drapé de démocratie ? Quelle valeur accorder aux seules motivations économiques ? Actuellement encore, il semble exister une légère mais constante émigration de l'Est vers l'Ouest de l'Europe qui semble avoir pour cause des raisons politiques au moins aussi importantes qu'économiques. Au moment de la partition de l'Inde et du Pakistan on a observé environ huit millions de déplacements dus principalement à des raisons de croyances religieuses.

Précisons que les migrants sont des personnes qui se trouvent hors de leur pays d'origine et que le statut de réfugié leur est donné si elles ont été forcées d'abandonner leur maison pour des raisons de persécution, que leur départ soit individuel ou qu'il figure dans le contexte d'un exode massif dû à des problèmes politiques, militaires, religieux ou autres. Enfin, les groupes persécutés qui restent dans leur pays d'origine, sans franchir une frontière internationale, sont appelés "personnes déplacées". Dans tous les cas, le sentiment d'arrachement au pays d'origine subsiste de longues années après le départ.

Les zones les plus attractives restent les Etats-Unis d'Amérique et l'Europe suivis par les Etats du Golfe (haut niveau de vie et/ou appel de mains-d'œuvre nombreuses). Les zones répulsives se concentrent en Asie du Sud et de l'Est (pression démographique), en Asie Centrale (insécurité politique), en Afrique (pauvreté), à l'exception de l'Afrique du Sud, et en Amérique Latine (niveau de développement moyen). Quelques courants intracontinentaux sont fortement alimentés tels en Europe (Est vers Ouest), en Amérique du Nord (Mexique vers EUA), en Asie (Chine vers autres pays), et en Afrique (vers l'Afrique du Sud plus développée, ou à l'intérieur de la zone centre Afrique). L'Australie reste relativement marginalisée en raison de sa politique très restrictive.

La carte du solde migratoire dans les pays européens montre un net déficit des pays centre-européens au profit de l'Europe de l'Ouest. Les pays les plus attractifs restent la péninsule nordique, le Royaume Uni, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Tandis que les pays du Nord de l'Europe attirent par leur haut niveau de vie et leurs avantages sociaux comparatifs, les pays du Sud de l'Europe restent la porte d'entrée favorite pour les migrants africains ou latino-américains notamment. Le Royaume-Uni conserve ses relations privilégiées de toujours avec les pays de l'ancien Commonwealth et, avec l'Irlande, présente une attraction non négligeable sur tous les pays anglophones. La balance naturelle de l'évolution démographique ne corrige nullement ces écarts. Chaque communauté « extracommunautaire » aux pays membres de l'Union européenne dépasse rarement 1 % de la population totale. L'exception en est l'Allemagne avec sa communauté turco-kurde.

Si dans les régions du monde les plus développées, soit l'Europe et l'Amérique du Nord, la population resterait quasi stagnante entre 2000 et 2050, soit 1,2 milliard, compte tenu des baisses de populations autochtones et de l'immigration persistante. Par contre, on passerait de l'an 2000 à l'an 2050 de 4,9 milliards de personnes à 7,700 milliards dans les régions du monde les moins développées. Dans ces régions, les mouvements migratoires restent bien plus amples qu'en Europe ou en Amérique du Nord. Ces chiffres approximatifs illustrent, sans autre commentaire, que les mouvements migratoires ne sont pas près de s'arrêter au cours des prochaines années. Au terme de ce siècle, il est probable que la population mondiale se stabilise. Les migrations du 19e siècle ont été bien plus importantes en termes de volume et de proportion de populations que ce que l'on peut observer aujourd'hui.

Si pauvreté et chômage sont les causes majeures des migrations aujourd'hui, elles n'en sont pas les causes exclusives. L'organisation de leurs flux dépend de plus en plus de réseaux légaux et illégaux qui interceptent une part croissante des bénéfices de la mondialisation en précarisant les emplois. Le commerce illégal des travailleurs s'est considérablement accru depuis les années 1990, vu l'émergence de nouveaux réseaux sur la scène internationale, notamment en relation avec l'accroissement du tourisme du sexe, véritables stratégies de développement pour certains pays du Sud.

Facteurs stabilisant et déstabilisant

La migration est un facteur qui peut être stabilisant ou déstabilisant sur le plan géopolitique au sens où elle met en place de nouvelles relations économiques et politiques, de nouveaux rapports de forces, de nouvelles luttes d'influence, en même temps qu'elle crée de nouveaux liens, voire renforce l'ingérence des pays immigrants.

Depuis des décennies, les envois de fonds des travailleurs émigrés augmentent. Globalement, les envois de fonds enregistrés sont la deuxième source de financement extérieur des pays du Sud (immédiatement après les investissements directs étrangers), ils représentent le double de l'aide publique au développement et sont très peu volatils. Certes, les envois de fonds proviennent principalement des pays riches. Notons qu'après un certain temps, ces renvois tendent à diminuer suivant l'intégration progressive et l'apparition du 2^{e}, voire du 3^{e} générations des populations migrantes dans leur lieu d'accueil. En Belgique comme en France, c'est déjà le cas en ce qui concerne les immigrés algériens ou marocains d'il y a 40-50 années.

Cependant, les pays d'émigration voient leur population vieillir, se féminiser dans une première phase (émigration préférentielle des hommes), se masculiniser dans une seconde phase, et changer de comportement culturel par contact avec les produits nouveaux provenant des pays d'accueil; ils reçoivent en retour un support financier, de nouvelles possibilités d'investissement par renvoi de l'argent économisé par des migrants. Les pays d'immigration voient leur population rajeunir, se masculiniser d'abord, se féminiser ensuite, mais connaissent une montée du racisme et de l'exclusion; les autochtones bénéficient des produits, des services fabriqués à bas salaires; une partie des salaires gagnés relativement faible est renvoyée vers les pays d'origine pendant les quelques premières années d'émigration.

Dans tous les cas l'émigration constitue une perte d'effectifs plus ou moins qualifiés selon les cas. Les migrations de personnel peu qualifié tendent toutefois à se réduire suite à la délocalisation des entreprises vers des pays à bas salaires et ce, au profit d'une émigration de

personnel qualifié (fuite des cerveaux) touchant tant les pays en voie de développement que la vielle Europe. Ainsi par exemple, Paris compte plus de médecins béninois que le Bénin lui-même. Ou encore, la vieille Europe produit un excédent de personnel hautement qualifié qui tend à émigrer vers l'Amérique du Nord ou, plus récemment, vers les nouvelles économies émergentes.

A travers le monde, les mouvements migratoires concernent officiellement *un million de personnes par an* (*probablement deux ou trois fois plus* selon les estimations des Nations Unies). On estime qu'une personne sur deux qui émigre vers le monde industrialisé le fait dans la clandestinité. Essentiellement jeunes et clandestines, ces personnes passent des pays pauvres vers les pays riches. Elles cherchent asile pour des raisons politico-militaires, et/ou de travail du fait de l'extrême pauvreté dans leurs pays ou en quête d'une vie digne. Dans ce dernier cas, il s'agit de plus en plus de femmes sous-occupées dans leur pays d'origine, et trop souvent exploitées dans leur pays d'accueil. Certains mouvements naissent aussi de l'épuisement des ressources naturelles locales, alimentant le flot de ce que l'on appelle les migrations environnementales. L'ensemble de ces mouvements répond donc à une *force centrifuge d'expulsion*.

Depuis un demi-siècle, la Belgique a accueilli par migration plus de personnes qu'elle n'en a perdu. L'installation d'immigrants (et des enfants qu'ils ont eus) a eu pour conséquence une augmentation de la population de la Belgique d'environ 1.500.000 unités. L'apport migratoire a également contribué à ce que le vieillissement de la population soit un peu moins prononcé que si le pays s'était fermé[8]. Toutefois, l'impact migratoire est beaucoup plus faible qu'on ne le pense généralement car les immigrants vieillissent également.

Après l'immigration massive des années 1960, le solde migratoire ces dernières décennies s'avère faible en Belgique, du moins en ce qui concerne les mouvements légaux. Par nationalités, l'élément majeur au niveau des entrées, la moitié des immigrés annuels sont des communautaires et les deux tiers des européens, même s'ils demeurent moins longtemps que les autres. Il s'agit avant tout des Français et des Néerlandais. Ce phénomène apparaît remarquablement constant. En outre, la Belgique est un des pays qui attire particulièrement les ressortissants communautaires, notamment à cause de la position centrale du pays au sein de l'UE et de la localisation des institutions européennes à Bruxelles. Cette évolution renforce évidemment la position de cette ville !

Taux de variation de la population en Union européenne (pour 1000 habitants)

	Variation naturelle			**Solde migratoire***			**Variation totale**		
	2000	**2008**	**2009**	**2000**	**2008**	**2009**	**2000**	**2008**	**2009**
UE27	0,6	1,2	1,0	1,5	2,9	1,7	2,1	4,1	2,7
Belgique	1,0	2,2	2,0	1,4	5,6	5,1	2,4	7,8	7,1

[8] Beaucoup déclarent l'immigration utile en évoquent insidieusement « nos pensions futures » ou certains emplois. Or, même à une modeste croissance constante du Produit Intérieur Brut et compte tenu des effets du vieillissement de la population, « nos pensions » ne posent aucun problème. C'est le cas à condition qu'une partie des fruits de l'augmentation que connaît la productivité soit consacrée aux pensions accrues. Si l'augmentation annuelle de la productivité restait comme elle a historiquement été de quelque deux pourcents, la partie à attribuer aux pensions s'élèverait à bien moins qu'un pourcent. De même, les emplois en question sont ceux que le patronat ne veut pas rémunérer de telle façon que les « indigènes » les acceptent. Ce comportement s'explique naturellement par la stratégie d'accroître encore davantage ses profits et ses performances boursières.

Bulgarie	-5,1	-4,3	-3,6	0,0	-0,1	-2,1	-5,1	-4,4	-5,6
République tchèque	-1,8	1,4	1,0	0,6	6,9	2,7	-1,1	8,3	3,7
Danemark	1,7	1,9	1,4	1,9	3,5	3,9	3,6	5,4	5,3
Allemagne	-0,9	-2,0	-2,3	2,0	-0,7	-0,2	1,2	-2,6	-2,5
Estonie	-3,9	-0,5	-0,2	0,2	0,1	0,0	-3,7	-0,4	-0,2
Irlande	6,1	10,6	10,2	8,4	0,4	-9,0	14,5	11,0	1,3
Grèce	-0,2	0,9	0,7	2,7	3,2	2,4	2,5	4,1	3,1
Espagne	0,9	2,8	2,2	9,7	9,2	1,3	10,6	12,0	3,5
France	4,4	4,5	4,3	2,7	1,5	1,1	7,1	6,0	5,4
Italie	-0,2	-0,1	-0,4	0,9	7,3	5,3	0,7	7,1	4,9
Chypre	4,5	5,1	5,5	5,7	4,5	-4,0	10,2	9,6	1,5
Lettonie	-5,0	-3,1	-3,6	-2,3	-1,1	-2,1	-7,4	-4,2	-5,7
Lituanie	-1,4	-2,6	-1,6	-5,8	-2,3	-4,6	-7,2	-4,9	-6,2
Luxembourg	4,5	4,1	4,0	7,9	15,8	13,2	12,4	19,9	17,2
Hongrie	-3,7	-3,1	-3,4	1,6	1,6	1,6	-2,1	-1,4	-1,8
Malte	3,8	2,1	2,2	2,3	5,9	-3,8	6,1	8,1	-1,6
Pays-Bas	4,2	3,0	3,1	3,6	1,9	2,5	7,7	4,9	5,6
Autriche	0,2	0,3	-0,1	2,2	4,1	2,5	2,3	4,4	2,4
Pologne	0,3	0,9	0,9	-10,7	-0,4	0,0	-10,4	0,5	0,8
Portugal	1,4	0,0	-0,5	4,6	0,9	1,4	6,0	0,9	1,0
Roumanie	-0,9	-1,5	-1,6	-0,2	0,1	-0,1	-1,1	-1,4	-1,7
Slovénie	-0,2	1,7	1,4	1,4	9,2	5,8	1,2	10,9	7,2
Slovaquie	0,5	0,8	1,5	-4,1	1,3	0,8	-3,7	2,1	2,3
Finlande	1,4	2,0	2,0	0,5	2,9	2,7	1,9	4,9	4,7
Suède	-0,3	1,9	2,3	2,7	6,0	6,7	2,4	8,0	9,1
Royaume-Uni	1,2	3,5	3,7	2,4	3,3	2,9	3,6	6,8	6,7
Croatie	-1,5	-1,9	:	-11,7	1,6	:	-13,2	-0,3	:
Anc. Rép. Yougoslave de Macédoine	5,9	1,9	2,3	-1,2	-0,3	-0,2	4,7	1,7	2,0
Turquie	14,1	11,4	11,2	0,9	1,7	3,3	14,9	13,1	14,5
Islande	8,8	9,0	9,5	6,5	3,3	-15,0	15,3	12,3	-5,5
Liechtenstein	5,5	4,1	4,9	7,8	2,5	3,9	13,4	6,6	8,8
Norvège	3,4	3,9	4,2	2,2	9,1	8,0	5,6	13,0	12,2
Suisse	2,2	2,0	2,0	3,3	12,1	8,5	5,5	14,2	10,5

Source : Eurostat

Depuis 2000, le Commission Européen estime révolue la politique d'immigration nulle, préconisant l'entrée en Union européenne de nouveaux migrants. L'application de cette politique permettrait de compenser le vieillissement de la population et la diminution du nombre d'actifs soit, en d'autres mots, d'améliorer les revenus sociaux des vieux pays européens. En termes purement mathématiques, il semblerait que si le maintien de la population au niveau de 1995 pour l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume Uni devait

être maintenu, il faudrait tripler le nombre d'immigrants, soit près de 700.000 personnes par an. Si le but était de maintenir le niveau de la *population active,* il faudrait que l'immigration en Union européenne se monte à plus d'un million d'immigrants par an…

Le 1er janvier 2010, il y avait 501 millions d'Européens, soit 1,4 millions de plus qu'à la même date en 2009. La population européenne a connu une croissance naturelle d'un demi-million et le flux migratoire a fourni le 0,9 million restant. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui Eurostat, l'office européen de statistiques. La Belgique compte parmi les plus forts taux de croissance de l'Union européenne. En 2010, elle comptait 10.827.000 habitants, soit 77.000 de plus que l'année précédente (+7,1%). La croissance de la population en Belgique est principalement due à la migration (5,1% de 77.000 personnes).

Forces centrifuges et centripètes

La migration contemporaine s'avère complexe et s'est intensifiée par rapport au passé. Les migrants sont soumis à deux types de forces l'une, centrifuge et l'autre, centripète. La première pousse au départ tandis que la seconde exerce une attirance. La moitié de la migration concernerait l'Afrique. Le caractère clandestin de la migration aggrave évidemment les difficultés éprouvées par les migrants. Ceux-ci subissent alors leur inexistence juridique et se prêtent à toute sorte d'abus et d'exploitations.

Il existe également des forces centripètes d'attraction du côté des pays riches. *La loi et l'ordre* de ces pays garantissent une certaine tranquillité, voire stabilité, mais non sans dégâts pour la démocratie. Les écarts croissants entre riches et pauvres dans les pays du Nord créent l'apparence d'un *paradis de riches assorti d'une couverture variable mais réelle de protection sociale*. La migration *fournit au pays d'accueil des travailleurs à des secteurs économiques* qui refusent de payer des salaires convenables, souvent saisonniers ou dangereux pour la santé. Ces pays attirent *des diplômés* sans en avoir à assumer les coûts de formation.

Dans les activités domestiques, de prostitution ou de service de proximité, les observateurs enregistrent une immigration clandestine, féminine et mal payée qui s'apparente à l'institution d'une sorte d'esclavage. Tant en Asie qu'en Europe, la traite des êtres humains, principalement des femmes, commence à atteindre un niveau non égalé antérieurement. Elle réunit tous les avatars de l'exploitation qu'elle soit économique, sociale ou sexuelle.

La traite des êtres humains rapporte davantage que le commerce de drogues ou d'armes dans certaines régions du monde, quoique les trois soient souvent pratiquées simultanément par des mêmes multinationales clandestines. Le commerce du sexe, mondialisé et industrialisé, entre plus ou moins visiblement dans la stratégie de développement de plusieurs pays par le tourisme. L'Asie est de loin le continent le plus touché : 2 millions de prostituées en Thaïlande pour 800.000 visiteurs ; aux Philippines et en Indonésie, l'industrie du sexe représenterait entre 2 et 14 % du PIB.

Les contradictions de la migration internationale et de la globalisation capitaliste

Durant le processus de colonisation, les classes dirigeantes ont fait appel aux migrants du vieux monde de même qu'à la migration forcée des esclaves d'Afrique, pour pouvoir disposer

de travailleurs à mettre au service de la production capitaliste. Le Brésil, l'Argentine et le Mexique, pour ne citer que les plus grands, ont ainsi continué, durant tout le 19e siècle, à attirer des populations qui rêvaient d'un nouveau monde où il ferait bon vivre et où il y avait une demande de main-d'œuvre.

Les migrations du 19e siècle ont été bien plus importantes en termes de volume et de proportion de populations que ce que l'on peut observer aujourd'hui. A titre d'exemple, aux Etats-Unis d'Amérique l'immigration, entre les années 1820 et 1945, a été de l'ordre de 40 millions, alors qu'entre les années 1945 et 1980 elle a été de 10 millions. Dans le même ordre d'idée, entre 1847 et 1854, 20 % de la population irlandaise ont quitté le pays.

Avec la grande crise du capital des années trente et les mesures protectionnistes qui ont suivi, les implantations de régimes nationalistes et surtout autoritaires qui ont abouti à la guerre mondiale, les frontières se sont fermées aux mouvements des populations. La décolonisation précipitée accompagnée de la fixation des frontières parfois arbitraires, puis la dégradation environnementale ou les conflits locaux actuellement de plus en plus nombreux, sont aussi devenus à l'origine des flux migratoires.

Depuis la guerre 1939-45, le cadre des migrations s´insère dans le contexte plus large de l'économie mondiale. Le modèle néolibéral adopté par les classes dirigeantes, subordonnant la politique et l'économie aux exigences du capital financier national et international, aggrave encore davantage le pénible va-et-vient d'amples secteurs de la population. Les travailleurs sont poussés à une mobilité fréquente et, en même temps, finissent bloqués à n'importe quel type de frontières.

Le modèle néolibéral implanté durant les années 1990 est essentiellement récessif tel que, il y a bien longtemps, Alfred Sauvy nous l'expliqua: les hausses de productivités dans les secteurs de pointe se réalisent au détriment de la population active qui voit non seulement ses effectifs diminuer, mais aussi sa part dans le produit national brut en termes absolus et relatifs. L'internationalisation qu'opère le capitalisme financier lance sur les routes des files d'hommes et de femmes sans espoir de pouvoir se fixer dans un lieu de vie, au point de choisir l'émigration comme substitut de l'intégration sociale. Ainsi, une partie significative de la population est devenue inutile et inadéquate au système dominant, national et international.

Dans les sociétés globalisées, la concentration de la richesse et des revenus se conjugue par conséquent avec la stagnation économique et l'exclusion des populations. D'où la migration internationale accélérée. Les « gagnants » sont les actionnaires des multinationales ainsi qu'une minorité de cadres supérieurs, de dirigeants qui jouissent de salaires des plus élevés au monde. Le retour en force de la pauvreté accompagne les « merveilles du libre-échange. La crise actuelle à la fois économique, financière et environnementale ne fait qu'aggraver la situation et qu'accélérer les mouvements migratoires.

Aucune réflexion politique à plus long terme ne se profile à l'horizon. Dès lors, ce fait ne peut-il pas être interprété comme une volonté de ne pas agir et de vouloir maintenir toutes les dimensions négatives de la migration ? Or, il semble bien qu'une chose reste cependant incontestable : le nombre des migrants, tant en Europe que dans le monde, ne fera que croître considérablement dans les prochaines décennies. De plus, l'Union européenne tend à devenir le pôle migratoire le plus important de la planète, en voie de dépasser les Etats-Unis.

Quid de l'Union européenne ?

Si on veut bien saisir l'évolution démographique européenne, il est essentiel d'avoir à l'esprit les facteurs significatifs de l'évolution démographique, à savoir :

- l'évolution fulgurante de la technologie mondiale
- le vieillissement des populations européennes accru de souche par la dénatalité
- l'accès généralisé des femmes au monde du travail sans distinction
- la généralisation de l'éducation et de la formation tant en Union européenne qu'ailleurs
- l'urbanisation grandissante dans tous les continents
- l'explosion démographique africaine nonobstant le sida
- la désertification progressive suite au réchauffement de la planète

Ces facteurs méritent des éclaircissements et surtout prêtent à débat. Certains d'entre eux ont un caractère général, d'autres concernent uniquement l'Union européenne. Quels sont leurs effets positifs ou négatifs au sein de l'Union européenne ? Il est peut-être intéressant de faire une distinction entre les migrants qui nous viennent de l'intérieur de l'Europe et ceux qui proviennent d'autres continents, essentiellement africain et asiatique.

Les Européens arrivants sont des techniciens ou cadres bien formés que l'écart existant entre niveau de formation et développement technologique laisse au chômage ou en tous cas mal employés et donc, mal rémunérés, ils sont attirés par des niveaux de salaire attractifs. En ce qui concerne la plupart des africains et asiatiques, ils sont arrivés avec peu de qualifications, comprenant mal que l'évolution technologique de nos pays requérait de moins en moins de main-d'œuvre de simple exécution. La diminution significative des industries lourdes et d'extraction en UE crée évidemment moins de besoin en personnel ouvrier que de techniciens et cadres évolués.

Face à un phénomène aussi complexe et massif que l'immigration européenne actuelle, est-il réaliste de faire une distinction entre les flux réguliers ou irréguliers, alors qu'en fait la maîtrise de la légalité échappe pour sa plus grande part aux gouvernements européens ? On peut dire que le Traité de Lisbonne vise à une politique commune de l'immigration. Cette politique peut être mise en œuvre de façon plus ouverte ou plus restrictive : tout dépend des modalités de cette mise en œuvre. Le souci sécuritaire, évidemment, risque ne pas être absent. Or, cette tendance ne milite guère en faveur des solutions humaines à long terme.

Beaucoup s'interrogent sur ce que signifie véritablement « l'intégration convenable » des immigrés. A quoi doivent-ils s'intégrer ou s'assimiler : aux Parisiens ou Bruxellois, aux ouvriers ou à la haute bourgeoisie, aux croyants ou aux fans du club X de football ? La réponse n'est pas évidente. Il reste néanmoins des questions liées à la cohabitation basée sur les usages sociaux (pratiques, langues, religions, etc.) qui, par leur nature, sont évolutifs et celles qui ont trait à « un ordre juridique et légal » (séparation Etat-Eglises, non discrimination, égalité femme-homme, etc.) toujours amendable.

Allons plus loin et posons la question ardue: qu'est-ce qu'un immigré ou un étranger? La personne qui vient d'arriver dans un pays comme demandeur d'asile, diplomate, réfugié, travailleur légal ou non, fonctionnaire international, etc.? Celles ou ceux qui choisissent le pays pour bénéficier des avantages fiscaux tels les Hollandais ou les Français en Belgique? Celles ou ceux comme des Italiens qui sont déjà là depuis belle lurette et donnent à présent le secrétaire général d'un grand parti traditionnel? Celle ou celui comme les souverains depuis la

création de la Belgique? Celle ou celui qui fait partie du lot de ceux qui arrivèrent sous la pression des Goths, des Hongrois ou des Mongols il y a bien des siècles?

En fait, la natalité et la fécondité des populations étrangères diminuent ce qui confirme l'expérience historique à travers le monde : les comportements démographiques de chaque groupe humain s'alignent, en moyenne, sur ceux de la population dominante. La tendance est générale et pourrait être la traduction d'un processus d'homogénéisation progressive des comportements de reproduction convergeant vers le niveau et le calendrier du pays d'accueil.

En d'autres termes, les normes et valeurs socioculturelles en vigueur dans le pays d'accueil pèseraient tôt ou tard sur les comportements de reproduction des différentes nationalités et orienteraient leur fécondité à la baisse. Les raisons en pourraient être que « le tiers-monde » tend à ressembler démographiquement en partie au « quart-monde » du pays même ou, à en sortir progressivement. On notera également un vieillissement rapide de la population étrangère par le sommet de la pyramide des âges.

N'est-il pas hâtif de conclure ?

Rien ne peut apparemment faire obstacle aux *flux inévitables des migrants*. L'histoire nous enseigne que les migrants traversent des murs, des fleuves ou des montagnes afin de sauver leurs vies ou d'occuper des nouveaux territoires, d'arriver à un mieux-être hardiment escompté à la place de la misère, de la famine ou de suivre des tentations aventurières ou missionnaires[9]. Il nous faut rappeler que nous, concitoyens européens, sommes parfois peu disposés à exercer certaines activités que nous considérons culturellement comme n'étant pas valorisantes ou mal rémunérées.

La solidarité sociale qu'avaient mise en place, au Nord et à l'Ouest, la révolution industrielle et la lutte sociale s'érode alors qu'elle représente la meilleure mise en garde contre les abus d'un capitalisme exacerbé. Aujourd'hui on constate que de nombreux gouvernements des pays développés ont établi une relation directe entre chômage et immigration, ce qui apparaît totalement biaisé. Cet argument largement diffusé contribue à renforcer les adeptes d'une politique anti-migratoire, en même temps qu'il alimente l'individualisme et le racisme. Si le climat social continue à se dégrader de la sorte, le chemin vers la stabilité et la paix ne sera-t-il pas ardu au travers d'un environnement d'insécurité grandissante, de pauvreté et de violence ? Cette problématique se révèle délicate dans la mesure où les politiques sociales sont conçues sous formes de privatisation des retraites, de réduction des allocations de chômage, de détérioration des conditions de travail au nom de la flexibilité, etc.

Certes, l'Union européenne n'a pas d'intérêt à modifier les rapports de force entre l'Est et l'Ouest, entre le Sud et le Nord. Si l'on opte dans le sens d'un développement durable et équilibré, garant de paix, il convient d'une part, d'envisager une régulation humaine des flux et ce, en collaboration avec les pays d'émigrations concernés et d'autre part, de freiner ces mouvements via une véritable coopération au développement ciblée et significative. Si l'on

[9] Que constat-on dans l'histoire ? Au 3e siècle, l'empereur Dioclétien renforce les *limes* mais c'est la germanisation. La Grande Muraille en Chine n'empêche pas la « mongolisation » du pays. Aux Etats-Unis d'Amérique, les murettes en béton et la surveillances raffiné la frontière américano-méxicaine ne fait que freiner au mieux la latino-américanisation incessante du pays (près de 20% de la population sont déjà concernés). L'échec de Schengen : mouvements migratoires de l'Est à l'Ouest ! Et, notre BHV : la « tâche d'huile » des francophones s'amplifie constamment !

est devant le choix entre soit, une volonté d'assimilation pure et simple, soit, une intégration de caractère multiculturel sur base d'une citoyenneté commune, que voulons-nous ?

A titre d'exemple, en Belgique, *l'assimilation* comme telle se heurte à la difficulté de définir ce qu'est la « belgicité » et s'avère donc une illusion dangereuse. Les Belges sont de trois régions différentes et de trois communautés culturelles distinctes. Ils sont propriétaires, employés ou ouvriers. Ils ont des grandes ou petites familles ou encore vivent hors du cadre familial. Certains en sont religieux, mais la majorité devient agnostique. Beaucoup en disposent peu de fortunes, mais une minorité notable en est bien lotie. D'aucuns en favorisent tel ou tel club de football, telles ou telles vacances, etc. L'assimilation visée s'avère donc impossible. La vouloir correspond à un mirage hélas politique qui peut devenir dangereux parce qu'irréalisable et conduire à des excès d'un populisme autoritaire.

Toutefois, *l'intégration* n'est pas sans problème non plus. D'une part, il ne suffit pas de se référer à une tolérance aussi grande que possible à l'égard d'Autrui. Outre les trois langues officielles en Belgique, il y existe de multiples parlers qui ne rendent pas toujours aisée la communication. A côté des églises chrétiennes, les mosquées sont là. Des groupes d'adolescents de toutes origines peuvent bien casser de véhicules et être éduqués devant la TV de leurs langues. Aux problèmes de société, les solutions doivent être sociétales.

D'autre part, l'intégration elle-même présuppose *une base de citoyenneté commune*. Bien entendu, il y a le respect des droits et des obligations du lieu d'immigration externe et interne. Mais, au-delà de ce respect, la cohabitation comme telle développe des difficultés dont il faut activement s'occuper et toutes les personnes impliquées en sont concernées sans exception.

Des propositions qui s'imposeraient

Tout le monde convient à présent qu'il faille *réguler à nouveau l'Union européenne* afin de tendre vers une Europe sociale qui soumet à la concertation, au contrôle et à la surveillance l'emploi et les conditions de travail, les secteurs sociaux et économiques et autres, en vue de rétablir la légalité dans ces domaines. Les propositions qui suivent sont celles qui paraissent logiques, peut-être nécessaires mais pas suffisantes.

En ce qui concerne *les pays d'émigration* :

- conjuguer la coopération au développement avec une politique migratoire pour qu'il y ait « équilibre et efficacité » s'impose ; il faudrait que cette idée s'intègre dans une politique globale ;
- mettre en œuvre des outils de coopération, dégagés de tout esprit post-colonialiste, qui réduirait la pauvreté au Sud, diminuant de la sorte la pression migratoire et les facteurs favorisant le racisme et l'insécurité ;
- investir dans le secteur de la formation dans nos pays et dans les pays d'émigration.
- respecter intégralement les engagements pris par les Conventions de Genève concernant le droit à l'asile, et plus généralement le respect des droits humains fondamentaux par rapport à toute personne résidante sur le territoire européen.

La réponse requiert également une mise en œuvre urgente et progressive d'une *politique migratoire globale*. Concrètement, elle pourrait débuter notamment par une série d'efforts :

- développer une politique de haute sécurité contre les filières de trafics humains et refuser les gesticulations diplomatico-militaires qui tentent de renforcer les surveillances maritimes (politique sécuritaire) pour arrêter l'immigration provenant de l'Afrique ;

- instaurer des visas à entrées multiples qui réduiraient le nombre de migrants séjournant au Nord sans papiers dès qu'ils prendront conscience de la possibilité d'une visite au pays avec un retour possible vers le Nord sans se soumettre à nouveau à toutes les formalités. Ces visas à entrées multiples permettraient également d'éviter les passages clandestins et la résidence cachée à vie des individus ayant au péril de longues démarches, voire de leur vie, obtenu « le » visa de leur vie ;
- l'ouverture des frontières du Nord à l'immigration de *familles entières* pourra probablement faciliter l'intégration de leurs enfants par leur insertion dans le cercle scolaire et sociétal. Une immigration régulée, lente et progressive, commençant dès maintenant, plutôt que massive et subite, augmente le succès d'une meilleure tolérance et d'une intégration réussie ; la mise en œuvre immédiate d'une politique d'ouverture à l'immigration rendra plus aisée la cohabitation multiculturelle future avec toute sa richesse.

Au niveau national et européen, un effort de communication et d'information est également nécessaire afin de démystifier le discours démographico-économique qui déclare une nécessité de l'immigration tant pour assurer l'équilibre d'emplois que celui du financement des retraites, en raison de l'évolution démographique. D'une part la situation est très différente selon les pays : de ce point de vue, en Belgique et en France, il n'y a aucune raison de s'alarmer à condition d'avoir des politiques actives de formation et d'emploi adéquates ; d'autre part, les pays à très basse fécondité posent davantage problème, mais là non plus l'immigration n'est pas une solution de long terme, elle peut tout au plus être un élément très partiel de solution.

Se rappelant qu'une politique migratoire n'est pas seulement une considération économique, mais bien une question de droits de l'homme, elle doit être à la fois socialement, politiquement et économiquement durable. Il apparaît qu'une meilleure prise en compte des réalités, une acculturation active à et de notre société, et une éducation constante à l'acceptation d'Autrui soient des exigences de base à formuler. C'est avec les populations concernées et non sans elles qu'un meilleur futur peut être envisagé et un consensus social construit.

Des difficultés politiques nouvelles en Europe

Il reste cependant que les difficultés politiques pour aborder les questions de fond ne diminuent guère de notre côté. Jusqu'il y a peu, la droite ou l'extrême droite polémiquait à propos de l'immigration, en évoquant l'identité des Etats-Nations, la pureté ethnique ou la culture nationale. La gauche est restée sur sa position de principe de la solidarité, même si dans la pratique cette position n'a pas pu toujours respectée. Or, depuis une décennie ou deux, la thématique de l'immigration se mue en celle du danger de l'Islam ou de l'islamisme.

Du coup, les discours de la droite s'enrichie soudainement d'un nouveau thème : la sauvegarde du caractère chrétien de l'Europe. Elle refuse l'Islam qui «envahirait » le système juridique, scolaire ou politique. Mais, dans cette optique, la gauche rejoint hélas la droite mais, certes, pour des raisons différentes. Devant l'islamisation imaginaire de l'immigration, elle se sent attaquée dans ses convictions de citoyenneté : l'attachement à la sécularisation, le respect des droits humains et plus particulièrement de ceux des femmes, le refus du fondamentalisme religieux, etc.

Affronter et débattre ces évolutions sont indispensables afin d'arriver à des solutions respectueuses de la démocratie, de la justice et des droits humains. Il s'agit de notre avenir à tous et d'un consensus social indispensable à une autonomie géopolitique de l'Union européenne !

La position inconfortable actuelle du Bélarus

Comparé à la Géorgie, le Bélarus occupe une place inconfortable sur le territoire eurasiatique. Il se trouve bordé à l'ouest par la Pologne, au nord par la Lettonie et la Lituanie, à l'est par la Russie et au sud par l'Ukraine. Son territoire est de 207 600 $km^{2,}$ soit les deux-tiers de la France. Pas d'accès à la mer. Sa population dépasse les 10 millions de personnes. Le pays est au milieu d'une vaste plaine de Moscou jusqu'à Berlin, se prêtant à des invasions rapides de l'est ou de l'ouest. Il est indépendant depuis la dissolution de l'URSS, en 1991.

Les données de la situation interne

Le Bélarus actuel était la partie la plus développée de feu l'URSS, avec le niveau de vie le plus élevé. Ce pays concentrait dans le cadre de son industrie les technologies nouvelles. Après la fin de l'URSS, la nouvelle équipe au pouvoir dès 1991 a commencé à appliquer une politique néolibérale. Alexandre Loukachenko, candidat à l'élection présidentielle de 1994, en opposition à cette politique, a été élu avec 80% des voix. Ce que personne n'a contesté à l'époque.

Son programme ? Maintenir globalement les structures étatiques existantes et refuser la privatisation de l'essentiel des grandes entreprises d'Etat comme dans les autres pays ex-soviétiques, avec les conséquences que l'on connaît, soit l'appropriation de l'essentiel des richesses nationales par les oligarques, les milieux mafieux ou le capital occidental.

Loukachenko est un président élu à chaque fois par la majorité des Bélarusses, parce qu'il a su conserver les aspects positifs de l'URSS. La majorité paraît certaine mais numériquement un excessive. Les gens ont du travail, les retraités touchent leur pension, le système éducatif est de haut niveau, etc. Le niveau de vie est relativement élevé, il n'y a pas de misère apparente comme dans nos sociétés occidentales. Cela même si le régime présidentiel à des tendances autoritaires, voire répressives.

Loukachenko est évidemment un produit rescapé de la bureaucratie soviétique. Mais en même temps il défend un pays attaqué de l'extérieur et on ne peut lui reprocher de ne pas s'étaler devant les menaces étrangères. Dans cette situation, rien n'est fait évidemment pour développer une liberté médiatique qui serait utilisée essentiellement par une opposition financée de l'extérieur.

De plus en plus acculée par ses adversaires extérieurs, le Bélarus essaie d'autres formes de partenariat, avec le Venezuela notamment. En mai 2011, il organise même une conférence à la bibliothèque nationale de Minsk sur les moyens d'une coopération avec l'Europe occidentale qui lui permettrait de conserver son modèle économique socialisant. Le Bélarus est le seul pays européen à faire partie du Mouvement des non alignés. Elle est aussi le seul à ne pas être membre du Conseil de l'Europe notamment du fait qu'elle n'a pas aboli la peine de mort, à l'instar des Etats-Unis d'Amérique.

La stratégies des grandes puissances

Depuis le début des années 2000, la campagne anti-Bélarus aux Etats-Unis d'Amérique et en Europe, ainsi qu'en Russie s'accentue chaque année. Elle ne vise en réalité pas le régime autoritaire. Elle a comme objectif d'ouvrir l'économie bélarusse aux multinationales :

- ✓ d'une part, pour acquérir 10 millions de consommateurs et,
- ✓ d'autre part, pour racheter les oléoducs et gazoducs qui traverse le territoire national, ainsi que certains secteurs industriels : grosses usines de tracteurs, d'armes, d'industrie spatiale, électronique, pétrochimique, alimentaire...

Dès l'indépendance du Bélarus, Moscou poursuit avec le pays un bras de fer en vue d'obtenir d'elle qu'elle brade ses entreprises d'Etat. Le Bélarus connaît des difficultés financières aux yeux de ses créanciers russes et occidentales. En avril 2011, le gouvernement de Minsk se tourne vers Moscou pour obtenir un crédit de quelque € 2,5 milliards. Minsk a déjà dû solliciter à Moscou ce genre de crédit et a longtemps reproché à la Russie de ne pas créer la zone de libre-échange de la Communauté des Etats indépendants promise depuis longtemps grâce à laquelle les anciens membres de l'URSS dépendraient moins des politiques du FMI. Moscou a conditionné son prêt à la privatisation partielle ou majoritaire des principales entreprises nationales.

En juin 2011, le président américain Obama, annonce de nouvelles mesures punitives contre le Bélarus et les justifie en dénonçant la politique 'dictatoriale' du régime de Lukashenko. Il ajoute que ce pays constituait une menace 'extraordinaire' pour la sécurité et la politique extérieure des Etats-Unis d'Amérique. Il ne parlait pas de la Chine, d'Israël ou de l'Iran, mais du petit Bélarus qui malgré sa situation critique constituerait une menace pour la nation américaine. Exactement au même moment, l'Union européenne emboite le pas de Washington et décide d'infliger des nouvelles sanctions au pays comme si elle voulait aggraver la situation l'économique du pays.

A son tour, la Russie ordonne en juillet 2011 la coupure de sa fourniture d'électricité (équivalente au 12 % de la consommation totale d'électricité du pays) provoquant de lourdes perturbations dans l'activité industrielle et agricole. Quelque temps auparavant, ses multinationales avaient déjà mis la main sur trois fleurons de l'économie bélarusse : la banque Belinvest, l'usine d'engrais Belaruskali et le réseau de gazoducs Beltransgaz.

Signe des temps, nous assistons à cette jadis impensable coopération entre le Kremlin et la Maison Blanche avec Bruxelles pour étrangler ce pays fautif de tant d'irrévérences.

Tentative de conclusion

Le Bélarus est un pays, pauvre en ressources naturelles, sans sortie à la mer mais doté d'une bonne technologie. Géopolitiquement, il s'avère indocile : le refus d'adhérer à l'OTAN et de s'aligner à la mondialisation ambiante ; faire encore partie du mouvement des non-alignés. Or, ce qui est le plus significatif c'est l'appétit des multinationales qui le guette.

Mais on peut croire qu'il y ait bien plus que cela. Si les président russe et américain craignent tant ce petit pays c'est surtout parce qu'il risque de devenir le mauvais exemple. C'est en effet fort risuqé si le Bélarus pouvait démontrer qu'il y avait moyen de moderniser sans le capitalisme et l'idéologie néolibérale. Voilà pourquoi l'enjeu paraît énorme.

Qui gagnera : le pays, la Russie ou les Etats-Unis d'Amérique ou encore les multinationales de tous azimuts ? Peut-être le Bélarus deviendra-t-il un condominium[10] euro-russo-américain *sui generis*, tout à fait originale, sous l'égide des multinationales ?

De la mémoire des peuples au nationalisme guerrier au centre de l'Europe

Tout au long du 20e siècle et à l'instar d'autres contrées, l'Europe du centre[11] a connu, - mais aussi construit ou produit -, des représentations collectives. Ces représentations ont joué un rôle substantiel en terme idéologique dans son histoire et sa position géopolitique. Parmi elles, s'impose l'ensemble des schémas historiques et géographiques que développe un peuple, ou plus précisément ses dirigeants, notamment le nationalisme. Ces schémas fondent, légitiment et alimentent les aspirations et les comportements géopolitiques, autrement dit ceux qui concernent la politique tant intérieure qu'extérieure.

Les thèmes en sont bien connus, tels que les frontières naturelles, les religions, le pont entre Est et Ouest, l'unicité nationale, les premiers occupants d'un territoire, l'empire de jadis ou l'ennemi séculaire, etc. Ces thèmes se trouvent organisés dans des ensembles qui portent le nom de nationalisme sous l'empire variable du libéralisme, du nazisme, du conservatisme, du fascisme, du communisme soviétique et maintenant le néolibéralisme ambiant.

Il existe deux formes spécifiques de représentations collectives qui se sont imposées au centre de l'Europe ces deux derniers siècles: le nationalisme, ou sa concrétisation tardive sous la forme des Etats-nations, et les religions ou leurs incarnations institutionnelles que sont les Eglises. La nation comme l'Eglise sont des phénomènes géoculturels qui se polarisent autour de la récupération d'une mémoire perdue, de la ré-écriture d'une histoire, de la fixation d'une langue ou de l'exaltation d'une foi. Du point de vue géopolitique, ce qui importe c'est, toujours d'après Thual, de saisir l'importance de ces représentations comme "facteur de structuration des sociétés et facteur déterminant de leur comportement" sur la scène de la politique intérieure et internationale.

L'hypothèse défendue ici consistera à montrer qu'à la fin du 20^{e} et au début du 21^{e} siècle, les formes classiques de représentation collective tendraient à jouer, au centre de l'Europe, un rôle plus modeste qu'on ne le pense, mais suffisant pour maintenir ou alimenter la division entre les peuples qui, ainsi, contribue à la fragmentation et la fragilisation géopolitique de la région[12]. C'est seulement après avoir analysé des mémoires des peuples centre-européens,

[10] Le condominium est un droit de souveraineté exercé en commun par plusieurs puissances (généralement deux Etats) sur un pays. C'est un régime international rare : en 2011, les condominiums concernent principalement des territoires fluviaux ou maritimes. Par exemple, les cours d'eau qui forment la frontière entre la RFA et le Grand-duché de Luxembourg, c'est-à-dire la Moselle et ses affluents depuis 1816. Ils partagent la souveraineté des ponts, ainsi que celle de la pointe d'une île près de Schengen. L'île des Faisans est administrée alternativement par la France et l'Espagne, six mois chacun, depuis le traité des Pyrénées de 1659. Il s'agit du seul exemple actuel de souveraineté alternée sur un territoire. L'île Hans en Amérique du Nord est actuellement de facto administrée par le Danemark et le Canada en l'attente d'une solution définitive quant au statut juridique de l'île. L'Andorre n'est pas un condominium mais y ressemble beaucoup. Il est régi par un contrat ancien de droit féodal qui concède le trône andorran à deux coprinces, l'évêque catalan d'Urgell et le chef de l'Eta français.

[11] Entre la Russie et le monde germanique !

[12] Le cas des conflits balkaniques, depuis le début des années 1990, donne l'impression, pas tout à fait fausse, qu'ils sont largement alimentés par le nationalisme. Cependant, son rôle a été réel mais est resté limité à l'usage de la politique locale; d'autres facteurs, notamment le populisme tous azimuts ou l'intervention intempestive des

mémoires qui sont causes et effets de ces constructions imaginaires qui s'avèrent socialement construites, que le nationalisme peut être compris, le phénomène religieux étant un peu artificiellement négligé dans la suite.

"Mémoire des peuples"

Une des matières premières de "constructions sociales" est ce qu'on appelle la "mémoire des peuples". Dans le contexte d'une géopolitique des idéologies, il importe de savoir que cette mémoire constitue cause et effet. Elle contribue à la structuration des imaginaires collectifs et celle-ci nourrit des représentations des peuples. Or, au centre de l'Europe, les régimes forts et autoritaires, voire nazis, fascistes, staliniens et néo-staliniens s'en sont inspirés et se sont succédés, l'un après l'autre, depuis la fin de la première Guerre Mondiale et après des siècles de féodalité. Le problème des mémoires est celui des coupables et des victimes, des nantis et des appauvris, des pères/mères et des enfants. Il est celui du non-dit ou du mal-dit dans les récits.

Les mémoires séculaires hantent, à proprement parler, les peuples centre-européens. Les récits historiques, qui alimentent ces mémoires, les poussent à accepter la division et les conflits entre eux, surtout lorsque les circonstances s'y prêtent. Ces récits sont parfois fabriqués de toutes pièces par les élites ou classes dominantes. C'était bien le cas en ex-Yougoslavie. Le risque s'avère constant qu'une "ethnicisation" des rapports sociaux et la "démonisation" de l'Autre par des élites accroissent la conflictualité et l'intervention des puissances étrangères. C'est d'autant plus envisageable que la légitimation intérieure s'opérait par une sorte de "re-nationalisation des cultures" et des enjeux, tandis que la légitimation extérieure s'effectuerait par un processus de "dé-nationalisation" de type néolibéral des politiques socio-économiques.

Le but comme la raison d'être du nationalisme est d'établir ou de maintenir un Etat-nation dans lequel la souveraineté repose sur le peuple imaginaire, sur la nation qui se gouverne elle-même de façon indépendante. Bien distingué des autres Etats, tout Etat-nation spécifique est considéré comme la meilleure et la plus désirable des formes d'organisation politique, car elle serait la seule viable. Il offre la perspective d'une cohésion, à la fois, culturelle et politique. De plus, elle permet la légitimation des autorités nationales, car l'Etat-nation est vu comme la réalisation d'un gouvernement issu mystérieusement de la nation ou du peuple et qui œuvre pour le peuple dans le respect de ses intérêts nationaux.

Toutes les formes de nationalisme se basent sur l'idée d'une identité collective qui lie tous les membres de la nation. Cela permet en outre aux individus de définir leur identité en relation avec la nation. Ils ont le sentiment d'appartenir à un groupe singulier, se sentent différents des autres considérés comme non nationaux. Les idées nationalistes ont donc une grande capacité de fusion avec d'autres doctrines ou idéologies parfois très opposées, ce qui explique que le nationalisme puisse aussi bien être libéral ou conservateur, progressif ou régressif, libérateur ou oppresseur voire même rationnel ou irrationnel. Dans un Etat-nation constitué, le nationalisme équivaut, entre autre, à la volonté de défendre l'indépendance et la grandeur de l'Etat-nation de manière ultime et prioritaire. La notion de souveraineté est donc primordiale ainsi que l'aspiration à l'unité et la (re)construction et l'utilisation du passé historique.

---

grandes puissances, ont eu des effets bien plus importants dans le même contexte. Peut-être est-ce ce qui expliquerait le caractère moins meurtrier de ces conflits par rapport à ceux de la première moitié du 20e siècle.

La critique du nationalisme, du traditionalisme ou de l'insuffisance démocratique devra intégrer le fait que toute tradition nationale ou ethnique est, pour une large mesure, le résultat des récits des historiens, des politiques ou des familles. Or ces récits tendent à montrer des continuités et des constantes, alors que l'histoire est tout aussi marquée par des interférences multiples, des ruptures sociales et des discontinuités identitaires. En réalité, comme Lavabre le montre, "la mémoire est reconstruction et instrumentalisation, usage politique du passé. Elle est aussi enseignement et transmission d'une histoire finalisée. Elle est encore trace du vécu et de l'expérience, souvenirs (...). Quelle que soit la définition qu'on en adopte, la cause finale de la mémoire n'est pas la réalité du passé mais la vérité du présent (...). L'usage même de la notion de mémoire confond instrumentalisation du passé et identités politiques".

La capacité de mobiliser

Des mémoires collectives et des mythologies mobilisatrices sont faites de nombreux éléments. Elles se constituent plus spécifiquement au centre de l'Europe à partir de sentiments multiples. D'une part, des sentiments "de résistance aux envahisseurs, de perpétuel abandon des grandes puissances et d'encerclement par des ennemis toujours complotant contre la souveraineté nationale", selon De Waele. D'autre part, des sentiments basés sur une impression de manque d'unité nationale inter-classes jugée indispensable. Ils appuient les manipulations opérées par les appels à l'unité nationale. Elles alimentent des xénophobies variées à l'intérieur, autant que des nationalismes exacerbés à l'égard d'autres pays.

Ainsi, tous les malheurs de la Pologne ne seraient dus qu'à sa partition au XVIIIe siècle. Les difficultés de la Hongrie ne trouveraient leurs origines que dans les "traités honteux" de Versailles imposés au pays aux lendemains de la première Guerre Mondiale. Les aléas de l'histoire croate résulteraient de l'agressivité des Serbes et de la pensée byzantine, alors que les Serbes sont constamment convaincus d'être, depuis toujours, la victime d'un complot international. Les seuls Russes seraient responsables des tourments des Ukrainiens ou des Bélarusses. Les Albanais pleurent l'emprise de leurs voisins. Rappelons-nous des conflits yougoslaves récents, où le rêve de la Grande Serbie et de la Grande Albanie égale celui de la Grande Croatie.

L'âme toujours « profonde » des Roumains, des Slovaques ou des Polonais, tout autant que l'orthodoxie ou le catholicisme, se combinent adroitement pour légitimer des comportements inacceptables. Les « frontières historiques » (de quelle histoire?) ou les « frontières naturelles » (indiscutables?) permettent de mobiliser des esprits dans des buts douteux, notamment en Bulgarie, en Hongrie, en Pologne ou en Estonie. Il existe des territoires qui se trouvent, dans l'esprit des gens, doublement ou triplement investis en vertu "d'histoires glorieuses" qui justifieraient des irrédentismes multiples. Tel est le cas en Transylvanie pour les Roumains et les Hongrois, en Bosnie-Herzégovine pour les Serbes, les Croates et les Musulmans, au Kosovo pour les Albanais et les Serbes, en Silésie pour les Polonais et les Allemands ou à Vilnius pour les Lituaniens, les Polonais et les Juifs. Dans chacun de ces territoires, on peut montrer que, en agitant de pareilles idées, le jeu des classes dirigeantes vise simplement à obtenir ou à garder le pouvoir. La force des mémoires de la période de guerre 1939-45 est, avant tout, le souvenir des massacres atroces.

Dans la géographie centre-européenne des minorités, qui s'avère probablement la plus bigarrée de notre continent, on peut trouver d'innombrables exemples similaires et leurs exploitations éhontées par des élites diverses. Pendant la deuxième guerre mondiale, la collaboration avec l'Allemagne hitlérienne en Europe du centre n'avait rien à envier à celle

par exemple de la France vichyste. L'antisémitisme au sein des frontières comme le nationalisme de pays à pays a été virulente, stupide et méchante, avant comme pendant la guerre. La répression comme les compromissions, puis des complicités multiples, posent le problème des bourreaux et de leurs victimes, des collaborateurs et des opportunistes, des acteurs et des complices.

Le danger, qui naît de ces récits mystificateurs, est d'induire en erreur les générations actuelles qui connaissent peu le passé proche ou lointain, dont les interprétations antérieures restaient toujours teintées de processus de justification. Ces interprétations partisanes causent et provoquent certaines formes de pression émotionnelle qui se prêtent à des actions politiques dangereuses.

Le nationalisme resurgit-il dans des sociétés fragilisées et éclatées ?

Le problème des mémoires se présente à tous les niveaux de la société au centre de l'Europe: celle des individus et des familles, celles des mouvements sociaux et politiques, celles des pouvoirs législatifs, exécutifs ou judiciaires. Tantôt, comme une métastase, le cancer du silence s'étend à tous les domaines et tous les aspects de la vie. Tantôt, les tabous subissent des ré-écritures répétées de l'histoire. En ce qui concerne les familles, les parents se murent devant leurs enfants dans un silence profond, dès qu'il s'agit de leurs propres histoires. Ces histoires connaissent, chez chacun, tantôt un refoulement inconscient, tantôt un oubli bien opportun. Dans la sphère politique comme dans les autres sphères, peu de participants actuels peuvent affirmer, sans honte, n'avoir jamais été impliqués dans les régimes précédents ou dans les compromis boiteux, voire dans les compromissions douteuses.

Dans une problématique aussi chargée que celle du nationalisme, la question se pose de savoir si, au début du 21^{e} siècle, la question nationale ou celle du nationalisme reste encore à l'ordre du jour en termes géopolitiques. Dans ce contexte, il faut toujours se rappeler que la "mémoire des peuples" s'inscrit concrètement dans un lieu géographique et une histoire tout autant qu'elle s'appuie sur un milieu familial et social et qu'elle ait recours à une langue et à un processus scolaire. Pour éviter des confusions si nombreuses en ces matières, il est une fois de plus indispensable de préciser quelques notions pour aboutir aux concepts qui nous intéressent.

On sait que la métaphore *de l'ici au là-bas,* comme le concept de l'espace, se confond avec les articulations spécifiques mais variées *du local à l'international* et de *l'international au local*. Pensez donc qu'un Bruxellois peut être à la fois belge, personne issue de l'immigration, européen et humain à l'échelle mondiale, et bien d'autres encore…. Mais, la notion de *nation* fait référence à une spatialisation particulière et bien sûr imaginaire.

- Localement, elle correspond à la reconnaissance ou l'appartenance, ou du moins la conscience d'appartenance de l'individu ou de groupes d'individus à une *société* et à une *histoire* déterminées.
- Or, internationalement, c'est l'*Etat* qui apparaît comme une organisation collective du public opposée à celle du privé. De son côté, le *pays* est le territoire géographique qui correspond à cet *Etat-nation.*

Les Etats comme les Nations se différencient pour exister des uns des autres. Pour se constituer, ils doivent en effet se distinguer, par n'importe quel moyen, y compris la guerre. Les conflits parmi les Nations, les Etats et les pays s'inscrivent par conséquent dans des logiques où alternent luttes et coopération géopolitiques.

A l'Est comme à l'Ouest, une partie de l'élite contemporaine du "capitalisme globalisé" apparaît comme étant opposée à l'appartenance ou à l'adhésion de chacun à une patrie. Cette élite fait figure d'une humanité transformée en marchandise, parfaitement standardisée et flexible à échelle mondiale. Elle voyage par les mêmes avions, logent dans les mêmes hôtels à cinq étoiles et bénéficient des traitements majorés des « bonus » astronomiques. Au niveau des individus ou de groupes d'individus, il paraît cependant abusif d'admettre l'hypothèse que l'appartenance ou l'adhésion ne pourrait être qu'unique. De fait, l'une comme l'autre seraient toujours multiples s'exprimant en termes de foi, de violons d'Ingres, de citoyenneté, de tendance politique, ethnique, de positions socio-économiques, etc.

Le nationalisme qui aurait un caractère instrumental, voire agressif, s'oppose *au patriotisme constitutif*. Inévitablement, le patriotisme dans lequel toute communauté humaine puise, à un moment donné de son histoire, en découvre l'Altérité et dès lors soi-même. Une communauté patriotique ne procède pas nécessairement par exclusion, guerre ou répression. Le passage du paisible à l'agressif n'est autre que celui du patriotisme au nationalisme. Le patriotisme est le terrain légitime de la construction de soi (individu et groupe), d'une identité cohérente mais évidemment pas unique.

Le nationalisme dans la globalisation capitaliste

Sans doute, l'unification ou la centralisation des territoires ou des peuples constitue un renforcement géopolitique tandis que la fragmentation affaiblit, évidemment, une position géopolitique. Si le nationalisme est l'usage agressif et exclusif des identités ethniques, linguistiques, nationales ou religieuses dans un but politique, la géopolitique du nationalisme analyse l'usage du nationalisme visant à modifier les rapports de force dans l'espace international.

Plus les Etats-nations centre-européens sont jeunes, plus ils se sentent obligés de fournir des éléments de confirmation de leur existence, calquée sur le type de naissance des ceux de l'Europe occidentale. Ces éléments restent ainsi la langue, l'histoire et l'identité nationales. Toutes relèvent, entre autres, de l'imaginaire dans des processus sociaux variés. Après 70 ans de nazisme allemand et de bolchevisme soviétique, le risque s'avère cependant constant qu'une ethnicisation des rapports sociaux et la démonisation de l'Autre (les peuples voisins ou des Roms par exemple) par des élites accroissent leurs pouvoirs et la conflictualité, et facilite l'intervention des puissances étrangères.

Le nationalisme des Etats ainsi que l'internationalisation du capital et du travail résultent, selon Wallerstein, des tendances historiques du développement capitaliste. Le nationalisme lié à l'internationalisation répond aux recherches identitaires incessantes des exclus et sont canalisées par les forces politiques. L'Etat en tant que tel tout aussi bien que le système inter-étatique, multiplie ainsi des identités nationales à travers des structures étatiques et par la division du travail à échelle mondiale. L'élargissement et l'approfondissement de "l'économie-monde capitaliste" sont devenus à la fois la cause et la conséquence de l'intrusion du nationalisme et du développement de l'internationalisation.

Or ces récentes décennies ont été marquées par l'élargissement du système de grandes puissances en passant d'un monde bipolaire à un monde multipolaire et à une fragmentation du système inter-étatique par la multiplication du nombre d'Etats. La mise en question des Etats, tels qu'ils sont, et les efforts d'intégration inter-étatique pourraient reposer la question

nationale, selon Wallerstein. Ce qui importe donc, c'est de savoir avec quelle intensité se pose cette question.

Rien qu'au centre de l'Europe, il n'y avait jusqu'à 1914 que des pays dominés par des grandes puissances voisines, alors qu'actuellement il existe près de vingt Etats centre-européens dont une partie déjà a adhéré à l'Union européenne. Cette fragmentation les rend vulnérables par rapport aux puissances qui les entourent. Il convient toutefois de se rappeler à ce propos qu'en dehors des guerres balkaniques du 20^{e} siècle qui ont été téléguidées par des grandes puissances visant précisément la balkanisation, les peuples centre-européens n'ont point fait de guerre entre eux.

A la périphérie fragmentée

Dans les difficultés et les transformations aussi bien politiques qu'économiques, des conflits nationalistes ou inter-ethniques sont sources et résultats des luttes de pouvoir et des rapports d'exploitation, souvent locaux. On exalte partout le sentiment national comme résistance au totalitarisme ou une manière de légitimer le pouvoir en place. La flambée du populisme, qui bénéficie d'une tradition certaine, se répand dans les campagnes avec des alliances entre certains milieux d'Eglises et des conservateurs nostalgiques défendant des positions acquises (nationalistes, stalinistes ou néolibérales). Un « antisémitisme sans juif » en Pologne, des réactions ambiguës des nouveaux pouvoirs plus ou moins démocratiques à l'égard des Turcs en Bulgarie ou des Hongrois en Roumanie.

La plupart du temps, la "décolonisation" des PECO s'est ainsi réalisée par auto-affirmation non agressive et patriotique. Le nationalisme croate, albanais ou estonien par exemple s'effectue néanmoins à travers l'ethnicisation des rapports sociaux contradictoires et la démonisation de l'Autre. Mais, remarquons tout de même que tout aussi importante peut s'avérer une autre manipulation perverse et parfois menaçante: décréter que les ethnies n'existent pas, alors qu'un groupe ethnico-politique peut monopoliser le pouvoir et contrôler les ressources. Quoi qu'il en soit, un triple processus complexe et enchevêtré serait en jeu historiquement :

1. *un processus macro-sociétal* d'un jeu compliqué de re-nationalisation de la culture, de capitalisme à tentation toujours globalisante et de recherche de légitimation des classes dominantes. Dans ce processus, le nationalisme est à la fois cause et effet ;
2. *un processus meso-sociétal* où se combine la dialectique de la majorité-minorité avec l'irrédentisme territorial à deux ou à trois et la gestion des frontières incompatibles entre elles ;
3. *un processus de sécularisation* en face des Eglises de facto non séparés des Etats et de la citoyenneté. Au centre de l'Europe, ce processus s'impose avec lenteur par rapport aux féodalités élitistes et nationalisantes.

Nonobstant, pour les PECO comme pour d'autres pays du monde, les pressions politiques ou militaires des « bailleurs de fonds », c'est-à-dire des banques publiques et privés sont accompagnées de programmes dits d'ajustements structurels. A ces programmes s'ajoutent les exigences spécifiques et massives des firmes et groupes financiers, souvent économiquement plus importants que les pays en question. Insérées dans un contexte international, et devant assumer les pressions économico-politiques qui leur permettent d'assurer le pouvoir, les élites dirigeantes se contentent de faire subir les effets des ajustements structurels. Il en résulte que, comme conséquence, la société ou les élites politiques pourraient parfois être tentées de "s'ajuster" politiquement en termes nationalistes ou xénophobes.

Comme nous le savons, la démocratie politique en soi est un outil social remarquable et irremplaçable, mais elle souffre aussi d'insuffisances patentes et bien connues. En effet, dans trois domaines, elle ne fournit guère de garanties. *Primo*, elle n'organise que d'une façon tout à fait insuffisante la démocratie socio-économique à l'intérieur de nos pays. *Secundo*, elle n'a que trop peu d'applications dans le droit international, notamment sur le terrain du droit des peuples. *Tertio*, par sa nature majoritaire, elle ne réussit pas toujours - loin s'en faut - à respecter les courants et les ethnies minoritaires au sein de nos Etats-nations.

L'intégration à l'Union européenne apporte-t-elle des apaisements à la majorité des pays concernés, du moins dans les domaines du nationalisme et de l'irrédentisme ? Certes, l'intégration à l'Union européenne signifie celle au système capitaliste jusqu'ici fort sauvage. Ne provoque-t-elle pas une accentuation des phénomènes racistes et xénophobes ? Elle ne sera point la spécificité de cette partie de l'Europe. Néanmoins, cette partie se situe à la périphérie du véritable « centre » capitaliste du continent et ce fait continue géopolitiquement la fragiliser.

Ayant examiné une facette de la géopolitique interne aux PECO, passons maintenant à l'examen de cette Union européenne et plus particulièrement vers ses élargissements qui, de l'extérieur, concernent non seulement certains PECO mais aussi la Turquie.

L'élargissement éventuel de l'Union européenne, notamment vers la Turquie[13]

La Croatie entrera dans l'Union européenne dès 2013 et l'Islande en fera de même en peu de temps après. Bientôt, l'union comptera donc 29 pays membres. Outre quelques pays balkaniques de peu d'importance qui suivront les autres, la question véritable se pose désormais sur l'opportunité de l'adhésion de la Turquie. Nous sommes tous confrontés à des allégations sommaires qui circulent à ce propos. On nous dit que la Turquie est trop grande face à l'Union européenne, qu'elle est trop pauvre, trop islamique, que ses frontières sont trop dangereuses ou encore qu'elle est trop américaine ou trop contrôlée par les militaires ! A ces affirmations, il n'existe pas de répliques définitives.

Quelles sont les bonnes questions ?

Il y a des défis précis à chaque projet d'élargissement de l'union et il y a des réponses à ces défis pour qui se donne la volonté de les relever. La politique reste un appel à faire des choix. Ces choix ne sont jamais sans risque, mais préparent et construisent l'avenir. D'emblée, les interrogations se multiplient.

Citons-en pêle-mêle quelques-unes :

- Quelles sont les limites de l'Union européenne ? Convient-il alors d'élargir l'Union européenne ou non ? Et s'il y a élargissement, vers *quels pays* ou groupes de pays ? Quand et à quel rythme ?
- Plusieurs scénarios sont possibles. Vers lesquels ira la préférence de l'Union européenne et de ses citoyens ? Les récents élargissements, préparés semble-t-il dans la précipitation, seraient-ils à l'origine des *réactions négatives* dès l'évocation de futurs élargissements ? Une *hétérogénéité* croissante de l'Union européenne ne rendrait-elle pas plus difficile

[13] Voir pour plus de détails, Bárdos-Féltoronyi, Nicolas (sous la dir.), *Géopolitique de l'Union Européenne,* Couleur Livres, Charleroi, 2009.

toute “normalisation”, “solidarité” ou “harmonie” ou s’agirait-il au contraire d’une “diversité créatrice” ?

- Est-ce le “modèle social européen” qui focalise l’espoir ou d’autre chose ? Quels en sont les *enjeux démocratiques* ? Comment se présentera l’Union européenne d’ici dix ou vingt ans ? Sera-t-elle *une zone* approfondie de libre-échange ou une zone continentale de paix, de solidarité et de justice ? Quelle sera *la nature* de l’Union européenne ? Aura-t-elle une nature très différente de celle d’aujourd’hui ?

Comment se pose la question ?

La question des limites, des frontières et de la portée de l’Union européenne s’inscrivent dans un temps et dans une dynamique que rien jusqu’à présent n’est venu démentir. En effet, le problème est complexe. L’Europe est un vaste domaine où s’enchevêtrent des ensembles de natures différentes (géologiques, historiques, linguistiques, religieux…), de dimensions inégales et de configurations physiques diverses (Etats, territoires nationaux, plaines, îles, du Grand-Duché de Luxembourg jusqu’à la RFA,…). Ces ensembles subissent des mutations constantes dans “la durée longue” de Braudel faisant suite notamment à la Deuxième Guerre mondiale et à la chute du Mur de Berlin en 1989. Au cours du 20^{e} siècle, le nombre, les frontières et les limites des Etats européens eux-mêmes ont connu des bouleversements profonds.

Dès que l’on aborde cette problématique, on est rapidement confronté à de nombreux critères d’ordre géographique, historique, religieux, culturel, parfois ethnique, présentés comme autant d’arguments incontournables et qui ne sont souvent que prétextes à évincer des candidats, notamment turc. Dessiner les frontières de l’Europe selon l’idée que l’on s’en fait nous paraît un peu rapide ! Ces critères et raisons, quels qu’ils soient, nous avons beaucoup de difficultés à nous en défaire, mais prenons conscience que la réalité est plus complexe qu’il n’y paraît.

Relevons ainsi quelques exemples significatifs de ces affirmations lapidaires. Pour le Général de Gaulle, l’Europe s’étendait de l’Atlantique à l’Oural, mais il omettait de mentionner qu’une partie notable de la Russie se trouve au-delà de cette chaîne de montagnes. L’Iran, pays le plus proche à l’Est qui a pratiquement toujours échappé aux puissances européennes est un pays de haute culture, proche de celles d’Athènes et de Rome. Rappelons-nous aussi la déclaration sommaire de Valéry Giscard d’Estaing : “La Turquie est un pays proche de l’Europe, un pays important, qui a une véritable élite, mais ce n’est pas un pays européen.”

Quant aux arguments religieux, il suffit d’évoquer les discussions d’il y a dix ou quinze ans à propos des pays balkaniques orthodoxes, qui seraient de culture byzantine. Ces caractéristiques paraissaient incompatibles avec celles de l’Europe catholique et protestante. Personne n’a pris la peine de vérifier si la religion est discriminante entre peuples européens d’aujourd’hui et si le byzantinisme est plus développé en Bulgarie ou en Roumanie qu’en Belgique, pays à multiples clivages, entre autres ethniques. L’intégration de la Turquie paraît vraisemblable dans une perspective à long terme, mais le débat autour de ses références musulmanes suscite aujourd’hui des réticences souvent mal fondées. Entr’autres, on ignore ou on feint ignorer que la basse pratique religieuse de l’Islam ressemble furieusement à celle des religions chrétiennes en Europe.

Encore une argutie : une UE à 35, est-ce trop ou trop peu ? Voilà qui est bien difficile à dire. Une argumentation similaire peut être tenue à propos des critères ethniques, pseudo-

historiques ou linguistiques. Il convient de rappeler que, compte tenu de l'étendue de leurs territoires, le degré d'hétérogénéité des Etats-Unis d'Amérique ou celui de la Suisse est plus élevé que celui de l'Union européenne actuelle à 27.

L'argument historico-politique ne semble pas tenir davantage. D'aucuns avancent l'idée que les pays qui n'ont pas connu la Renaissance ou les Lumières européennes montrent peu d'aptitude à épouser la démocratie européenne. L'idée n'est pas fondée en ce qui concerne la Turquie, puisque la modernisation entamée – bien que celle-ci n'ait réussi que partiellement – consistait précisément à introduire des valeurs européennes bien avant plusieurs pays d'Europe centrale et orientale. L'idée est d'ailleurs globalement indéfendable, il suffit de songer aux démocraties pratiquées par le Japon et l'Inde, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Rappelons aussi que l'Union européenne fonctionne dès à présent entre des frontières et des limites multiples :

- l'Union douanière avec bien plus que les 27 Etats membres et notamment avec la Turquie ;
- la Zone Euro ou le Traité de Schengen de justice et de sécurité dont les 27 Etats membres ne font pas tous partie ;
- la zone de la politique étrangère et de sécurité commune où les pays membres neutres ont une position particulière ;
- « l'espace commun européen » auquel s'associent notamment la Norvège et la Suisse et bien d'autres encore, tel l'ensemble constitué avec les pays associés…

Les limites, les frontières ou la portée d'une entité physique, sociale ou culturelle (pays, bourgeoisie, puissance, religion, lieux de travail, de famille ou de loisirs, associations, fans d'un club de football, etc.) ne constituent donc pas des données toutes faites. Elles relèvent plutôt, d'après nous, de la vision, de la volonté et du choix et aussi bien sûr des possibilités des citoyens ou groupes de personnes concernés.

Notre point de vue relève de la géopolitique en tant que pratique *analytique*. Dans la mesure du possible, elle n'est *pas normative ni prescriptive,* sauf dans ses concluions. Il importe de prendre position, de manière théorique et pratique, sur la problématique géopolitique européenne, tant la question est présente aux yeux de beaucoup. Toutefois, la dimension pratique et immédiate est aussi évidente s'agissant d'éventuels élargissements futurs. Il suffit de faire allusion à la possible adhésion, – concevable mais contestée –, de l'Ukraine, de la Turquie, d'Israël ou du Maroc. En raison de l'existence de la Russie eurasiatique notamment, l'étendue de l'Europe n'est cependant pas à confondre avec l'Union européenne. Parlant de l'Europe, nous nous cantonnerons donc à la seule union.

L'Union européenne entre espace et temps, quelques considérations théoriques

A présent, il nous faut de prime abord examiner s'il existe *des critères* qui puissent fonder une argumentation solide en la matière. Ces critères ne peuvent être que *théoriques.* Notre analyse prend en compte les deux principes suivants. D'une part, nous affirmons qu'il n'y a pas d'espace sans temps et pas d'espace européen ni de temps européen sans Etat, c'est-à-dire sans l'Union européenne en tant qu'entité étatique historiquement et géographiquement établie. D'autre part, comme tout espace, l'Union européenne :

- consiste en données de fait et de droit acquises et en pensées sous formes de projets ;
- se révèle objet de représentation dans l'esprit de chacun de nous ;

- constitue enjeu et produit pour tous les intervenants, c'est-à-dire pour les acteurs sociaux impliqués.

Univers spécifique, *l'Union européenne s'inscrit dans un espace caractéristique*. Cet univers n'est cependant pas nécessairement réductible à des espaces géographiques ou territoriaux. Les aspects spatiaux de cet univers ne se réduisent pas non plus à un problème de localisation de l'Etat sur le globe terrestre. L'histoire nous enseigne qu'il existe incontestablement des rapports non seulement matériels entre la souveraineté et la Nation, les Etats et leurs zones d'influences, et la monnaie, l'armée, la politique étrangère et leurs portées géographiques.

Ainsi, l'espace européen admet une *multiplicité de données* qui peuvent se superposer

- le pays, la langue et la culture ;
- l'habitat, la campagne ou le centre urbain ;
- le terrestre et le maritime ;
- les critères de nationalité et de religion, d'intérêt et de solidarité économiques ou encore, plus généralement, de stratégie, d'histoire et d'appartenance.

La notion de contour de l'union demande à être clarifiée. En effet, cette notion recouvre des réalités différentes selon qu'elle donne sens à des termes comme *limites, frontières ou portée*. Ainsi, en évoquant concrètement l'Union européenne, des *limites* pourraient éventuellement lui être imposées de l'extérieur par la force militaire ou la ruse diplomatique des autres grandes puissances au gré de leurs intérêts. Ces puissances pourraient même s'infiltrer à l'intérieur de ces limites par le biais de leurs multinationales, leurs mouvements religieux ou la création d'un réseau de bases militaires. Par contre, l'Union peut déterminer elle-même sa souveraineté internationale en fixant ses *frontières* en vue de sa reconnaissance diplomatique. Enfin, en fonction de ses ambitions et de ses possibilités, elle peut finalement s'attribuer une certaine *portée* en exerçant son influence ou son emprise.

Les frontières et limites de l'Union européenne correspondent à des réalités généralement tangibles, alors que sa portée atteint des territoires ou des peuples situés au-delà de ses frontières, échappant ainsi le plus souvent à l'observateur non averti. Rappelons que la notion de frontière est récente. Elle fait partie de l'histoire entremêlée de l'origine des Etats-Nations et de leurs colonies, en Europe à l'époque moderne.

L'Union européenne en tant qu'Etat souverain ?

Hors d'un plan social ou global qui s'incarnerait dans une unité d'agir, l'interaction des stratégies des acteurs s'opère inéluctablement dans l'incohérence, voire le chaos. Il ne s'agit pas seulement du rapport entre l'institution politique et la spatialité du politique (bien que celle-ci joue le rôle principal dans *l'espace social* concret et dans sa délimitation géographique). Il va de soi que cet espace social entretient un rapport spécifique avec les institutions qui à la fois

- représentent l'intérêt collectif (sécurité, bien-être, confort, scolarisation…) et
- font figure d'Etat en tant qu'incarnation pratique de l'intérêt collectif.

Dans le processus capitaliste de la globalisation actuelle, l'Etat en tant que tel se trouverait débordé par le règne mondialisé du capital. Ajoutons cependant, que ce débordement est favorisé par l'Etat lui-même, par la libéralisation, la déréglementation et la privatisation qu'il autorise, tout en continuant à intervenir vigoureusement dans le maintien de *l'ordre social établi*. Par ailleurs, la fonction et la place de l'Etat se redéfinissent constamment par la

création de fédérations d'Etats (Union européenne, Mercosur ou ASEAN par exemple), d'institutions internationales publiques ou privées (ONU, OMC, Tribunal pénal international), du mercenariat multinational, des mafias diverses, etc.

Dans l'Union européenne, l'introduction d'une monnaie unique, l'esquisse d'une défense commune et la création lente mais certaine d'une citoyenneté propre sont vraisemblablement les signes avant-coureurs d'une entité réellement fédérée. Simultanément, les entités régionales au sein des Etats se resituent dans cette recomposition et se renforcent au détriment des Etats. Dès lors, l'option retenue ici sera de considérer l'Union européenne comme un *regroupement de régions multiples* dans lequel s'amorcent les prémices d'une forme d'*Etat dont la naissance est fort avancée*.

L'Union s'est élargie à six reprises : en 1973, 1981, 1986, 1995, 2004 et 2007. Quelles sont les raisons qui poussent les pays à rejoindre la famille européenne ? La zone de libre-échange économique demeure un élément fortement attractif. En outre, notre histoire commune, riche en luttes sociales et sous l'influence de la philosophie des Lumières, a permis le développement d'un espace de démocratie, de paix et de solidarité. Cette garantie de stabilité démocratique et de sécurité constitue également un élément principal d'attraction.
Mais cette unité de façade en faveur d'une entité homogène ne doit pas faire oublier les tensions internes entre la volonté d'une Union atlantiste et celle d'une Union autonome et indépendante des Etats-Unis d'Amérique.

Les élargissements n'ont pas toujours été bien pensés : celui de la Grèce, puis de quelques pays balkaniques étaient mal préparés et celui du Royaume-Uni n'a pas pu imposer un esprit très européen. Néanmoins, les différents élargissements ont provoqué un approfondissement des politiques de développement et de la structure institutionnelle de l'union. Les parlements et les dirigeants européens ont bien compris que les modes de décision doivent être adaptés sous peine de voir l'Union européenne devenir ingérable. Est-ce que l'arrivée de nouveaux pays comme la Croatie, l'Islande ou la Turquie viendrait renforcer l'Union européenne ?

Enfin, il convient de remarquer que jusqu'à présent les adhésions ont concerné d'abord l'OTAN, et ensuite l'Union européenne. Dans leur majorité, les populations ne souhaitaient que l'adhésion à l'Europe, alors que les élites aspiraient avant tout que leur pays adhère rapidement à l'OTAN, ce qui fut fait dès les années 1990. Cette urgence, régulièrement soutenue par Washington n'était donc guère motivée par la crainte de la Russie. Cet argument, si souvent évoqué et si complaisamment écouté en Occident atlantiste, s'explique essentiellement par la volonté de ces élites de sauvegarder leurs avoirs "acquis" avant 1989 mais non légalisés par le droit absolu de la propriété. Or l'OTAN garantit immédiatement cette légalisation. Il est de tradition pour Washington de mieux s'entendre avec les dirigeants des (ex-)régimes autoritaires qu'avec les dirigeants de régimes plus démocratiques, et de cette façon établir à sa guise des bases militaires au centre de l'Europe.

Que dit l'Union européenne d'elle-même ?

Que dit l'Union européenne à ce propos et quelles conditions met-elle finalement à ces élargissements ? En fait, l'Union est ouverte à tous les Etats européens qui respectent ses valeurs et qui s'engagent à les promouvoir en commun. Cependant, l'Union européenne n'a jamais défini ce qu'elle appellerait un "Etat européen". Or, si l'on consulte la liste des pays qui sont déjà membres ou observateurs des institutions européennes telles que l'Organisation

pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ou le Conseil de l'Europe (pays indiqués avec un astérisque), on y trouve :

- tous les pays balkaniques* ;
- les trois pays de la Caucasie méridionale* (Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie) ;
- la Turquie* ;
- le Bélarus*, l'Ukraine*, la République Moldave* et la Russie* ;
- les cinq pays d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan).

L'Union européenne elle-même a implicitement donne une seule fois, partiellement et par la négative, une indication de sa définition d'"Etat européen" en 1993, lorsqu'elle refuse la candidature du Maroc en déclarant que ce "pays n'est pas un pays européen". La Turquie en reçoit par contre la reconnaissance implicite dès 1963. Chypre adhère à l'Union européenne en 2004, alors que l'île se trouve plus près du Proche-Orient que de l'Europe, telle qu'elle est perçue à cette époque. L'Eurovision inclut l'Arménie, Israël, la Russie et la Turquie. Les mêmes sont membres de l'UEFA (l'Union des associations européennes de football), avec notamment l'Azerbaïdjan, la Géorgie et le Kazakhstan en plus.

Alors, *"tout et son contraire" peuvent-ils être européens ?* Sans l'accord unanime des pays membres, aucun pays ne pourra faire partie des institutions de l'Union européenne. Néanmoins, la question se pose actuellement : tous les peuples d'Europe et surtout leurs dirigeants souhaitent-ils s'intégrer à l'Union ? Qu'en pensent ceux et celles qui se trouvent déjà à l'intérieur de l'Union européenne ? Les pays du Conseil de l'Europe ont certes tous souscrit aux "valeurs" qui fondent l'Union européenne, mais les respectent-ils ? D'ailleurs, parmi les Etats membres de longue date, le respect de toutes les valeurs est loin d'être réel. Cette observation vaut également pour les nouveaux membres. Quant aux futurs membres, la situation s'avère parfois catastrophique, notamment dans la Caucasie méridionale.

Les critères d'adhésion à l'Union européenne

Il existe trois séries de critères :

1. Les critères de Copenhague, qui établissent les conditions suivantes pour l'adhésion à l'Union européenne :

- la stabilité d'institutions garantissant la démocratie, la primauté du droit, les droits de l'homme ainsi que le respect et la protection des minorités ;
- l'existence d'une économie de marché viable et la capacité de faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché à l'intérieur de l'Union ;
- la capacité d'assumer les obligations résultant de l'adhésion, notamment de souscrire aux objectifs de l'Union politique, économique et monétaire ;
- la capacité administrative d'appliquer et de mettre effectivement en œuvre l'acquis communautaire.

2. L'engagement sans équivoque à entretenir des relations de bon voisinage et le respect du principe de résolution pacifique des conflits selon la Charte des Nations Unies pour résoudre tout conflit frontalier, y compris, si nécessaire, la juridiction de la Cour Internationale de Justice.

3. Le critère de capacité d'absorption ou d'intégration de l'Union européenne par rapport à de nouveaux élargissements, ce qui comporte l'examen des points suivants :

- le fonctionnement efficace des institutions et des procédures décisionnelles ;
- la capacité de poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre des politiques communes ;
- la capacité à financer ces politiques de manière durable.

Il convient également de rappeler l'existence de la *politique européenne de voisinage*. Elle est développée à partir de 2004. Son but est d'éviter l'émergence de nouvelles lignes de division entre l'Union européenne élargie et ses voisins et de renforcer la prospérité, la stabilité et la sécurité de tous. L'Union à ses voisins une relation privilégiée, basée sur un engagement mutuel en faveur de valeurs communes (la démocratie et les droits de l'homme, la règle de droit, la bonne gouvernance, les principes d'économie de marché et le développement durable). Cette politique s'applique aux voisins immédiats, terrestres ou maritimes, de l'Union :

- parmi les pays de la Communauté des Etats indépendants : l'Ukraine, la Moldavie et le Bélarus ;
- dans la Caucasie méridionale : l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie ;
- au Proche-Orient : la Jordanie, l'Autorité palestinienne, la Syrie, le Liban et Israël ;
- au nord de l'Afrique : l'Egypte, l'Algérie, la Libye, le Maroc et la Tunisie.

Bien que la Russie soit également un pays voisin de l'Union européenne, ses relations sont fondées sur un partenariat stratégique spécifique. Le rapport de l'union avec ses pays voisins ne se résume donc pas à une simple question d'élargissement. Il s'exprime aussi au travers de multiples accords et politiques de coopérations diverses.

Impératifs à respecter

La vitalité et les développements que l'union connaît depuis sa constitution, imposent le respect d'un certain nombre d'impératifs en son sein avant d'engager tout débat sur les limites précises à l'extension de l'Union européenne : *le fonctionnement* optimal*, la défense de souveraineté* suffisante*, le maintien de l'ordre* vital et *la cohérence structurelle* nécessaire. Ces principes font ressortir des questions qui nous paraissent essentielles.

Quant au fonctionnement optimal, l'Union européenne dispose-t-elle de la capacité suffisante pour mettre en œuvre des *projets cohérents et se doter de structures institutionnelles adéquates* au bénéfice de l'ensemble des pays membres – actuels et futurs – aussi dissemblables soient-ils ? L'hétérogénéité jointe au nombre accru de pays risque sans doute de peser sur le "projet" et les procédures mises en place effaceraient progressivement la dimension réellement politique. Chaque élargissement augmente certes la complexité, mais en même temps entraîne des solutions nouvelles telles que les politiques régionales et industrielles, la politique de coopération au développement, l'Union monétaire, la politique commune et de sécurité et de défense.

On questionnera également *la "capacité d'absorption" ou la "capacité d'intégration"* de l'Union en fonction du projet que les Etats européens veulent mener en commun. Pour assurer la capacité de l'Union européenne à maintenir l'élan de l'intégration européenne, des réformes institutionnelles s'avèrent indispensables avant tout élargissement ultérieur. *Qu'en est-il de la capacité de gérer* une UE à 30 ou 35 pays membres ? La prétendue impossibilité de pouvoir gérer l'Union européenne à 30 ou 35 pays membres nous semble douteuse. Songeons par exemple à la Russie et à ses 89 unités autonomes, aux USA de 51 Etats et aux 31 provinces ou entités similaires de la Chine. Certes, comparaison n'est pas raison, car les

structures s'avèrent assez différentes. Il n'en reste pas moins que l'on gère tout si l'on est décidé à le faire. Ceux qui s'y connaissent dénoncent cependant de nombreuses incohérences, le déficit démocratique et le manque d'efficacité des institutions et des pratiques de l'Union.

Pour en ce qui concerne *la défense de souveraineté* suffisante, l'Union européenne pour sa *pérennité* sera-t-elle capable de garantir : (i) ses frontières et sa souveraineté, (ii) l'intangibilité de ses territoires, (iii) la sauvegarde de ses intérêts légitimes et (iv) la capacité de s'approvisionner en matières premières et énergétiques ? Pourra-t-elle se doter des instruments se sécurité adaptés à sa posture géopolitique dans le monde ? Progressivement mais la lenteur en pourrait être dénoncée, ces instruments s'intègrent dès à présent les moyens diplomatiques et militaires autant que les pratiques de la coopération au développement, voire celles des liens d'association.

D'où l'importance du débat autour des relations entre l'Union européenne et l'OTAN. Sans doute le déclin relatif, structurel et progressif des Etats-Unis d'Amérique facilite la résolution du problème. Ainsi, l'union a réussi à imposer l'Euro face au Dollar. La création d'une force militaire autonome et d'une politique de coopération solidaire constituent des enjeux analogues. Les progrès de la PESC (Politique étrangère et de sécurité commune) et de la PESD (Politique européenne de sécurité et de défense) en sont autant.

La capacité de maintenir le territoire en paix, autrement dit de *garantir l'ordre de la loi et les droits humains* à chaque citoyen ou citoyenne sont en place afin d'éviter des conflits pouvant mener à l'éclatement de l'Union européenne. Les inégalités ou les déséquilibres régionaux et des revenus sont encore à combattre afin de garantir une paix durable. Fait politique majeur : les pays devenus membres de l'Union européenne n'ont plus connu de conflit ! Pourtant, il est permis de se demander si l'Union européenne promeut suffisamment "*la cohésion économique, sociale et territoriale, et la solidarité entre les Etats membres*". S'avèrent sources d'inquiétudes les aléas de l'Europe sociale, c'est-à-dire la dimension sociale de l'Union européenne qui porte sur les conditions matérielles et politiques des travailleurs et des consommateurs, ainsi que sur les actions en faveur des immigrés, des chômeurs ou des minorités.

L'Union européenne actuelle et future est chargée d'organiser, gérer et faire fonctionner son territoire en termes social, culturel et économique en vue de l'élaboration d'*un ensemble efficace englobant des diversités historiques et les pluralismes culturel et linguistique.* Les différences sont certes notables par exemple entre (i) le Nord et le sud des Alpes, (ii) entre pays latins, germaniques et slaves, (iii) entre le modèle du capitalisme rhénan et anglo-américain ou encore (iv) entre catholiques, protestants (scandinaves), orthodoxes et musulmans, athées. D'aucuns craignent à juste titre qu'avec les élargissements successifs et continuels, les écarts socio-économiques augmentent au sein de l'Union et, dès lors, que *les consensus* s'organisent de plus en plus difficilement.

Ces considérations permettent au premier abord de conclure que la vision et la volonté politiques des Européens et des gouvernants sont décisives en la matière. En réalité, cette vision et cette politique semblent fixer par elles-mêmes les limites possibles et souhaitables de l'Union européenne.

A la recherche des critères historico-culturels, peut-être perdus

L'idée de l'Europe se conçoit différemment à Rome, à Moscou ou à Constantinople (Istanbul), puis à Bruxelles à partir de la deuxième moitié du 20e siècle. L'Europe devient un carrefour du pluralisme et de la contradiction. Elle est l'incarnation même des identités et des appartenances multiples et conflictuelles. Jusqu'ici, seule la construction européenne a réussi à les concilier. Il nous paraît indiscutable que la tradition du monothéisme et du questionnement incessant du judaïsme, celle de la philosophie politique et d'une certaine démocratie des Grecs, celle de l'étatisme et du droit romain et enfin celle de la solidarité et du personnalisme des chrétiens ont marqué de leur empreinte les pays d'Europe et les pays voisins. En contrepoint, rappelons de la recherche du profit qui, à tort ou à raison, légitime le capitalisme. Or, celui-ci fragilise constamment la construction européenne par sa volonté mondialiste.

Depuis toujours, une certaine conscience critique, une attitude d'ouverture teintée de curiosité intense, l'acceptation et la valorisation de la diversité et des contradictions multiples ainsi que le sens de la solidarité, ont néanmoins alimenté les esprits en Europe – alors que ces traits semblent moins présents ailleurs. L'influence de l'Europe s'est avérée marquante, mais il est difficile de considérer ces particularismes comme encore typiquement européens. Qu'il s'agisse du christianisme, de la science et de la technologie ou encore du droit au sens large du terme, ils n'ont plus de caractère spécifiquement européen, il suffit pour cela de penser aux Etats-Unis d'Amérique, à la Chine ou au Japon. Toutefois, l'Union européenne est la seule parmi les grandes puissances à disposer d'une "charte européenne des droits fondamentaux". L'Europe en construction et les Etats-Unis d'Amérique grossissent l'une ou l'autre facette de ces fondements antiques.

La société américaine ne connaît pas le doute. Elle a recours à un individualisme exacerbé à faible solidarité collective, à un provincialisme religieux et messianique, à une démocratie dont la moitié de la population est exclue, à une absolutisation de la propriété privée et à un pragmatisme philosophique et pratique sans consistance. Beaucoup restent convaincus dès lors que, malgré l'histoire et les pratiques politiques différentes, la Russie tsariste, puis soviétique et enfin celle russe en cours de démocratisation est à présent plus proche des valeurs de l'Union européenne que celles des Etats-Unis d'Amérique.

Quant aux pays anciennement colonisés ou musulmans, leur vision de l'Europe est quasi unanime : l'Europe n'a guère convaincu le monde par ses valeurs ou son esprit. Elle s'est directement imposée par "la force et la violence institutionnalisées", d'abord par le colonialisme, par le néocolonialisme ensuite. A ce jour, notre continent opère indirectement par ses multinationales et les institutions internationales. L'Europe a-t-elle au moins réussi "l'exportation de la démocratie" ? Parfois, et encore de façon limitée nous semble-t-il.

Des valeurs porteuses d'intolérance ?

Parler des valeurs n'implique-t-il pas une certaine intolérance ? Les valeurs dites "universelles" que constituent "les droits inviolables et inaliénables de la personne humaine, ainsi que la démocratie, l'égalité, la liberté et l'Etat de droit" d'une part, "la paix, la justice et la solidarité" d'autre part, ne se sont actualisées qu'au cours de la deuxième moitié du 20e siècle, et ce, quasi uniquement en Union européenne. Si nous n'oublions pas les "*expériences amères*", dont certaines toutes récentes, vécues en Europe au cours de siècles d'intolérances, de guerres, de massacres fanatiques et d'injustices, citons aussi les "*expériences bénéfiques"* faites à la faveur du pluralisme et de la coopération instaurés dans de nombreux pays.

Ce pluralisme et cette coopération se sont imposés progressivement dans la contradiction et la division. Certes, c'était tout autant par le truchement de la raison et du sentiment de la justice, que par celui de la solidarité dans les pratiques politiques de plus en plus démocratiques. Il faut aussi se rappeler que les femmes n'ont voté dans tous les pays d'Europe qu'au lendemain de la guerre 1939-1945 et que la démocratie reste limitée au domaine politique, excluant par là les domaines notamment économique, culturel et social. Il importe de souligner en même temps qu'il n'y a plus eu de guerre sur les territoires de l'Union européenne depuis la Deuxième Guerre mondiale, et que les peuples de l'Union prennent davantage conscience que l'Europe existe.

Toutefois, l'individualisme qu'exprime la notion de "personne humaine", sans que cette dernière soit mise en lien avec une quelconque collectivité, pose un réel problème. Seule la référence à une collectivité européenne permettrait de structurer l'idée d'une Europe avec une cohérence minimale et de freiner ainsi d'éventuels penchants nationalistes, voire autoritaires (phénomène de Berlusconi, Sarkozy ou Orbán) ou dogmatiques (néolibéralisme, néoconservatisme,…). Dans la même optique, est-il suffisant de garantir le "respect des droits des personnes appartenant à des minorités", sans reconnaître le fait collectif des minorités telles qu'Islam ?

Il est nécessaire mais pas suffisant d'admettre l'hypothèse selon laquelle les valeurs dites "européennes", ne sont pas des données toutes faites, mais le résultat parfois équivoque d'un long processus accompagné d'aléas multiples. Le processus auquel chacun participe n'est jamais un aboutissement, mais plutôt un recommencement incessant.

Capable de se défendre ?

Dans cet esprit, tournons notre regard au-delà des limites de l'Union européenne. Il nous semble qu'il convient de partir du postulat que toute autorité étatique se doit d'être *capable de se défendre et de défendre ses intérêts légitimes* à l'intérieur de ses frontières. Il appartient ainsi à l'Union européenne de développer les moyens nécessaires afin de pouvoir, lorsqu'elle décide d'agir dans le respect des règles établies, le faire vite et efficacement. Quant à la paix à créer dans le monde et à la nature de la puissance qu'incarne ou incarnera l'Union européenne, les esprits sont divisés.

Certes, l'Union européenne est basée sur le principe de la souveraineté des Etats qui mettent uniquement en commun certaines compétences selon des modalités strictement définies et uniquement si tous les Etats membres marquent leur accord, les autres compétences ressortissant des domaines nationaux, éventuellement intergouvernementaux, mais pas communautaires. De plus, il ne faut pas confondre les notions suivantes : sécurité, défense et moyens militaires. La *sécurité* de nos pays concerne des thèmes bien connus, tels que les territoires ou l'espace en général, les voies de communication, les ressources naturelles, les frontières et les populations et leur bien-être, ou encore les représentations et les certitudes idéologiques (comme les croyances religieuses, le patriotisme ou le nationalisme, les convictions politiques). Cependant, une fois acquise, la sécurité devient une donnée et un facteur géopolitiquement important.

De son côté, *la défense* est un moyen pour un Etat ou une fédération d'Etats de se protéger et de protéger son territoire, sa sécurité ou sa tranquillité. Diplomatique ou militaire, elle peut être légitime en réaction contre une action de force illicite, accomplie ou tolérée. Différentes actions à caractère préventif et/ou répressif peuvent aussi être présentées comme dictées par

des impératifs de légitime défense. La défense prend la valeur de principe politique contribuant à la définition de pratiques qui s'inscrivent dans la politique générale d'un pays ou d'un ensemble de pays.

Enfin, *les moyens militaires* se limitent à l'ensemble du personnel et des équipements militaires contribuant à la défense. Ni la sécurité ni la défense ne postule les moyens militaires. La défense civile non violente trouve ses défenseurs nombreux en Europe. La matière "défense" recouvre d'ailleurs deux aspects : l'aspect "politique-affaires étrangères" et l'aspect "militaro-industriel". L'un est proprement politique et démocratiquement légitime, alors que l'autre relève de l'affairisme du capitalisme.

Une intégration militaire, progressive et pacifique de l'Europe et une entente cordiale de part et d'autre de l'Atlantique, sur le modèle l'alliance durable entre la Russie et l'Union européenne, feraient-elles progresser les peuples du monde vers cette "paix perpétuelle" dont rêva Kant ? En tout cas, elles ne l'handicaperaient guère, nous semble-t-il.

Les pays concernés par la question des élargissements

Sur base de ces nombreuses considérations et à supposer que les critères d'adhésion soient respectés, notre hypothèse n'exclurait en principe aucun élargissement dans les "parages de l'Union", à l'exception de la Russie. L'adhésion de celle-ci déséquilibrerait sérieusement l'Union elle-même. De plus, elle inquiéterait, voire menacerait, par sa puissance, la Chine et les Etats-Unis d'Amérique.

Par contre, d'autres adhésions possibles peuvent être repérées dans les pays balkaniques non encore membres,

- les trois pays entre l'Union européenne et la Russie : l'Ukraine, le Bélarus et la République moldave,
- les trois pays de la Caucasie méridionale : l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie,
- certains pays méditerranéens à prédominance sémite, sauf Israël qui ne respecte guère les « valeurs européennes » telles qu'elles sont exposées ci-dessus et bien entendu la Turquie.

Ici, dans un but de simplification, nous n'examinerons que l'intégration éventuelle de cette dernière, qui préoccupe le plus des esprits au sein de l'Union européenne[14].

Historiquement, géographiquement et en partie culturellement, la Turquie se trouve, depuis des siècles, en contact direct et en interpénétration réciproque avec l'Europe au sens large du terme, tout autant qu'avec les pays du Moyen-Orient, la Caucasie méridionale et l'Iran, et indirectement avec l'Asie centrale. C'est ce qui donne au pays une spécificité réelle et durable en termes de localisation, non sans risque d'ordre géopolitique en raison de la situation au Proche et Moyen Orient.

Les inégalités sociales, ethniques et régionales constituent un frein au développement économique et créent des tensions entre les classes sociales, ainsi que certains blocages dans le système politique, encore que le règne persistant d'un parti islamiste depuis 2002 constitue un facteur positif de ce point de vue. La grande diversité qui caractérise l'Islam turc ne se prête pas à un islamisme militant de masse. Il existe deux minorités dont chacune représentant

[14] Pour les autres pays concernés, voir Nicolas Bárdos-Féltoronyi (sous la direction de), *Géopolitique de l'Union européenne*, Couleur livres, Charleroi, 2009 !

15 à 20% de la population : les Kurdes et les Alévis (chiites séparés du courant majoritaire du chiisme). Introduisant certes un pluralisme certain, ces minorités ne sont néanmoins pas suffisamment respectés ni en droit ni en pratiques.

Données	**Turquie**	**Allemagne**	**France**	**Hongrie**	**Belgique**
Territoires en milliers de km²	738,6	357,-	551,5	93,-	30,6
Population en millions de personnes	78,8	81,5	65,3	10,-	10,4
Degré d'urbanisation en %	70	74	85	68	97
PIB à PPP[15] en milliard de €	768,4	2.352	1.716,-	150,1	315,4
PIB à PPP par habitant en €	9.840	28.560	26.480	14.400	30.240
Différence des revenus de famille[16]	41	27	33	25	28
Population en dessous du	17,1	15,5	6,2	24,-	15,2

[15] Le PIB à PPA correspond au Produit Intérieur Brut d'un pays, exprimé en Parité de Pouvoir d'Achat comparable d'un pays à l'autre.
[16] Le chiffre 100 équivaut à l'égalité parfaite des revenus, alors que par exemple le chiffre 27 correspond à une forte différenciation des revenus.

seuil de pauvreté en %					
Dettes extérieures en milliard de €	271	3.770	3.758	119	982
Espérence de vie à la naissance en années	72,5	80,1	81,2	75,-	79,5
Alphabétisation	88	99	99	95	99
Téléphones mobiles en millions	62,8	105,-	61,-	11,8	12,4
Nombre de député, actuel ou prévisible, au Parlement européen	99[17]	99	72	22	22

Il faut considérer ces chiffres comme des ordres de grandeur mais, néanmoins, significatifs dans une perspective d'interprétation géopolitique. Si l'on totalise les parlants allemands en Union européenne, il représente un chiffre bien plus élevé que celui de la Turquie. Compte tenu de la pauvreté, le niveau de vie de cette dernière correspond à celui des pays membres

[17] Selon l'article 14 du Traité de Lisbonne, le Parlement européen est composé de représentants des citoyens de l'Union. Leur nombre ne dépasse pas sept cent cinquante, plus le président. La représentation des citoyens est assurée de façon dégressivement proportionnelle, avec un seuil minimum de six membres par État membre. Aucun État membre ne se voit attribuer plus de quatre-vingt seize sièges, soit 13% du total des députés.

périphériques de l'union. Les écarts des revenus turcs s'avèrent forts comme en Allemagne. Du reste, les poids des deux pays sont identiques et limités à 13% au Parlement européen.

La société turque reste, jusqu'à un point certain, divisée et se prête à de soubresauts sociaux. Elle demeure encore fragilisée par ses tensions internes et sans un contrat social acceptable par tous. Les coups d'Etat militaires successifs en 1960, 1971 et 1980, ainsi que les interventions musclées du pouvoir, notamment en 1997 (et plus modestes en 2007), témoignent, à notre sens, d'une instabilité politique récurrente due aux problèmes fondamentaux mentionnés plus haut. Sous le joug d'une dictature militaire, *l'insertion du pays* dans le capitalisme *international* s'est opérée et entraîne depuis lors des déséquilibres socio-régionaux accrus.

Néanmoins, les résultats des quatre élections depuis 2002 et la politique allant incontestablement vers davantage de démocratie, tendraient à changer assez profondément les tendances observées dans le passé. Faire partie de l'Union européenne stabiliserait sans doute le pays. Il n'empêche que les partis dominants du pays pourraient subir diverses pressions, dans un sens ou un autre, de certains milieux militaires, publics ou musulmans.

Une tentative d'évaluation et d'avis

L'opinion selon laquelle, en cas d'adhésion, les pays actuels de l'Union européenne risquent d'être envahis par les travailleurs turcs nous paraît douteuse, car ceux qui voulaient venir sont déjà là depuis 1963 et surtout 1995, lorsque l'Union douanière entre l'Union et la Turquie a été établie. Or dès à présent vivent dans les pays de l'Europe occidentale 5 à 6 millions d'immigrés, de descendants d'immigrés, de naturalisés et de réfugiés politiques provenant de Turquie. Bien que présente dans la quasi-totalité des pays de l'Union, l'Allemagne accueille aujourd'hui à elle seule les deux tiers de cette population. Par contre, en raison de l'amélioration économique du pays et de la conjoncture moins favorable en Europe occidentale, les retours vers la Turquie s'accroîtraient depuis 2002.

L'argument de la délocalisation capitaliste serait plus sérieux, car la perspective d'adhésion renforce la sécurité géopolitique et juridique dans le pays. Elle pourrait dès maintenant bien davantage inciter les multinationales à l'économie turque, à défaut d'une Europe sociale que la Turquie devrait faire sien. Du reste, le pays joue un rôle capital comme base, sphère d'influence et élément de liaison, qu'il s'agisse de l'Irak, de la Palestine, de l'Iran, de la Caucasie méridionale ou de l'Asie centrale, ou encore de voies de dégagement de produits énergétiques vers la Méditerranée, la Bulgarie ou la Roumanie.

Selon nous, il est plausible que la solution provisoire à la question chypriote, les réformes déjà appliquées et la mise en place d'une armée européenne ouvrent à la Turquie la possibilité d'accélérer les négociations avec l'Union européenne. Néanmoins, il importe dans cette perspective que toutes les conditions d'adhésion soient remplies. De prime abord, il convient avant tout que la Charte européenne des droits de l'homme soit pleinement appliquée. Un test significatif en ces matières serait le respect total et effectif du principe de l'égalité des sexes dans tous les domaines de la vie quotidienne. Il ne s'agit évidemment pas d'interdire ou de contrôler le port du foulard en Turquie, mais plutôt de surveiller, strictement et à l'aide notamment des organisations féminines locales, jusqu'à la fin du processus d'adhésion, la question de l'égalité homme-femme effective, y compris dans le couple.

Il existe beaucoup d'autres objections qu'il ne faut certes pas minimiser et qui comprennent entre autres : le chaos au Moyen-Orient, la question des Kurdes et d'autres minorités, l'influence et la présence américaines, le niveau de développement insuffisant, le problème budgétaire, etc. Favorable à l'adhésion, la majorité du peuple turc a plus à y gagner qu'à perdre, ne fût-ce que par la diminution la "sauvagerie" du capitalisme grâce à l'introduction de l'acquis communautaire. L'adhésion turque pourrait puissamment contribuer à la réalisation de la PESD (bien sûr dans le cadre de la géostratégie propre du pays). Considérée par rapport à l'environnement de l'Union européenne, l'adhésion de la Turquie pourrait constituer un puissant élément stabilisateur de l'ensemble d'une région souvent troublée par l'interventionnisme répété des Etats-Unis d'Amérique.

D'aucuns soulignent même que l'adhésion de la Turquie serait une occasion de faire entrer, de facto, un pays où l'Islam s'avèrerait modéré et démocratique, et de cette manière, *favoriser le pluralisme et la tolérance en Europe*. D'ailleurs, ce serait une manière d'augmenter l'influence de l'Union européenne dans le Proche et Moyen-Orient.

Pour l'Union européenne, une Turquie située à l'intérieur de l'Union présente, à notre sens, un moindre risque géopolitique que située à l'extérieur. De plus, le pays constitue une pièce maîtresse dans le cadre de la politique du voisinage de l'Union européenne et de la mise en place de la Politique commune de sécurité et de défense. Compte tenu de l'ensemble des considérations précédentes, il nous semble que l'on puisse se prononcer en faveur de *la poursuite des négociations* d'adhésion, même si celles-ci devaient, de temps à autre, être suspendues, en sachant que la continuité des négociations paraît plus importante à Ankara que la durée. *L'adhésion de plein droit n'est concevable que dans les années 2022 à 2025*.

Plus généralement, les limites et les frontières actuelles, potentielles ou possibles de l'Union se dessinent finalement assez aisément. A l'Est, *la frontière* absolue correspond à celle de la Russie, alors que la frontière actuelle s'arrête aux bordures occidentales du Bélarus, de l'Ukraine et de la République moldave. Nous sommes favorables à l'adhésion de ces trois pays à l'Union européenne à moyen terme. Au Sud-est, c'est évidemment *l'adhésion* éventuelle de la Turquie qui définira les limites de l'Union européenne. Au Sud, c'est la mer Méditerranée qui arrête toute expansion de l'Union européenne, sans doute pour une période encore longue. Dans ce cas, la politique de "bon voisinage" pourrait rendre acceptable cette forme d'exclusion provisoire.

La papauté envahie l'orthodoxie : le cas des gréco-catholiques

Depuis des siècles, la politique des papes à l'égard des pays de l'Europe du centre se résume à trois objectifs. Le premier consiste à ramener les autres Eglises dans le giron de l'Eglise de Rome par une activité missionnaire ou des manœuvres de caractère politique. Le second vise constamment à reconstituer des hiérarchies locales totalement fidèles aux papes successifs et indépendantes du pouvoir en place si ce dernier n'est pas considéré comme loyal. Le troisième, plus récent, est de diminuer le risque de la création de nouveaux mouvements religieux ou parareligieux. Ici, nous sommes prioritairement intéressés au premier objectif.

Le phénomène gréco-catholique

Pour comprendre le phénomène gréco-catholique, il faut historiquement remonter loin. Le schisme de l'Eglise entre l'Orient et l'Occident en 1054 permet déjà à Rome latin de majorer sa primauté devenue de droit aux dépens des Eglises orthodoxes. Des appels sont lancés vers les chrétiens d'Orient dès le 13e siècle afin qu'ils se joignent à Rome. Souvent, les communautés orientales créées et rattachées de cette façon à la papauté sont appelées gréco-catholiques. Pour l'Orthodoxie, l'Eglise de Rome comme tête de l'Eglise du Christ est simplement schismatique[18]. Le rêve catholique est par contre, depuis un millénaire, d'unifier l'Orient et l'Occident ecclésiastiques en une seule Eglise. Cette volonté peut mener à des tactiques où parfois l'on n'hésite pas à opposer des catholiques entre eux, parce qu'ils sont d'ethnies différentes. C'est le cas des catholiques de rite latin ou byzantin en Ukraine ou en Transylvanie (devenue roumaine en 1918).

Conformément aux décrets d'union du Concile de Ferrara-Florence de 1439 à 1445, l'Eglise gréco-catholique à mettre en place obtient l'autonomie canonique et liturgique dans chacun des pays où elle s'organise et cela à un degré inouï aux oreilles de beaucoup de catholiques latins. Même le célibat des prêtres qui, ailleurs, paraît essentiel pour Rome, n'est pas obligatoire dans cette partie de l'Eglise. Rappelons les étapes principales dans la création d'Eglises gréco-catholiques au centre de l'Europe: Brest en 1596 qui concerne les orthodoxes bélarusses et ukrainiens; Oujgorod en 1646 qui rallie les orthodoxes de Transcarpathie (en Ukraine et Slovaquie actuelles) à Rome; Transylvanie (en Roumanie actuelle) en 1700 qui, après un premier acte d'union en 1698, rallie un grand nombre d'orthodoxes dans ce territoire sous la juridiction directe des Habsbourg. Les orthodoxes considèrent qu'elles naissent d'un prosélytisme, considéré comme abusif des catholiques.

De l'autre côté, l'oppression stalinienne ou celle de Ceausescu contre les Eglises gréco-catholiques ukrainienne et roumaine ne fait que prolonger les pratiques séculaires des tsars et des rois roumains, acceptées, voire encouragées par l'Orthodoxie locale. Bien peu chrétiennement, ni l'un ni l'autre n'exprime aucun regret à propos de leur absorption forcée dans l'orthodoxie au lendemain de la guerre de 1939-45 et la répression meurtrière qui s'en suivit. Pour comprendre ce cas, il faut prendre en considération un certain nombre d'évolutions fondamentales. En effet, les orthodoxes considèrent, depuis trois siècles, les gréco-catholiques comme une simple machine de guerre du Vatican et ne sont guère enclins à les favoriser. Ces catholiques de rite byzantin constituent par ailleurs des bastions du particularisme en Transylvanie comme en Ukraine.

Et, en Ukraine ?

Les principales Eglises d'Ukraine correspondent, selon leur ordre d'importance, à :
* l'Eglise orthodoxe ukrainienne - patriarcat de Moscou, la seule considérée comme canonique par les autres Eglises orthodoxes non ukrainiennes;
* l'Eglise ukrainienne gréco-catholique; une difficulté de caractère politique persiste entre les gréco-catholiques de nationalité ukrainienne et ceux d'origine hongroise qui habitent en Transcarpathie et revendiquent une certaine autonomie;
* l'Eglise orthodoxe autocéphale d'Ukraine qui cherche à se faire reconnaître par le patriarcat de Constantinople;

[18]En l'occurrence, un schisme est la séparation d'une Eglise d'une autre pour des raisons disciplinaires : par exemple, l'insoumission à l'autorité ecclésiastique légitime. L'unité dogmatique, c'est-à-dire ce que l'on croit dans la foi, est fondamentale pour toute Eglise. L'hérésie est une atteinte à cette unité.

* l'Eglise orthodoxe ukrainienne - patriarcat de Kiev qui jouit du soutien des pouvoirs publics et bénéficie, depuis 1990, des contacts avec le patriarcat de Constantinople;
* l'Eglise catholique de rite latin s'étendant sur 600 paroisses: la majorité des fidèles seraient d'origine polonaise et ses prêtres viennent presque tous de Pologne.

Pour mieux saisir cet imbroglio d'Eglises, il faut remonter dans le passé. La décomposition de l'Eglise orthodoxe d'Ukraine proprement dite a commencé en 1686 lorsque la métropole de Kiev a été administrativement soumise au patriarcat de Moscou. C'était évidemment une suite de la politique d'expansion des tsars, la partie orientale de l'Ukraine ayant été annexée. Dans la suite et jusqu'à l'effondrement de l'URSS, les Eglises orthodoxes se multiplient. S'y ajoutent de plus le développement des Eglises catholique et gréco-catholique. Dès lors, toute la question ukrainienne est encore aujourd'hui celle du territoire ecclésial, en quoi il s'agit à proprement parler un problème géopolitique.

Le vrai problème de cette question territoriale n'est autre que l'interprétation à donner au terme "*territoires canoniques*". De quoi s'agit ? Faisant suite aux pratiques antiques de l'empire romain, puis byzantin, un évêché, un territoire canonique désigne l'espace ou la circonscription dont est responsable un évêque ordinaire et rien qu'un seul. Or, dans beaucoup de ville d'Ukraine, il y a bien plus qu'un évêque. Cela implique des jeux géopolitiques subtils entre les diverses Eglises dans lesquels les Etats sont impliqués ou s'impliquent les orthodoxes de diverses juridictions. Les orthodoxes peuvent en même temps se trouver réunis contre les catholiques ou l'ensemble de ceux-ci contre les néo-protestants par exemple. Ceci nous conduit inéluctablement à nous rappeler les relations complexes entre Rome, Constantinople et Moscou. Constantinople est détentrice d'un pouvoir avant tout symbolique alors que Rome et Moscou s'appuient sur des centaines de millions de fidèles et sur des institutions nombreuses.

Quelles que soient les motivations des uns et des autres, l'apparition de toutes ces Eglises orthodoxes entraîne une situation conflictuelle au sujet de la possession des biens religieux, notamment. Le pays comprend, pour des raisons historiques, plus du tiers des lieux de culte de l'Eglise orthodoxe de l'ex-URSS et drainerait près de la moitié de ses ressources. Par ailleurs, il existe un autre problème. Le Vatican considère que la métropole (responsable de plusieurs évêques) de Kiev s'est éteinte en cette année-là de 1686 et que, créée pas ses soins, la métropole gréco-catholique de Lvív se limite aux territoires de Halin en Ukraine occidentale, fixés en 1807. Or, à cette époque, l'appartenance du territoire subcarpatique ou transcarpatique (anciennement du Royaume de Hongrie) n'a pas été arrêtée avec précision et une partie notable des ecclésiastiques comme des fidèles gréco-catholiques se sentiraient, aujourd'hui, plus proches de l'Eglise gréco-catholique hongroise.

La géostratégie des « trois Romes »

En ce qui concerne ce premier objectif visant l'unification des Eglises chrétiennes, la réinstallation des Eglises gréco-catholiques est sans doute un succès. La géostratégie vaticane vise plus spécifiquement la reconquête de l'Est dès le couronnement de Jean-Paul II. Cette nouvelle politique renverse l'Ostpolitik pratiquée par Jean XXIII et Paul VI jusqu'alors, précédée d'une période d'anticommunisme actif d'un Pie XII. Jean-Paul II est convaincu d'une « volonté divine de restituer l'Eglise romaine dans sa plénitude d'avant le grand schisme avec l'Orthodoxie ». La Pologne et d'autres pays à majorité catholique bien entendu

mais, surtout, les gréco-catholiques devraient constituer le fer de lance de cette stratégie dans divers pays tels l'Ukraine, la Slovaquie et certes la Roumanie.

Du point de vue géopolitique, les "centres" d'Eglises d'Orient ou d'Occident subissent actuellement des changements notables. Les tendances à établir un « duopole » conflictuel au centre de l'Europe entre la Rome latine et la Rome moscovite, se compliquent du fait que la deuxième Rome à Constantinople revendique aussi sa place dans le monde chrétien, notamment centre-européen. La situation devient ainsi tripolaire ce qui est souvent considéré par les géopolitologues comme fort instable.

L'instrumentalisation[19] réciproque des Eglises et des Etats est notre hypothèse pour cette partie de l'Europe. Elle reste séculairement persistante en effet dans des domaines variés et par le biais de la foi et de l'appartenance nationale ou ethnique manipulée par les uns comme par les autres. Depuis des siècles, le pouvoir s'immisce régulièrement dans les affaires des Eglises, comme celles-ci tendent souvent à influencer celui-là. Certaines Eglises utilisent le pouvoir politique contre d'autres ou celui-ci exploite les divisions de celles-là.

Pour mémoire, mentionnons enfin que l'Islam est aussi actif, notamment aux Balkans où les trois Romes sont présentes et que l'Eglise catholique mène actuellement une politique d'expansion vigoureuse dans trois pays slaves: le Bélarus, l'Ukraine et surtout la Russie. Dans ces Etats, également, les mouvements néo-protestants américains sont devenus fort actifs à l'instar de ce qui se passe dans les pays latino-américains.

Les activités de certaines multinationales

Pour une représentation des conflits socio-économiques, nés du capitalisme ordinaire et sans crise, un schéma pourrait montrer les mécanismes du processus d'exploitations liés aux produits ou services tels que :

- ◊ le colton (pour nos téléphones mobiles !),
- ◊ les ressources d'hydrocarbures,
- ◊ les centres d'appels téléphoniques ;
- ◊ d'armes, de drogues et de femmes,
- ◊ l'eau en Palestine, etc. :

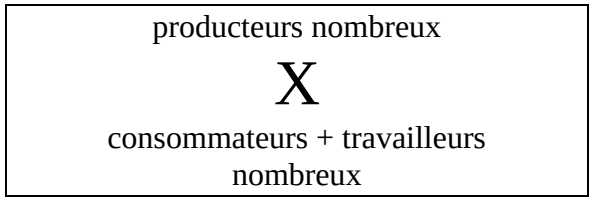

Expliquons ce schéma :

1) il s'agit des deux entonnoirs dont les becs se touchent sous forme d'un grand X qui signifie <u>un point de concentration</u> nécessaire pour que le système fonctionne d'une façon capitaliste;

[19] Dans ce contexte, le terme d'instrumentalisation ou le fait d'instrumentaliser désigne l'opération par laquelle un acteur social se sert de l'autre, l'un considérant l'autre comme un moyen et non pas comme un but, l'un comme l'autre pouvant être des individus, des groupes ou des institutions.

2) au point de ce croisement se situent en réalité le peu nombreuses multinationales d'industrie, de banques, d'assurance, de transporteurs, etc. et où le profit est soutiré et localisé;
3) les deux lignes obliques contiennent l'ensemble des « filières » de divers produits ou services ;
4) au-dessus des entonnoirs se trouvent très souvent les nombreux producteurs autant qu'une partie des travailleurs des secteurs de transformation mal lotis au Sud ou à l'Est des pays du centre des deux côtés de l'Atlantique;
5) en-dessous des entonnoirs se trouvent *les gros actionnaires*, ainsi qu'une autre partie des travailleurs des secteurs de transformation et les consommateurs encore en plus grand nombre ;
6) à côté de l'X, une flèche verticale pointue des deux bouts pourrait représenter les relations de nord-sud ou ouest-est telles qu'existent entre les pays riches et développés, et les régions périphériques ou semi-périphériques comme l'Afrique centrale et méditerranée, comme les pays du centre de l'Europe ou la Caucasie méridionale ;
7) une flèche horizontale quelque part en bas du schéma pourrait signifier le phénomène du centre-périphérie, même au sein de l'Union européenne ou aux Etats-Unis d'Amériques.

Ce sont les producteurs, les travailleurs des secteurs de transformation et les consommateurs qui subissent l'exploitation ou l'aliénation ou encore les deux. En cas de crises, quelles qu'elles soient, les zones « périphériques » souffrent toujours plus que les « centres ». C'est évidement *une source constante de conflits* multiples à travers le monde.

L'exemple le plus parlant en cette matière est ce qui se passe au Mexique. Ce dernier est devenu un pays transite entre l'Amérique latine et l'Amérique du Nord. De plus, cette Amérique du Nord et le Mexique forme une « zone de libre échange » dans l'esprit selon lequel le « marché » résout tous les problèmes. C'est le cas ! Mais comment ? Il est en fait difficile d'évoquer le Mexique sans parler du trafic de drogues, d'armes et de femmes et de la violence. Rien qu'en 2010, les affrontements entre les différents gangs pour le contrôle du trafic de drogue à destination des Etats-Unis d'Amérique ont fait 15 000 morts. Les morts comptent autant les victimes du côté des forces publiques que du celui des bandes armées ou des mercenaires privés. Il s'agit d'exécutions sommaires, de fusillades ou de règlements de compte, l'Etat mexicaine en étant complètement dépassée par cette violence. Comment expliquer ce phénomène ?

La maîtrise du processus se trouve concentrer en peu de mains, entre les multinationales peu nombreuses, autrement dit oligopolistiques, de chaque secteur. Les gros actionnaires souvent anonymes se situent majoritairement aux pays développés. Afin d'éviter une quelconque concurrence entre des multinationales, soit elles s'entendent tacitement entre elles, soit elles procèdent aux fusions avec d'éventuels concurrents et aux acquisitions d'entreprises des filières sectorielles. Ces opérations ont été particulièrement massives ces dernières décennies et n'ont fait qu'augmenter ce caractère oligopolistique des économies. *C'est une deuxième source conflictuelle.* D'ailleurs, c'est cette absence de concurrence qui explique la hausse plus ou moins forte mais constante des prix, c'est-à-dire l'inflation, sans laquelle le capitalisme semble ne pas fonctionner, autrement dit ne fait pas de profits.

En cas de raréfaction des matières premières et énergétiques dans le monde, *d'autres conflits entre multinationales et entre les Etats* qui les représentent ne peuvent aussi que s'accroître, sauf régulation strictement publiques. Appliquons-nous ce schéma d'explication à une géopolitique particulière.

La géopolitique des activités roses, grises et noires dans la mondialisation

L'analyse qui suit concentre essentiellement sur les stratégies de certaines multinationales dont la particularité principale est de travailler plus discrètement que les autres et de traiter des opérations spécifiques (GIBLIN 2010). Dès le départ, il convient de préciser qu'il s'agit d'opérations dissimulées mais souvent liées entre elles pour pouvoir augmenter le profit. L'exemple typique est de vendre des armes dans les pays pauvres contre des femmes ou enfants bon marché, et de fournir des drogues partout. Chacune de ces activités porte une couleur différente dans le langage quotidien ou journalistique:

- le secteur rose, la traite humaine, principalement celle des femmes et des enfants ;
- le secteur gris, le commerce de drogues et le trafic d'armes ;
- le secteur noir, l'ingénierie fiscale et financière opérée à travers les banques ou d'autres officines, ainsi que la fraude de la sécurité sociale ou l'évitement de l'imposition fiscale.

Certaines de leurs activités apparaissent comme étant tout à fait légales, tandis que d'autres beaucoup moins. Dans cette dernière hypothèse, elles se mettent éventuellement en conflit, mais pas nécessairement, avec les Etats ou de fédérations d'Etats. Parfois, elles bénéficient même de la complicité tacite ou indirecte de ces derniers. D'après certaines estimations, le chiffre d'affaires, c'est-à-dire les transactions de ces activités s'élèverait à quelque € 3.000 milliards. Ce montant représente quelque 8% du PIB[20] mondial ou autrement dit 8 fois du PIB de la Belgique. La majeure partie de ce montant est appelée à être blanchie. Les rivalités entre les acteurs qui mènent ces stratégies seront également évoquées mais, en raison précisément de la clandestinité de ces activités, restent fréquemment rien que soupçonnées.

Cette géoéconomie à la frontière entre le licite et l'illicite correspond à une partie constitutive de la mondialisation, de l'internationalisation du capital financier : production et consommation du grand nombre à marge bénéficiaire élevée; optimisation des activités des divers stades de production, de transports, de distribution et de consommation; rémunération maximum des actionnaires ou organisateurs et haute indemnisation des cadres supérieurs, armés ou non; blanchiments par des flux diversifiés à travers des banques ou assimilées à celles-ci; etc.. Sans doute, si les autorités publiques, nationales ou internationales, avaient investi autant dans le démantèlement de ces activités que dans la « lutte contre le terrorisme », les secteurs rose, gris et noir cesseraient d'exister.

Les auteurs ne sont guère insensibles devant les énormités et les horreurs des phénomènes ici étudiés. Aussi leur attitude analytique souffrira-t-elle parfois de ses propos normatifs. Que la lectrice ou le lecteur leur pardonne !

A. De la traite humaine à l'argent rose

La traite humaine qui porte principalement sur des femmes et des enfants est une affaire commerciale des plus anciennes et, sans doute, des plus secrètes. Le travail forcé d'esclaves et l'objet de l'appétence du masculin seraient les deux origines majeures du trafic des êtres humains : trafic d'organes, organisation de prostitutions variées, tourisme sexuel, travail

[20] Produit intérieur brut.

clandestin ou forcé, etc. Limitons-en ici à l'examen de cette simonie, à celui de la moitié des êtres humains : des femmes ! Notre propos sera aussi fort concentré sur la situation de l'Europe, sans vouloir suggérer que le phénomène n'atteindrait pas des dimensions tragiques ailleurs : en Amérique ou en Asie.

Selon la Commission européenne comme l'Organisation internationale des Migrations estime à des centaines milliers de femmes et d'enfants qui, *chaque année*, sont l'objet de trafics à destination de l'Union européenne et dont la plupart sont originaires des Balkans, et des pays de la Communauté des Etats indépendants (le Bélarus, l'Ukraine et la République moldave), ainsi que les pays baltes et de Visegrád[21]. Compte tenu des retours, des « renvois » et des « réexportations vers d'autres destinations », les chiffres sont convergents et montrent l'importance du problème. Ils tendent à désigner une rotation (entrées et sorties du système) élevée, d'un à cinq au « stock » constant à l'échelle européenne.

La traite des femmes est un scandale séculaire et le silence l'est tout autant. De son côté, la prostitution peut, à juste titre, être considérée comme un fléau social et une honte humaine. Elle est, à la fois, une source de corruption sociale et un facteur important de la hiérarchisation entre les sexes au détriment de la femme. Elle permet le financement de ce monde qui vit en marge de la loi et que l'on nomme le «milieu» ou la mafia.

La façon dont s'organise la prostitution varie avec les pays et souvent même à l'intérieur de ceux-ci. Les différences dépendent du niveau du développement économique, des structures sociales et politiques, de la législation en vigueur et des usages locaux. Sous cette diversité plus apparente que réelle, les mêmes procédés sont cependant employés et permettent de distinguer trois modes principaux d'exercice de la prostitution:

- la prostitution «extérieure», qui recherche ses clients dans la rue ou les lieux ouverts au public sous la surveillance stricte des proxénètes ou de leurs sbires;
- la prostitution en «établissements», qui se pratique à l'intérieur de maisons destinées à cet usage sous le contrôle des mêmes personnages;
- la prostitution «sur rendez-vous», qui s'exerce avec le concours d'entremetteurs.

Dans l'immense filière commerciale de la prostitution, le proxénète intervient très activement, comme recruteur et comme organisateur, afin de prélever la plus large part sur les bénéfices. Comme pour les autres matières premières, le passage de la production à la consommation, ainsi que la reproduction et le recyclage de la marchandise passe par des filières qui, la plupart du temps, se trouvent sous le contrôle des multinationales des pays développés.

Ce sont en effet quelques entreprises multinationales particulières - certes clandestines - qui organisent des filières géographiques et sectorielles. Il en résulte l'exportation des femmes de certains pays aux consommateurs surtout masculins en grand nombre et dispersés. L'acheminement de femmes présuppose des voies de communications plus ou moins assurées et garanties par les services des douanes et de polices complaisants, corrompus ou sous-équipés : d'où l'importance des Etats et leur plus ou moins grande efficacité qui peut empêcher, laisser-faire ou repousser des filières géographiques en jeu.

Femmes = marchandises et la globalisation du capitalisme

[21] Pologne, Slovaquie, République tchèque et Hongrie.

L'internationalisation du capital et la globalisation des économies investissent également le commerce des femmes et l'exploitation de ces dernières. La prostitution s'épanouit partout où la crise du capitalisme a pesé sur les économies depuis le début des années 1970, dans les pays développés comme sous développés. A l'instar des multinationales « ordinaires », il tend à devenir un des éléments d'un trafic plus vaste consistant à exploiter des chaînes d'établissements «de plaisir» où l'on vend «de la femme» au même titre que de l'alcool, de la drogue, des publications ou du matériel pornographiques et où l'on pratique le jeu. Le « client est roi », proclame-t-on au titre de promotion marchande. Le tourisme sexuel qui opère le rapprochement du consommateur à la productrice dans un environnement de villégiature et qui devient de masse dans certains pays, combine loisir, prostitution et drogue pour les nantis des pays développés[22].

La traite des femmes s'opère par tous les moyens de transports. Le choix en sera fonction du degré et de la nature de l'éloignement; des moyens de communications économiquement optimales; des modes variés de payements; des accès matériels à des ports, des chemins de fer ou des aéroports; etc. Le lieu idoine protège le prélèvement du profit. D'où le rôle majeur des banques.

Ainsi, parmi des nombreux acteurs, il faut distinguer: les rabatteurs dans les pays d'origine, les transporteurs vers les marchés consommateurs, les "éducateurs" aux lieux de l'exploitation, les surveillants pendant le "travail" des femmes et après, et les blanchisseurs de l'argent extorqué à ces femmes, etc. Tous ces acteurs peuvent être

- ◊ des réseaux - petits ou étendus - d'entreprises multinationales à multiples liaisons; des transporteurs; des assureurs; des fournisseurs; des logeurs; etc. ;
- ◊ des Etats et leurs organes variés dont la police, la douane et l'armée qui ne combattent pas le phénomène;
- ◊ d'intermédiaires financiers dont les banques multinationales qui garantissent la fluidité des payements, des blanchiments de l'argent, de localisations optimales des comptes, etc. ;
- ◊ d'institutions internationales dont la Banque mondiale ou le FMI qui encourage, indirectement, ce résultat par des libéralisations, des privatisations et des dérégulations.

Chacun de ces acteurs peuvent fonctionner en toute légalité ou en cachette. Cela dépendra de l'action publique qui légalise, tolère ou interdit cette pratique. A moins d'être forcée - et que la victime en apporte la preuve - la prostitution deviendrait un libre commerce et la mise en exploitation du corps, un droit reconnu sur le marché international du sexe, pour la plus grande satisfaction des consommateurs et des proxénètes, et leurs actionnaires Le déploiement massif actuel de la prostitution est un effet, entre autres, de la présence de militaires engagés dans des guerres ou des occupations de territoire tel que dans les Balkans, en Asie centrale et du sud-est ou au Proche et Moyen Orients. Cet ensemble d'évolution met en évidence une industrialisation des corps humains et la marchandisation de la prostitution en masse.

Il faut cependant être attentif au fait que la traite des femmes n'est pas nécessairement liée aux questions de territoires au sens d'Etats juridiquement établis. Elle peut transcender d'une

[22] Les cinq raisons que l'on cite actuellement à l'essor du tourisme sexuel : la paupérisation croissante dans la majorité des pays ; la libéralisation de l'économie sexuelle encourageant la traite aux fins de prostitution ; la persistance de sociétés patriarchales et sexistes ; la chosification de l'image de la femme par publicité et sur fond de violence sexuelle ; le développement capitaliste du tourisme international et des flux des migratoires.

certaine façon les pays. Elles les ignorent par le fait qu'elles peuvent contourner les obstacles qu'ils pourraient révéler ou profiter des avantages qu'ils pourraient incarner. Ces transactions font suite aux stratégies variées des acteurs en jeu. La géopolitique de la traite des êtres humains, des femmes plus particulièrement, se modifie conformément au modèle séculaire. Les femmes qui sont vendues entre € 500 et 1 000 dans leurs pays d'origine, se trouvent revendues à € 1 500-2 000, voire à 5 000 au centre de l'Europe mais le chiffre d'affaires « suggéré » mais bien sûr enlevé à la femme s'élèvent à € 25 000 l'an. Les marges bénéficiaires pratiquées dépassent toutes les autres. Si une telle femme enfante, l'enfant lui est enlevé et vendu.

Parmi les pays d'arrivée, il faut mentionner le cheminement habituel des « marchandises de femmes ». Leur aboutissement habituel en Europe est nos pays occidentaux. Il faut évidemment être conscient que, par exemple, les femmes "dans les étalages" de Bruxelles ou d'Anvers sont en majeure partie de provenance des PECO[23]. Lors qu'elles deviennent inutilisables dans nos pays, elles sont réexpédiées vers des pays d'Europe "moins exigeants", puis "comme déchets recyclés" vers les pays d'Afrique[24], sous l'égide des maffias albanais ou d'autres. On sait aussi que la traite humaine est, la plupart du temps, liée aux trafics d'armes et de drogues.

Dans les Balkans, les groupes locaux semblent avoir totalement éliminé les réseaux russes et ukrainiens. Ils se reposent désormais sur l'aide apportée par des groupes italiens. Ces derniers jouent les intermédiaires, contrôleurs et surtout blanchisseurs d'argent car ils sont beaucoup d'expérience. La Hongrie constituerait un lieu de transit tant pour les femmes que pour la drogue, ainsi que l'endroit où d'importantes négociations ont lieu. Parfois, la presse fait état des bagarres fort violentes entre ces diverses bandes maffieuses.

Depuis la crise enclenchée par la "transition au capitalisme" entamée dès les années 1980, le niveau de vie a, en moyenne, diminué de moitié pour la population et d'une façon encore plus accentuée pour la majorité des femmes. De plus, en matière d'inégalité de traitement entre homme et femme, les femmes gagnent, actuellement, 40% de moins que les hommes si elles sont ouvrières et 30% si elles sont employées. Le chômage en est inversement proportionnel. Visible et caché, le chômage féminin ou les "renvois au foyer familial" renforcent des discriminations à leur détriment.

B. Du trafic de drogues ou des armes à l'argent gris

Comme déjà souligné, le commerce des drogues et le trafic des armes sont fort souvent étroitement liés avec la traite des femmes. En effet, l'un finance l'autre, alors que la troisième ne sert que comme complément aux deux autres. Pour simplifier notre propos, limitons-nous à proposer des éléments les plus marquants dont est fait le commerce des drogues, à l'exclusion des questions telles que la dépendance ou la législation en cette matière.

La relativité des classifications et des distinctions (drogue dure ou douce) s' impose lorsque l'on sait que, outre les stupéfiants proprement dits, les hallucinogènes et les amphétamines, plus de deux cents produits pharmaceutiques sont utilisés à des fins toxicomaniaques. On peut en distinguer:

[23] Certaines émissions récentes de la RTBF et d'ARTE en ont montré l'importance et la nature.
[24] Que me soit pardonné ce langage atroce, mais c'est bien celui-là qui est de l'usage dans les milieux concernés.

- les euphorisants, qui comprennent l'opium et ses dérivés (morphine, codéine, héroïne...), la coca et la cocaïne dont les effets : l'accoutumance rapide, la cherté, de risques d'hygiène, etc.;
- les hallucinogènes qui regroupent la mescaline, le chanvre indien et ses dérivés, l'amanite muscarine, les solanacées à alcaloïdes dont les effets : d'accidents fréquents, de relations humaines amoindries, le risque accru de cancer de poumon, etc.;
- les enivrants tels que alcools, éther, chloroforme, benzène et dérivés; les excitants, parmi lesquels les drogues à caféine (café, thé, cola, maté, etc.), le camphre, le cat, le tabac et le bétel.

À cette classification il convient d'ajouter de nombreuses autres substances synthétiques, en particulier parmi les hallucinogènes: on citera le L.S.D. et l'Ectasy, dont la fabrication peut se situer pratiquement n'importe où. Un laboratoire relativement simple suffit. Cela pose la question de substitution de certaines drogues à d'autres, selon les circonstances et les lieux.

Comme pour la plupart des matières premières, le passage de la production à la consommation passe donc par des *filières* qui se trouvent sous le contrôle des multinationales, licites ou non. Ce sont en effet quelques entreprises multinationales qui organisent des filières géographiques et sectorielles depuis des nombreux producteurs aux consommateurs fréquemment en grand nombre et dispersés. Des producteurs peuvent être des paysans des pays pauvres ou des chimistes travaillants dans des laboratoires clandestins et forcément petits dans nos pays riches ou encore des multinationales pharmaceutiques.

Ainsi se définit la problématique proprement géopolitique qui porte sur la production et sur l'acheminement de telle ou telle matière d'un lieu du globe à un autre, ainsi que sur son financement par quelques acteurs et sur les rivalités nombreuses de divers acteurs. La production en est soumise à des règles précises et habituelles de la gestion capitaliste: l'accaparement du domaine des concurrents ou la simple absorption de ceux-ci; l'accroissement constant de la productivité par des innovations et la gestion maximale du taux d'exploitation. Les conflits inter-entreprises sont fréquents qui mobilisent parfois des pouvoirs publics afin d'éliminer tel ou tel rival.

L'acheminement présuppose des voies de communications plus ou moins assurées et garanties par des moyens militaires: d'où l'importance ici et ailleurs des Etats ou des multinationales de mercenariat. Il fait intervenir des facteurs tels que le degré et la nature de l'éloignement; des moyens de communications économiquement optimaux : de l'estomac des transporteurs jusqu'à la Poste ordinaire en passant par les moyens plus classiques; des modes variés de payements et de couvertures d'assurance; des accès matériels à des ports, chemins de fer ou aéroports; des voies maritimes ou terrestres militairement à l'abri d'un adversaire quelconque etc. Le lieu idoine protège le prélèvement du profit en "euros et cents", en le blanchissant. D'où le rôle essentiel des banques.

Ici comme ailleurs, de *nombreux acteurs* interviennent donc:

- les exportateurs et les importateurs dont des "bandes ou clans" ou des entreprises multinationales spécialisés;
- des laboratoires des pays du centre capitaliste ;
- des intermédiaires commerciaux, des « trafiquants » et d'armées privées;
- des Etats et leurs organes variés dont la police et l'armée;
- des intermédiaires financiers dont les banques multinationales;
- des institutions internationales dont l'OMC ou le FMI;

- des transporteurs; des assureurs; des fournisseurs locaux; des chercheurs; etc.

Chacun de ces acteurs peut fonctionner en toute légalité ou en cachette. Cela dépendra de l'action publique qui légalise, tolère ou interdit. Selon les matières, les Etats jouent un rôle d'une importance variable. En principe, ils s'avèrent détenteurs du monopole de la contrainte. Mais en cette période de néolibéralisme, l'Etat se trouve simplement réduit à l'inaction par "manque de moyens" ou par conviction ultra-libérale ou s'abstenir en tolérant d'illégalités sous la pression de groupes organisés. Ces groupes peuvent être des multinationales connues ou clandestines, des partis ou de gouvernements étrangers, groupes de pressions reconnus ou secrets, etc.

Il faut cependant être attentif au fait que la géoéconomie de la drogue ou des armes n'est pas nécessairement non plus liée aux questions de territoires au sens d'Etats juridiquement établis. Comme dans d'autres domaines, elle peut se reposer sur le concept de déterritorialisation qui désigne le phénomène suivant. Par leur grande mobilité et flexibilité, les transactions commerciales et financières peuvent passer d'un pays à un autre à très grande mobilité et transcender d'une certaine façon les pays. Elles les ignorent par le fait qu'elles peuvent contourner les obstacles qu'ils pourraient révéler ou profiter des avantages qu'ils pourraient incarner. Ces transactions font suite aux stratégies variées des entreprises et banques multinationales.

La production et le trafic des drogues sont devenus depuis 1945 un problème géopolitique pour les pays développés capitalistes. Tantôt, les Etats tels les Etats-Unis d'Amérique exercent des pressions sur les pays producteurs. Ces pressions constituent des prétextes commodes afin de pouvoir encore mieux dominer les pays comme en l'Amérique latine, notamment la Colombie et dans les Caraïbes. Tantôt, ils sont parfaitement tolérants s'agissant du Pakistan, de l'Afghanistan ou d'autres pays d'Asie, notamment centrale.

Le trafic de drogues en provenance de Turquie ou surtout d'Afghanistan s'est rapidement propagé depuis les années 1980, notamment en Russie, par l'intermédiaire de divers réseaux ethniques venus du Caucase ou par la Caucasie Méridionale. C'est aussi le prétexte pour Moscou à fin d'écraser la Tchétchénie et de vouloir contrôler la Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan. L'acheminement alternatif des Balkans passe par train de Turquie, via Sofia et via l'Ukraine, et aboutit par exemple en Belgique... Depuis 2002, la production d'opium-héroïne en Afghanistan est fort relancée et assure désormais le 9/10^{e} de la production mondiale. Budapest occuperait une place prééminente comme lieu de négociations et de transactions.

L'argent de la drogue représente dans le monde des sommes colossales, bien plus que les secteurs d'industries les plus importantes. Il s'agit d'une économie parallèle mais dont les gains finissent le plus souvent par être réinjectés dans les circuits économiques légaux après avoir été blanchis par des banques ou des institutions financières honorables: casinos, fonds de pension, etc. Cet argent est également utilisé pour financer, dans les différentes parties du monde, rébellions, guerres civiles ou conflits régionaux qui se prêtent aux trafics d'armes.

Paradoxalement, la chute des régimes politiques communistes et la fin de l'antagonisme des blocs sont à l'origine d'une recrudescence du recours à l'argent de la drogue et de l'ouverture des voies de transit de cette dernière. De son côté, une des drogues synthétiques est l'ecstasy dont le producteur mondialement le plus important serait les Pays-Bas, puis le Canada. Les deux alimentent en produit les Etats-Unis d'Amérique avant tout. Aux Pays-Bas, la fabrication

et la commercialisation de l'ecstasy seraient dominées par les Israéliens et les Chinois. La matière première en serait surtout importée de la Chine.

C. Le blanchiment l'argent et rôle des banques multinationales : le secteur noir

Les doubles entonnoirs dont il a été déjà question ci-dessus se touchent à leurs becs. Là se situent la direction générale des multinationales qui dirigent les opérations et le lieu où la transaction financière, le payement des opérations se réalise et le profit concret peut être dégagé. Dès que des sommes importantes sont en jeu, ce lieu est la banque également multinationale. Le secteur noir qui correspond à l'ingénierie fiscale et financière de la majeure partie des multinationales, officielles ou clandestines, s'opère nécessairement à travers les banques, elles aussi multinationales.

La banque est une entreprise spécialisée dans le payement. Elle est en effet appelée à payer selon les ordres qu'on lui donne à l'endroit, au moment et dans la monnaie ou devise voulue. A défaut d'argent liquide, elle paye en faisant de crédit, en créant la monnaie. Outre le fait de payer et de prêter, la banque tient les comptes de ses clients et grâce à cela gère la trésorerie de ces derniers. Elle procède également au change d'une monnaie en une autre et collecte des dépôts pour pouvoir rester toujours liquide. Par ailleurs, elle effectue des opérations dites financières en émettant des actions, des obligations ou tout autre titre de créance en faveur des tiers et parfois d'ordre de tiers. D'activités d'émissions qui sont factices se prêtent fort bien à des opérations de blanchiments. Enfin, la banque gère la trésorerie et les titres de ses clients. Cette gestion crée aussi la possibilité de procéder à de pareilles opérations.

Les esprits non initiés voient avant tout dans la banque un distributeur plus ou moins capricieux de crédits qui lui assurent un pouvoir. Or, tout banquier qui connaît son métier dira que son souci principal est de pouvoir payer sans risque et à tout moment en son nom propre et au nom de ses clients. Le pouvoir y est sans doute en vertu de la position centrale de la banque dans les transferts d'argent et le financement du capitalisme. Peu importe d'ailleurs que ce dernier soit de nature ouverte ou dissimulée, licite ou illicite. La banque a donc une fonction exclusive qui est de gérer les paiements de masse et surtout de montants substantiels que personne d'autres n'a réussi à organiser en-dehors d'elle. La fonction est selon nous exclusive en vertu du principe de la division du travail et de la spécialisation exigeant de la haute technicité et des investissements extrêmement lourds. Cette fonction se réduit à la passation et à la transmission d'écritures ainsi qu'à la tenue des comptes chez elle et dans d'autres banques.

L'accroissement du commerce extérieur mondial, en moyenne deux fois plus rapide que celui de la production à la même échelle, pouvait dans un premier stade se contenter de règlements ou payements et des opérations de change opérées de banques à banques alors que l'internationalisation de la production et des actionnariats nécessite désormais de nouvelles modalités à une échelle élargie. Dès lors, le système de payements ou de transmissions d'ordres s'est extraordinairement développé depuis la deuxième moitié du 20^{e} siècle. En ce qui concerne les payements internationaux, le système le plus connu est le SWIFT, installé en Belgique. Echappant au contrôle des pouvoirs publics[25], celui-ci est une coopérative mondiale

[25] SWIFT est une coopérative de banques privées. Dans le cadre de la transmission de données sur les donneurs d'ordre et les bénéficiaires de transferts par SWIFT aux autorités américaines (CIA) depuis 2001, le gouvernement comme le parlement belge n'a manifestement guère fait respecter le secret bancaire, alors que, dans la lutte contre les flux d'argent noir, gris ou rose, il l'évoque constamment pour la rendre quasi impossible.

créée à l'initiative des banquiers privés européens et qui centralise les payements des banques membres.

Les banques devenues internationales acquièrent, à partir de cette base, un caractère international par la mondialisation de leurs opérations et par leurs structures. Entre autres, elles contribuent à rendre mobiles d'un point à l'autre du monde les fonds que les firmes multinationales souhaitent déplacer pour des raisons de gestion de trésorerie et de transferts, de placement ou d'investissement. Pour le faire, elles se transforment en mégabanques ou doivent passer entre elles des accords en vue de payements et d'autres règlements. La mégabanque correspond à un acteur à l'échelle mondiale, intègre toutes les activités bancaires et dispose d'un réseau de filiales et d'agences à travers des continents.

Multinationales, les mégabanques seraient celles qui figurent parmi les quelques dizaines premières de banques du monde. Ce sont elles qui, en connaissance de cause ou non, ouvrent des comptes multiples dans de banques liées à de trafics variés et à de trafiquants et effectuent des opérations sur ces derniers. Ce sont elles qui, de pays à pays, exécutent de successions d'opérations blanchissant l'argent noir, gris ou rose en recourant notamment aux mécanismes informatiques de SWIFT. L'importance actuelle du blanchiment de l'argent apparaît comme proprement énorme. Les opérations décrites ci-dessus l'impliquent. De tels volumes ne peuvent en fait pas être traités en dehors du système bancaire pour des raisons à la fois techniques et matérielles. Il faut en effet tenir compte en plus qu'un même avoir rose, gris ou noir peut et doit impliquer plusieurs transferts avant d'être convenablement blanchis.

Quelques exemples de blanchiment parlent mieux que des longues considérations théoriques. Le blanchiment peut faire intervenir différentes techniques dont la multiplicité, la complexité ou la répétition successive accroît les chances de réussites. L'aspect le plus indispensable s'avère l'ouverture de comptes très nombreux sous différents noms, dans divers pays et auprès de multiples établissements. Le recours varié à ces comptes tend à camoufler la raison véritable des transferts opérés mais se gèrent sans difficulté grâce à l'informatique. La technique peut porter sur un transfert bancaire vers des pays où la visibilité publique est modeste suivi d'un nouveau transfert vers le pays ou les bénéficiaires des opérations résident. Elle pourrait aussi avoir recours à des opérations de crédits fictives dont le remboursement blanchit l'argent. Elle peut consister à racheter des billets de loteries, puis à les encaisser et à verser l'argent ainsi gagné sur le compte de l'opérateur; achat de valeurs mobilières avec des fonds transférés de l'étranger et établissement d'un prêt garanti par ces valeurs mobilières; achat ou vente de chèques de voyage de montants élevés; exportation fictive et/ou fortement majorée donnant lieu à un paiement; etc.

Le blanchiment bancaire se servira des techniques encore plus raffinées où le profit obtenu seul doit être blanchi. Ces techniques passeront par des compensations par exemple entre achats de femmes et ventes d'armes ou de drogues, des doubles opérations de crédits ou de changes croisées dans différents pays, des activités peu contrôlées par les autorités telles que le tournage de films, l'achat ou la vente de licences ou de fonds de commerce fictifs, etc. Au cours des années écoulées se sont multipliées des opérations qui ont fait intervenir des services financiers proposés sur l'Internet. Une des méthodes de blanchiment via l'Internet consisterait à créer une société proposant des services payables par l'Internet. Le blanchisseur utilise ensuite ces services et les règle en utilisant des cartes de crédit ou de débit liées à des comptes dont il a le contrôle (éventuellement localisés dans une zone extraterritoriale) et sur lesquels sont déposés le produit d'activités criminelles et le solde bénéficiaire de ces dernières.

Une première conclusion

Dans les activités dont une première analyse est tentée ici, on peut observer le phénomène suivant qui serait susceptible de généralisation. Le principe du libre-échange dont bénéficient avant tout les multinationales s'oppose au principe de la souveraineté étatique dont celles-ci continuent néanmoins à avoir besoin. Ainsi qu'il s'agisse de la drogue, de la traite humaine, des armes, des blanchiments des fonds, de la fraude fiscale ou sociale, ils posent véritablement le problème du conflit entre les deux principes.

Il en résulte une contradiction qui dans la pratique s'avère quasi insurmontable. Dans le climat du (néo-)libéralisme américain depuis la guerre 1939-45, le monde penche constamment en faveur du premier principe au détriment du second. Cette évolution privilégie en plus des grands (Etats et entreprises) alors qu'elle défavorise les autres (Etats et entreprises). Simultanément, elles tendent à substituer de plus en plus les multinationales aux Etats. Aux conflits suscités par les multinationales s'ajoute donc l'évanescence des Etats qui risquent de plonger le monde dans le chaos du privé, sans sphère public, sans arbitrages de type étatique.

Le système énergétique de l'Union européenne face à la Russie

Aborder les questions géopolitiques en matières énergétiques est une tâche à multiples facettes. Quelles en seraient les plus significatives dans la perspective européenne et face à la Russie? Avant de répondre à cette question, déblayons le terrain sur le plan de la théorie géoéconomique.

Quelques propos d'ordre théorique

Pour tenter une analyse géoéconomique qui porte sur l'accès et la gestion des ressources naturelles dont celles des matières premières et énergétiques, les données géopolitiques du problème sont d'une assez grande complexité. La localisation de ces matières est essentiellement déterminée par l'évolution de l'écorce terrestre depuis la Création, mais leur exploitation relève de l'effort historique de l'humanité. La façon dont s'organise la gestion des ressources naturelles et l'accès à celles-ci varient avec de pays à pays, entre les pays et souvent même à l'intérieur de ceux-ci. Les différences tiennent

- ◊ au niveau du développement économique,
- ◊ aux structures sociales et politiques,
- ◊ à la législation en vigueur et aux usages locaux.

Sous cette diversité, les mêmes procédés sont cependant employés par des grandes entreprises et banques nationales et multinationales, alors que la stratégie des Etats peut bien diverger. Il s'agit toujours d'organiser le passage de la production à la consommation, ainsi que la reproduction et le recyclage de la marchandise. Dans le régime capitaliste, ces mécanismes visent évidemment à pouvoir « écrémer » le profit et à accumuler le capital

- o à l'endroit sélectionné (localisation/délocalisation!),
- o dans la devise souhaitée et
- o au moment voulu.

1. S'agissant donc *d'une géoéconomie*, l'analyse tiendra compte d'une série de préoccupations assez variées.

- Il s'agit de bien saisir les enjeux de la production et de la consommation des matières les plus importantes. Ces enjeux s'inscrivent dans l'espace et des lieux, ainsi que, bien entendu, dans les rapports de force qui y règnent.
- Il s'agit donc de faire percevoir les lieux de production souvent éloignés des lieux de consommation et les lieux du prélèvement du profit des opérations.
- Par conséquence, il s'agit enfin élucider les jeux des acteurs et leurs stratégies multiples de lutte et/ou de coopération. En fait, les enjeux se constituent par et pour des acteurs variés: Etats, entreprises et banques multinationales, des syndicats, des ONG, etc.

2. Pour la plupart des ressources naturelles, le passage de la production à la consommation passe par des *filières*[26] qui, la plupart du temps, se trouve sous le contrôle des multinationales des pays développés avec la complicité des Etats dont elles se relèvent. Ce sont en effet *quelques* entreprises et banques multinationales qui organisent des filières géographiques et sectorielles depuis des quelques producteurs en cette matière aux consommateurs fréquemment en *grand nombre et dispersés*.

Les filières peuvent s'avérer parfaitement légales mais aussi, en partie ou totalement, illégales. L'acheminement de produits ou services présuppose des voies de communications plus ou moins assurées et garanties par les services des douanes et de polices respectueux des lois et efficaces mais aussi complaisants, corrompus ou sous-équipés. D'où aussi l'importance des Etats et leur plus ou moins grande efficacité qui peut empêcher, laisser-faire ou repousser des filières géographiques et sectorielles en jeu.

Sur le plan international, l'organisation des filières exige une certaine harmonie entre les intervenants. Sinon, c'est la guerre entre multinationales ou entre les Etats concernés ou encore des guerres civiles (voir par exemple le Darfour, le Congo ou la Palestine). Ces dernières peuvent être plus ou moins suscitées et soutenues de l'extérieur. Dans ce processus, « la piraterie et le mercenariat privés internationaux » peuvent jouer un rôle non négligeable.

3. Ainsi se définit-il la problématique proprement économique à dimension géopolitique qui porte sur *l'acheminement* de telle ou telle matière énergétique d'un lieu du globe à un autre, et sur *son financement* par quelques acteurs.

Cet acheminement présuppose des *voies de communications* plus ou moins assurées et garanties par des *moyens militaires*. Il fait intervenir des facteurs tels que le degré et la nature de l'éloignement; des moyens de communications économiquement optimales; des modes variés de payements; des accès matériels à de ports, de chemins de fer ou d'aéroports; des voies maritimes ou terrestres militairement à l'abris d'un adversaire quelconque; etc. Le rôle des Etats ne se réduit pas seulement à assurer les voies de communication, mais aussi garantir le *droit absolu de la propriété privée* et le droit à l'appropriation des fruits de cette dernière: en l'occurrence, le profit à attribuer aux actionnaires des multinationales impliquées.

4. Actuellement, *l'Etat* apparaît comme celui qui *libéralise, privatise et globalise* dans la plupart des questions économiques et financières, alors qu'il *re-régule* vigoureusement s'ils

[26] La filière fait référence à ce qui se passe, en différents stades de transformation et de circulation, à une matière quelconque de la production jusqu'à la consommation. Par exemple, du minerais de fer jusqu'à la carrosserie de voiture en passant par l'acier, du blé jusqu'au pain en passant par la farine, du coltan jusqu'à l'équipement informatique en passant par la programmation, du bois jusqu'au livre en passant par le papier, etc.

s'agit des travailleurs, des bénéficiaires de la Sécurité sociale, des consommateurs privilégiés ou d'immigrés. Aussi l'Etat peut-il simplement *être réduit à l'inaction par "manque de moyens" ou par conviction ultra-libérale* ou *s'abstenir* en tolérant d'illégalités sous la pression de groupes organisés. Ces groupes peuvent être des multinationales connues ou clandestines, des partis ou de gouvernements étrangers, groupes de pressions reconnus ou secrets, etc.

Il faut cependant être attentif au fait que la géoéconomie de ces matières n'est pas nécessairement liée aux questions de territoires au sens d'Etats juridiquement établis. Elle peut se reposer sur le concept de *déterritorialisation* qui désigne le phénomène suivant. Les transactions commerciales et financières *transcendent d'une certaine façon les pays*. Choisissant les pays capitalistiquement « fiables », elles les ignorent par le fait qu'elles peuvent contourner les obstacles qu'ils pourraient révéler ou profiter des avantages qu'ils pourraient incarner. Ces transactions font suite aux *stratégies variées* des entreprises et banques multinationales.

5. Enfin, voyons donc ces *banques et les assurances* (par exemple City, Lloyds, Fortis). Pas de profit, sans règlement financier et pas de règlement financier, sans des banques, disions-nous. Les institutions financières internationales, publiques et privées, interviennent souvent dans le financement des investissements lourds dans les secteurs énergétiques. On ne *transport* en effet plus des billets de banques en valise lorsque les montants importants sont en jeu. Encore qu'on a dénoncé à juste titre l'impression de billet de 1000 euros dont l'existence facilite certaines transactions peu recommandables. Dans tous ces domaines, les banques jouent un rôle important et indispensable vu les montants de payements en jeu et dans le choix des *lieux des transactions financières*. De leur côté, les assureurs couvrent certains risquent que les Etats n'assurent pas, par exemple en Belgique, par Créditexport ou Ducroire.

D'autres *acteurs* y interviennent aussi:
= les exportateurs et les importateurs ;
= des grandes maisons de commerce, des "négoces" et d'autres intermédiaires commerciaux;
= des Etats et leurs organes variés dont la police et l'armée;
= des institutions internationales dont l'OMC ou le FMI-BM;
= des transporteurs; des assureurs; des fournisseurs locaux; des chercheurs; etc.

L'enjeu spécifique des matières énergétiques

D'une part, les lieux d'origine en soi soulèvent les questions de disponibilités, d'accessibilité et d'exploitations en fonction notamment de

- ◊ les stratégies économiques et leurs financements,
- ◊ les budgets publics,
- ◊ la crise bancaire,
- ◊ les moyens militaires,
- ◊ des quasi-colonisations de certains territoires.

D'autre part, les problèmes de la construction, de l'entretien et de la sécurisation des réseaux d'évacuation quasi toujours fixes et terrestres exigent des réflexions en termes socio-économiques, politiques, culturels, environnementiels et humains :

- La nature des réseaux d'évacuation et de transport (gazoducs, oléoducs, réseaux ferroviaires, routiers, maritime,…).
- Qui construit ?
- Qui commandite ?
- Qui contrôle ?
- Interactions et influences entre le « privé » et le « public » ?
- Flux sud ou Nabucco ?

Enfin, la sécurité d'approvisionnement de l'UE

- La dépendance de l'UE des multinationales européennes, américaines et russe.
- La nécessité d'une certaine « souveraineté énergétique ».
- Le lien à l'imaginaire de la Guerre Froide en pleine renaissance : Etats-Unis d'Amérique alliés éternels et méfiance à l'égard de la Fédération de Russie ?
- La substitution locales dans le respect de l'environnement : éolien, nucléaire ?

Le système énergétique

Le système énergétique est semblable à n'importe quel système productif qui se conçoit sur le long terme. Si l'on recherche une logique politique, elle doit donc s'inscrire également sur le long terme. Les Etats-Unis d'Amérique sont dans un déclin relatif et structurel qui a débuté avec la fin de la guerre du Vietnam en 1975 accentuée à présent par l'intervention en Irak et en Afghanistan. Mais l'élément majeur qui maintenant nous vient des Etats-Unis d'Amérique est la crise économique et financière, et l'échec de Washington en Géorgie en 2008. L'Union européenne est dès lors acculée de prendre ses responsabilités afin d'imaginer son système d'approvisionnement énergétique au-delà de ses frontières. Son approvisionnement extérieur est assuré pour 1/4 par la Russie et 3/4 par d'autres sources telles que le norvégien Statoil ou une multinationale algérienne.

Dans ce contexte, ce qui s'est passé en Géorgie est l'expression d'un certain rétablissement de la puissance Russe et le repositionnement énergétique de plusieurs Etats : un accord pétrolier entre la Chine et la Russie sur le transport du pétrole ; la Turquie reprend un projet de résolution sur le Caucase portant sur une plate-forme entre la Russie, l'Ukraine, l'Iran et la Turquie en dehors des Etats-Unis d'Amérique; des négociations se mènent sur les conduites de gaz autour de l'Azerbaïdjan entre BP et des compagnies russes. Les bombardements russes en Géorgie ont ciblé les infrastructures militaires tout en épargnant les conduites de gaz.

Le système productif énergétique est le résultat d'un enchevêtrement entre les pouvoirs publics et les multinationales privées. Cet enchevêtrement doit d'autant plus attirer notre attention que s'installent de plus en plus des régimes forts, voire des régimes de tendance totalitaire tels qu'aux Etats-Unis d'Amérique. Les guerres entre Etats ne sont pas menées uniquement sur des questions économiques. Elles peuvent aussi être de nature purement politique ou défensive.

Questions de conduites énergétiques à partir de la Russie

En termes géoéconomique, les questions énergétiques se posent sous une forme trinaire : la localisation liée à la propriété, l'accès et le transfert. Limitons-nous ici au transfert. Trois

couloirs énergétiques traversent d'Est en Ouest l'Europe: le centre de l'Europe, la mer Baltique et la Caucasie méridionale, très investie sur les anciens territoires soviétiques. En même temps, on assiste à un accroissement sensible d'autres liaisons Est-Ouest de transports privés. En 15-20 ans, toutes les autoroutes allemandes ont été conçues pour faciliter le transport du pétrole. Il s'agit de pallier la fragilité des oléoducs (durant la guerre en Georgien les Kurdes ont criblé de balles les gazoducs en Turquie et stoppé ainsi le transfert vers la Méditerranée pour quelques semaines).

Le secteur énergétique est essentiellement privé, aux mains de quelques multinationales super centralisées et diversifiées, contrôlées par des oligarchies (quelques centaines de familles tout au plus) à travers le monde capitaliste. Ces oligarchies fonctionnement avec l'accord de nos Etats en dehors des intérêts collectifs, sociaux et environnementaux. En 2008, l'accord entre la Russie et l'UE s'est conclu en dehors de toute influence américaine en Géorgie et le gaz continue à couler. Ce règlement à l'amiable visait un accord avec les compagnies gazières russes et atlantistes. Ces accords sont potentiellement extensibles à l'Eurasie et l'Ukraine.

Partition[27] du Soudan et la nouvelle donne africaine

Sur base de ce qui précède, une autre analyse peut aussi être proposée. Il s'agit d'un cas récent et avec des répercussions multiples.

En 2011, un nouvel Etat est né dans le monde: le Sud-Soudan. La partition d'un Etat en deux correspond déjà en soi à un événement géopolitique important. Sa dimension géoéconomique n'en est pas moins. La partition pourrait certes être le prélude à une « balkanisation » régionale, autour des Grands Lacs et au Congo, initiant la recomposition des véritables nouvelles frontières africaines en mettant un terme au principe d'intangibilité issu de la décolonisation et en laissant le champ libre à de nouvelles sécessions en prise avec de nouvelles réalités géopolitiques et géoéconomiques. Les 7 900 soldats et experts de la nouvelle mission des nations Unies au Sud-Soudan - la Minuss -, chargée d'accompagner le pays dans sa construction, montrent l'inquiétude que suscite le futur de la sécession nouvellement consacrée par la communauté internationale.

Or, 85% du pétrole soudanais se trouve désormais au Sud-Soudan alors que la seule raffinerie et l'unique débouché maritime sur la mer Rouge ainsi que l'oléoduc qui permet l'exportation de ce pétrole sont au Nord. Les négociations sont en cours entre le Sud et le Nord, en présence bien entendu des multinationales, notamment américaines et chinoises, ainsi que de représentants des ambassades concernés. Les Etats-Unis d'Amérique, la Chine, la Russie, l'Union européenne, ont rapidement reconnu le Sud-Soudan en l'assurant de leur amical, empressé et…indéfectible soutien.

Avec 9 millions d'habitants pour un territoire de 589.745 km² (comparable à celui de la France), la République du Sud-Soudan est en effet potentiellement très riche. Si son sous-sol regorge de pétrole, de fer, cuivre, chrome, zinc, or et argent, elle possède aussi d'immenses

[27] Un peu d'exercices de vocabulaire ! La *partition* se présente lorsqu' un pays se décompose en deux ou plusieurs parties (la Yougoslavie ou le Soudan, …) sous la pression de l'extérieur. La *scission* est la séparation à l'amiable et pacifique (la Tchécoslovaquie). La *sécession* correspond au fait lorsqu'une partie d'un pays se sépare du reste du pays (la Belgique quitte en 1830 le Royaume-Uni des Pays-Bas ou le Bengladesh se détache du Pakistan).

ressources agricoles. Le pays est donc un Etat viable économiquement à condition que ses richesses soient exploitées au bénéfice de ses citoyens.

Outre les pays déjà mentionnés, l'Egypte et l'Ethiopie s'intéressent aussi au nouvel Etat. L'Egypte en raisons des deux Nil et l'enjeu géopolitique des ressources hydrauliques, tandis que l'Ouganda, la Tanzanie ou le Kenya pourrait ouvrir à ses ports du côté de l'Océan Indien. Ainsi, en construisant des oléoducs qui traverseraient le Kenya ou en descendront vers ses voisins méridionaux, le Sud-Soudan pourrait bien disposer du moyen de modifier les termes de la querelle sur les revenus pétroliers qui l'oppose toujours au gouvernement du Nord.

La Chine ne lâchera pas le pays mais complète ses intérêts africains. L'importance des investissements qu'elle expose au Kenya pour la construction d'un second port à Lamu, sur la côte nord-est, d'une deuxième ligne de chemin de fer Mombasa-Kampala en Ouganda et d'un couloir autoroutier reliant le Kenya à l'Ethiopie et au Sud-Soudan ne seraient-ils pas la preuve d'une nouvelle géostratégie? Les Etats-Unis d'Amérique sont très impliqués dans la région et ne sont certainement pas disposés à accompagner l'expansion chinoise dans sa course aux matières premières et aux sources d'énergie fossile. Et celle de l'Union européenne ? Il est certain, au regard des profondeurs de territoire qu'offre l'Afrique à l'Union, son « étranger proche » comme disent les Russes, que des deux éponges à hydrocarbures que constituent le Sud-Soudan et la Libye, l'opportunité nord africaine demeure la plus accessible à court terme.

Risque de multiplication de sécessions ?

Quoi qu'il en soit, quand bien même les confrontations entre les multinationales américaines, européennes et chinoises, et leurs Etats d'origine demeurent encore discrètes, les pièces des prochains grands rapports de force se mettent tranquillement en place en Afrique centrale et orientale. On observe un grand appétit des compagnies pétrolières pour les richesses du Sud Soudan et le désir d'y accéder à bas prix. Et si c'est l'urgence d'une exploitation pétrolière qui a conduit à l'éclatement du Soudan, la soif du pétrole et de toutes les autres matières premières pourraient amener, mutatis mutandis, l'éclatement du Congo. Car, par sa géographie, les réserves pétrolières y seraient faciles à exploiter mais également à transporter jusqu'au port de Mombasa.

Géopolitiquement parlant, le Congo parait proprement *indéfendable* puisque ses frontières ne sont guère naturelles et fort longues. Il en résulte également que les populations des pays avoisinants ne peuvent qu*'affluer* vers un territoire vide par rapport au leur. Avec une telle densité démographique, la capacité et les moyens d'organisation politico-administrative du Congo devraient être très élaborés. Or ce n'est pas le cas. Le Congo apparaît comme un « État sous tutelle ». On le dit et le répète que le Congo est extraordinairement riche en matières premières.

Or, de fait, il n'est guère riche au sens propre du terme. En fait, il ne suffit pas d'être naturellement doté de richesses. Il faut encore savoir/pouvoir l'exploiter et il faut que cela se fasse au bénéfice de la population. Pour ce faire, il convient que ces richesses soient entièrement sous le contrôle des autorités locales : l'exploitation, la transformation et la commercialisation. De plus, ces autorités sont appelées à redistribuer les revenus d'une façon égalitaire. Il n'y a aucune raison de croire que ces deux conditions soient remplies au Congo.

Qui en sont les acteurs géopolitiques principaux et quels en sont les enjeux ? La « tutelle » s'installe grâce aux multinationales légales ou illégales et les Etats qui les soutiennent. Face aux anciens colonisateurs, les Etats-Unis d'Amérique et la Chine jouent un rôle croissant en Afrique, et le Congo n'y échappe probablement guère. Les enjeux sont doubles : le contrôle des positions géographiques importantes, par exemple celui des voies de communication prioritaires, et celui des matières premières et énergétiques.

Depuis le début des années 2000, Washington mettent en place un dispositif militaire en Afrique. En plus de leur base navale et aérienne de Diego García dans l'océan Indien, ils ont loué à la France le Camp Lemonier à Djibouti. Au nom de la « lutte contre le terrorisme », l'occupation par l'armée éthiopienne de la Somalie a été coordonnée, encadrée, préparée et soutenue en matière de logistique et de renseignement par l'armée américaine, installée à Djibouti et à Dire Dawa, en Éthiopie. En Afrique de l'ouest et centrale, les Etats-Unis d'Amérique avancent dans l'établissement de bases militaires, terrestres, aériennes et navales, ici aussi sous couvert de « lutte contre le terrorisme ». En février 2007, Washington annonce la création du commandement militaire américain propre pour l'Afrique, Africom.

En Afrique, il s'appuie de plus en plus sur l'intervention des forces militaires africaines, encadrées par ses soins, ainsi que sur l'OTAN ou l'Union européenne, ou encore sur le mercenariat privé américain tel qu'en Afghanistan et en Irak. La stratégie de la Chine parait assez simple : pour acquérir ce dont elle a besoin, elle a recours à n'importe quel moyen qui lui convient, y compris même la migration économique (travailleurs et marchands) de ses nationaux, la coopération véritable et beaucoup de corruption.

En Afrique comme dans les pays d'Europe centrale et orientale ou dans l'Espagne franquiste, le changement de régime résulte des compromis politiques successifs. Ceux-ci garantissent directement ou indirectement l'impunité ou du moins un oubli bienvenu pour tous. Si le monde disposait d'un Parquet international appuyé par une police, une armée de l'ONU, la solution serait plus facile. La Russie et les Etats-Unis d'Amérique ont toujours empêché leur création. Ce sont ces derniers qui constamment exigent aussi de pouvoir échapper à la juridiction de la Cour pénale internationale. De plus, les juridictions d'inspiration libérale laisseront toujours les multinationales privées et les grandes puissances « vainqueurs » échapper aux sanctions qu'elles mériteraient.

Il reste aussi que le Sud-Soudan et le Congo sont des grand pays d'Afrique et partagent les eaux du Nil. Par ailleurs, se méfiant du régime de Khartoum, Washington a préféré financer et armer la rébellion sudiste. A une dimension plus politique du règlement du conflit soudanais pour des solutions durables, Washington a opté pour l'éclatement du Soudan. La partition du Soudan est-elle synonyme de catastrophe régionale ? La question sous-jacente est celle de la remise en cause du principe d'intangibilité des frontières en Afrique : le continent se dirige-t-il vers de nouvelles sécessions ? L'avenir nous le dira.

D'un pôle à l'autre, quelle différence !

Il s'agit bien entendu des deux pôles du globe terrestre : au nord et au sud ! Ces deux pôles nous apparaissent comme s'ils étaient pourvus d'une tonsure circulaire pour former respectivement l'*océan* Arctique et le *continent* Antarctique à partir des cercles polaires respectifs. Du reste, l'un comme l'autre est en bonne partie recouvert de neige, de glace et de glaciaires. Par leur nature géographique, l'un est néanmoins régenté par le droit maritime,

tandis que l'autre bénéficie d'une convention internationale. L'un représente un cas conflictuel, alors que l'autre jouit d'un statut satisfaisant pour tous.

Données naturelles

La surface l'Arctique est de l'ordre de 24 millions de kilomètres carrés[28] dont un peu plus de deux-tiers pour les espaces océaniques et moins de un tiers pour les terres émergées. A la différence de l'Antarctique, il est occupé par un océan centré sur le pôle, et que les terres, en dehors de quelques archipels septentrionaux, se répartissent à la périphérie de celui-ci. Cette périphérie est constituée par l'extrémité septentrionale du continent américain, lui-même prolongé à l'est par le Groenland et la bordure de l'Eurasie qui s'étend du nord de la Scandinavie au détroit de Béring. La périphérie américaine reste maritimement parlant peu pratiquée. Tout à l'opposé, la bordure de l'Eurasie est d'une importance primordiale pour la Russie, avant tout pour sa navigation et l'exploitation de ses territoires nordiques[29].

L'Arctique communique mal avec l'océan Pacifique, alors qu'elle est plus ouverte sur l'océan Atlantique, grâce aux mers de Norvège et du Groenland danois. Elle ne compte que huit pays riverains ou qui se considèrent comme tels. En Amérique du Nord, le Canada exerce sa souveraineté sur l'ensemble de l'archipel arctique qui termine le continent, et l'Alaska appartient aux Etats-Unis d'Amérique qui ont acheté cette colonie russe en 1867. En Europe du Nord-Ouest, Norvège et Danemark bordent l'Arctique. La Russie domine près de la moitié des rives en question.

Intérêts géostratégiques et géoéconomiques

L'Arctique a acquis un intérêt géopolitique certain depuis le milieu du 20^{e} siècle, pour des raisons stratégiques d'abord, puis parce qu'on y a découvert d'importantes ressources naturelles. Avant la Seconde Guerre mondiale, l'Arctique était considéré comme un milieu très hostile, difficilement pénétrable et dépourvu de véritable signification géopolitique, du moins du côté américain, bien qu'il ait été le théâtre de quelques opérations militaires dans des détroits. L'intérêt de ces régions s'est véritablement révélé après 1945, à la suite des progrès techniques de l'aviation et de la navigation sous-marine bien entendu militaires, deux modes qui levèrent les contraintes du déplacement dans les milieux polaires.

Dès 1937, l'océan Arctique était franchissable par les airs, il ne demeurait un obstacle que pour les navires. Vingt ans plus tard, grâce à l'autonomie du sous-marin atomique, on pourra relier les deux façades de l'océan en passant sous la banquise. La réduction des distances terrestres sous les hautes latitudes oblige les deux camps non seulement à s'observer et à s'espionner à travers l'Arctique, mais à établir, en plus d'un dispositif d'alerte par radars, les bases militaires. L'ère des missiles balistiques intercontinentaux, à partir des années 1960, loin de rendre caduques ces installations, renforcera, après modernisation, la fonction d'alarme qui leur est dévolue. En même temps, des systèmes de surveillance et d'écoute étaient mis en place sous la banquise pour détecter et suivre les mouvements des sous-marins nucléaires d'attaque ou lanceurs d'engins.

[28] Les Etats-Unis d'Amérique comme la Chine ont une surface de l'ordre de 10 millions de km².
[29] La longueur de transport pour la Russie peut être réduite de moitié en utilisant la voie polaire.

La dissolution de l'Union soviétique en 1991 n'a pas modifié fondamentalement la militarisation de l'Arctique. Pour la Russie, la perte des républiques Baltes et de l'Ukraine a renforcé le rôle de la façade arctique. Du côté des Etats-Unis et de leurs alliés arctiques, le lancement, dans les années 1990, du projet de bouclier antimissiles, de l'Alaska à la Terre de Baffin, au Groenland, à l'Ecosse et à la Norvège a renforcé le rôle du glacis arctique.

Quant aux ressources minières et énergétiques, l'inventaire en est sans doute encore incomplet aujourd'hui, mais la majeure partie a pourtant été découverte, du moins à terre. Quatre-vingt pourcents des ressources naturelles se trouvent cependant en mer. Néanmoins, les coûts d'exploitation se sont souvent révélés prohibitifs en raison des conditions géologiques et climatiques. Certes, les Etats riverains et leurs multinationales cherchent à s'approprier tout ou partie de ces richesses. Toutefois, leur partage dépend du tracé de frontières maritimes encore incertaines. L'affaire se complique du fait que l'Arctique recèle encore deux autres problématiques que nous ne pouvons pas traités dans le cadre de cette brève note : les routes arctiques et la portée météorologique de la région.

Tentatives de régulations internationales

Alors que le sort de l'Antarctique est régi depuis 1959 par un traité convenable, il n'y a rien de tel dans l'Arctique. Cette dernière est soumise aux dispositions du droit de la mer contenues dans la convention de Montego Bay, adoptée en 1982. Celle-ci est entrée en vigueur en 1994 s'applique désormais à l'ensemble de l'océan mondial. Comme d'habitude, les Etats-Unis d'Amérique ne l'ont pas ratifiée pour garder une liberté d'action totale et arbitraire dans le domaine international. La convention de 1982 sur le droit de la mer a rendu alambiqué l'établissement des frontières maritimes, parce qu'elle a accru le domaine de souveraineté des Etats. A chaque pays riverain, elle autorise notamment à créer une zone économique exclusive, large de 200 milles nautiques (370 km).

L'existence de gisements d'hydrocarbures ou d'autres encore mal cernés, les revendications et contestations se sont nonobstant multipliées dans l'Arctique. Le Canada et les Etats-Unis d'Amérique ne sont plus d'accord, depuis les années 1970, sur la prolongation de leur frontière terrestre en mer de Beaufort. Un litige plus sérieux avait surgi également entre la Norvège et la Russie, qui porte sur des zones de pêche en mer de Barents mais récemment a trouvé une solution. Les enjeux sous-jacents retardent encore la délimitation d'autres zones de 200 milles dans l'Arctique.

D'une façon plus générale, la dissymétrie dans la répartition des plates-formes entre l'Eurasie et l'Amérique du Nord tendrait à défavoriser le Canada et les Etats-Unis d'Amérique. Mais, quoi qu'il en soit, ces derniers, qui n'ont pas ratifié la convention de 1982, ne peuvent pas demander à bénéficier de l'une de ses dispositions. En revanche, Moscou et Ottawa affirmeront que la dorsale de Lomonosov – qui traverse le bassin Arctique central en passant près du pôle – est un prolongement de leur plateau continental, afin de pouvoir exercer leur souveraineté jusqu'au pôle. Dans ce qui est publié dans nos pays, on ne mentionne souvent que la revendication russe pour susciter une attitude anti-Russie. Il en est de même pour ce qui concerne les rapports de force entre puissances. Ces faits ne contribuent évidemment pas à une solution acceptable de part et d'autre.

A la recherche des solutions…

Rappelons que, d'une part, en 1959 un traité sur l'Antarctique a été signé. Ce traité tient compte des situations existantes et maintient dès lors le *statu quo* en matière territoriale. En revanche ils spécifièrent qu'aucune prétention nouvelle ne saurait être acceptée après l'entrée en vigueur de la convention. Les revendications et les exigences des Etats, antérieures à la signature de la convention, subsistent donc. L'objectif principal du traité est de s'assurer dans l'intérêt de toute l'humanité que l'Antarctique continuera à être employé exclusivement à des fins pacifiques et ne deviendra ni le théâtre ni l'enjeu de différends internationaux.

D'autre part, le Conseil arctique a été crée en 1996. Il est un forum intergouvernemental traitant, entre autres, des problématiques rencontrées par les gouvernements arctiques. Les premières ébauches de ce Conseil datent de 1991, lorsque huit pays arctiques s'engagèrent dans un traité de stratégie pour la protection de l'environnement arctique. Fort heureusement, la déclaration d'Ottawa conduisit, en 1996, à l'instauration du Conseil arctique pour promouvoir le développement durable dans la région dans les matières sociales, économiques et environnementales. Hélas, la dimension ni de définitions géographiques ni des aspects militaires n'y est abordée !

Or, sur notre Terre, l'air comme l'eau et par conséquent la mer seraient à appartenir à tous. Tous les habitants du monde devraient, en tous cas, en être bénéficiaires, alors qu'à présent, les perdants s'avèrent bien nombreux. En matières maritimes, des limitations introduites en faveurs des pays riverains sont nombreuses en droit international. Elles discriminent au détriment des pays non riverains en termes d'accès. Elles leur assurent des avantages léonins en matière de pêches, de contrôle des frontières et d'usage des fonds de mers.

A l'instar des solutions trouvées pour l'Antarctique, un *traité pour l'Arctique* s'imposerait donc sous l'égide de l'ONU et peut-être par l'intermédiaire du Conseil arctique. L'internationalisation de l'Arctique en serait le but pour contourner les difficultés définitionnelles dans le domaine maritime. On pourrait ainsi bien

- ◊ « geler » les revendications des Etats, sans les nier, mais assurer l'accès de tous;
- ◊ affirmer l'intérêt primordial et spécifique de l'humanité du point de vue social, économique et environnemental;
- ◊ garantir la liberté de la recherche et rassembler les efforts variés des chercheurs ;
- ◊ démilitariser en surface comme au fonds de la mer arctique ;
- ◊ mettre en place une gestion internationale publique afin de contrôler la stratégie résolue des multinationales parfois publiques mais avant tout privées dans l'exploitation économique de la région.

Quelques réflexions sur les « basculements » dans l'étranger proche[30] » arabe de l'Europe

[30] L'expression est utilisée ici par analogie au fait que, dans les années 1990, la diplomatie russe a semblé définir sa diplomatie en fonction d'une vision du monde toujours liée à sa longue histoire d'empire eurasiatique et traiter ses anciennes républiques comme « étranger proche ».

Après le départ de Ben Ali de la Tunisie en février 2011 et pendant que beaucoup de pays arabes se trouvent en ébullition, Moubarak en Egypte fut démissionné en faveur du Conseil suprême de l'armée égyptienne.

D'une part, l'acte en jeu est anticonstitutionnel puisque, sur base de la Constitution en vigueur, au président démissionnaire devrait se substituer le président du parlement. D'autre part, depuis 1952, l'armée a invariablement fournit les présidents-généraux-dictateurs au pays mais les a soutenu avec une fidélité inébranlable. Du reste, elle aurait un effectif de 450 000 personnes, la Garde nationale de 60 000 et les forces de sécurité de ± 300 000, ce qui s'avère loin négligeable. Elle recevait annuellement au moins 1,3 milliard de dollars des Etats-Unis d'Amérique. Enfin, elle se trouve à la tête d'un « empire financier » qui contrôle des larges secteurs de l'économie. Etait-ce donc un simple coup d'Etat militaire où l'état-major égyptien a saisi l'occasion créée par les manifestations pour un changement à la tête de l'Etat et ce, sans doute, avec l'accord tacite de Washington?

Ces événements risquent de modifier les rapports de force à l'intérieur du pays et dans la région. Les multinationales et leurs dirigeants ne semblent pas trop s'inquiéter de ces « basculements », encore qu'il existe une appréhension limitée concernant le canal de Suez et par conséquence l'approvisionnement suffisant du pétrole.

Dimensions internes

A l'intérieur du pays, c'est l'armée qui a saisi le pouvoir. Elle n'a guère de tradition démocratique et avait soutenu le régime dictatorial de Moubarak et de ses prédécesseurs depuis 1952. Pourquoi devrait-elle changer sa stratégie ? Peut-être sous la pression de la société ! L'armée ne semble pas être très homogène et les contradictions en son sein seraient nombreuses. On aurait vu parmi les manifestants bien de soldats, voire d'officiers jeunes. Il convient de faire d'autres remarques pour la compréhension de la situation.

D'une part, le « danger islamique » est certes une invention momentanée de Washington (mais n'est jamais évoquée en s'agissant par exemple de l'Arabie saoudite et de l'Indonésie). Les Frères musulmans représentent une réelle force mais s'avèrent peu radicaux depuis longtemps. D'autre part, la diffusion rapide des informations et des appelles à la mobilisation continue à jouer un rôle non négligeable dans les événements. Enfin, l'éducation nationale bien développée depuis 1952 constitue un facteur nouveau dans l'équilibre des forces au sein de la société. Il en est de même du caractère laïc croissant d'une partie de la population. Par notre ignorance, il ne nous est pas possible d'évaluer leurs effets sur les prochains mois ou années. Le maintien d'un régime militaire mais un peu démocratisé nous semble néanmoins le plus probable.

Quant à l'évolution des rapports de force dans la région, elle nous paraît plus facile à analyser. Nous partons d'une double hypothèse : la modification de la position géopolitique des trois puissances régionales et l'apparent rapetissement de l'influence des grandes puissances.

Dimensions globales

Commençons par l'influence des grandes puissances. L'administration d'Obama semble désemparée, encore que la diplomatie fonctionne merveilleusement puisqu'elle fait avaler chaque jour des positions américaines différentes ou contradictoires à l'opinion publique. Sa préférence reste évidemment le statut quo, c'est-à-dire un régime fort et stable comme jusqu'à

présent. Pour les Etats-Unis d'Amérique, l'Egypte représente une des dernières bases avancées au Proche et Moyen Orient. L'Egypte éventuellement fragilisée pourrait remettre la position actuelle d'Israël, voire de Liban ou de certains pays de la presqu'île d'Arabie, alliés de longue date. Comme en Turquie, en Jordanie ou en Israël, l'opinion publique, voire même le gouvernement tend cependant à questionner la politique de Washington, parfois d'une façon impertinente[31], sous la pression de leurs populations.

En tant que satellites américaines, l'Arabie saoudite comme Israël aurait une position délicate qui ne peut que se détériorer, malgré toutes les assurances que donne l'armée égyptienne quant à ses « engagements internationaux ». L'Israël doit déjà s'alarmer du risque de voir dégrader la relation avec la Turquie, puis avec le Liban et maintenant avec l'Egypte. En effet, il nous paraît peu probable que ce dernier n'ajuste pas ses relations avec Israël sous la pression minime mais réelle de la rue et vain à croire que cela pourrait indiquer une amélioration. Quant aux relations israelo-palestiniennes, elles seront inévitablement en tribulation.

La Russie a été évincée de la région depuis des décennies en faveur de l'Union européenne et des Etats-Unis d'Amérique. Une Egypte forte et démocratique constituerait, selon Moscou, un facteur important dans la continuité du processus de paix au Moyen-Orient. Cela nous paraît bien incantatoire ! L'Egypte cherche à construire des centrales nucléaires, ce qui intéresse les groupes russes. Moscou a également tenté de reprendre pied dans le marché des ventes d'armes, notamment de chasseurs Mig 29, qui était fermé aux fabricants russes depuis les années 1970, Le Caire s'étant alors tourné vers Washington.

Le rôle russe dans l'approvisionnement en gaz de l'Europe rend Moscou attentive (ainsi que ses clients) à toute perturbation éventuelle du trafic pétrolier par le canal de Suez. La volonté russe récemment exprimée de rapprochement avec l'Union européenne et les Etats-Unis d'Amérique, voire avec l'OTAN inciterait Moscou à ne pas exploiter "contre l'Occident" des crises qui menacent toute la région et partant, le Caucase et la Russie. Les "événements" font écho aux craintes largement partagées en Russie de la montée de l'islamisme, du terrorisme et...de l'immigration clandestine.

L'Union européenne et l'Egypte ont engagé leurs relations diplomatiques en 1966. L'Union s'emploie à développer des relations étroites avec ce pays et à soutenir ses réformes économiques et politiques. Ces relations privilégient une étroite coopération dans le domaine des réformes démocratiques, de la modernisation économique, de la réforme sociale et des questions liées aux migrations. Les privilégier ne signifie aucunement leurs réalisations. La base légale des relations contractuelles entre l'Egypte et l'UE est l'accord d'association entré en vigueur en 2004. Cet accord a pu se conclure malgré la dictature militaire au Caire. A l'heure actuelle, on observe à la fois un attentisme, peut-être de bon aloi, et un suivisme des métamorphoses des attitudes de Washington. Les dirigeants de la Chine censurent les informations venant des pays arables à l'usage intérieur mais doivent avoir quelques inquiétudes eu égard à leurs intérêts marqués pour l'Afrique.

Dimensions régionales

[31] Rappelons le ton et les manières du premier ministre israélien à l'égard des dirigeants américains de ces dernières années !

Dans la région, il n'y a que trois puissances significatives : l'Egypte, l'Iran et la Turquie avec une démographie semblable. La population de chacun d'eux est de l'ordre de 70-80 millions et composée de beaucoup de jeunes. Les « satellites » américaines comme l'Arabie saoudite ou Israël ne survivent tel qu'ils sont aujourd'hui que grâce à leurs poids économiques ou, jusqu'à un certain point, militaires et, surtout, grâce à l'appui des Etats-Unis d'Amérique. Comme on le sait, cet appui se matérialise par l'accès au territoire ou les bases militaires dont bénéficient ces derniers. A supposer que l'Egypte devienne réellement démocratique, il risque de s'affaiblir face aux deux autres puissances régionales et de mettre en question ses rapports « intimes » avec les Etats-Unis d'Amérique et Israël. Le roi saoudite déclare à juste titre que les événements en Egypte l'inquiètent face à l'Iran. La position d'Israël en est fort analogue.

Voici quelques données sur les pays concernés et comparées à celles de la Belgique:

Pays	Population en millions	L'âge médiane[32] en années	PIB par habitant en €	Taux de chômages en %
Egypte	80,5	24	5 000	8,7
Turquie	76,8	28,5	9 840	12,4
Iran	77,9	26,8	8 480	14 ,6
Algérie	34,5	27	6 000	13,8
Maroc	31,5	26,5	4 000	9,6
Tunisie	10,5	30	7 600	14,2
Lybie	6,5	24	11 000	n.d.
Syrie	4	29,5	11 400	10,3
Yémen	23,5	18	2 000	11,5
Israël	7,5	29,4	23 840	6,4
Belgique	10,5	42	30 000	8,1

Certes, l'Iran, bien que secoué lui-même par une forte contestation intérieure, a salué la chute des deux dirigeants en Afrique du Nord en dressant un parallèle avec la révolution islamique iranienne 32 ans plus tôt et en annonçant un Proche-Orient « débarrassé » d'Israël et des Etats-Unis d'Amérique. Les dirigeants iraniens établissent un parallèle entre les mouvements dans le monde arabe et la révolution iranienne de 1979, et le Guide suprême Khamenei a appelé à l'instauration de régimes islamiques en Egypte et en Tunisie, en prenant ses désirs pour la possible réalité.

Quant à la Turquie, ce pays vit dans un régime que l'on peut décrire comme étant une « démocratie musulmane nationaliste de droite modérée » (ouf !). Son armée est l'une des plus importantes de la région. Son économie se trouve en pleine croissance, portée par un gouvernement stable, formé par d'anciens islamistes et ce depuis 2002. Le pays mène une diplomatie fort autonome de celles de Washington, rien qu'en face de l'Irak, d'Israël ou de l'Iran, ainsi que par rapport à l'Union européenne ou l'Asie centrale.

[32] La médiane en question signifie que la moitié de la population a un âge qui ne dépasse pas le chiffre du tableau. Elle est une indicatrice intéressante sur la jeunesse démographique d'une population.

Conclusions prospectives

Pour beaucoup de pays qui en apparence seraient en reconstruction politique tel que l'Egypte d'aujourd'hui, se rattacher à un modèle préexistant est souvent un gage de sécurité. Or, au Proche et Moyen-Orient, seul le modèle turc, cocktail détonnant de démocratie et de religion, parait exportable. Dans un pays comme la Turquie qui dispose d'une armée influente (qui n'a d'ailleurs pas hésité à renverser quatre gouvernements depuis 1960), tout gouvernement se doit, lorsqu'il désire mettre en place une politique nouvelle, d'avoir le soutien de l'armée. Bref, on le voit, même si le « modèle turc » est loin d'être parfait, la réussite duparti AKP montre à la Tunisie ou à l'Egypte qu'il est possible à un gouvernement à tendance islamiste de défendre des orientations démocratiques. Néanmoins, il est peu probable que l'Egypte épouse ce chemin, le pays étant nettement plus laïc.

Quant à la propagation éventuelle des événements tunésiens et egyptiens, elle nous paraît relativement peu probable, malgré la crise économique, l'avancée des moyens de communication et les manifestations de « raz de bolle » socio-économique. Quel que soit notre souhait, nous restons d'avis que :

- ◊ l'Arabie saoudite ne laisserait rien au hasard au Yémen ou dans d'autres pays de la presqu'île d'Arabie,
- ◊ ni d'ailleurs Washington, Paris ou Bruxelles en Lybie[33], au Bahrein[34] ou au Maroc,
- ◊ ni de la Russie s'agissant de l'Iran ou de la Syrie,
- ◊ le seul point faible demeurant le Liban mais lui aussi se trouve sous haute surveillance de la part des Etats-Unis d'Amérique et d'Israël.

Que dire à titre de conclusions ? Par l'éclatement de la position hégémonique des Etats-Unis d'Amérique et la quête incessante de la diplomatie européenne pour définir sa place dans le « concert des nations » mondiales, autant que la renaissance des puissances telle que la Russie, la Chine, l'Inde, le Brésil ou même le Japon, les « basculements politiques» se produisent, d'une certaine façon, dans un vide géopolitique relatif où les incertitudes d'évolutions ne font que s'accentuer pour tous les acteurs significatifs et à l'intérieur des pays où se font ces basculements.

Le processus expansionniste du capital au centre de l'Europe

Nous en Europe, nous vivions de très près ce que le processus expansionniste du capital peut signifier. Le centre de l'Europe qui se situe entre la Russie et le monde germanique, l'a vécue. Il l'a vécue à *la semi-périphérie* du centre développé correspondant à l'Union européenne avant 1989.

Le processus de redéploiement

[33] Malgré l'apparition des « vétérans d'Afghanistan » ou des mercenaires divers, une continuité de régime sans Kadhafi nous paraît vraisemblable, selon la volonté des compagnies pétrolières concernées. D'ailleurs, ces « vétérans » sont connus depuis le conflit dans les Balkans où ils ont été introduits par les soins du CIA américain.

[34] Les dirigeants de Bahreïn sont des proches alliés de l'Arabie saoudite et des Etats-Unis d'Amérique. Le port d'attache de la 5e flotte américaine est de ce pays. La flotte sert comme appui à la présence américaine au Proche et Moyen-Orient, ainsi qu'en Asie centrale, l'Iran, l'Irak et l'Afghanistan compris.

A partir du début des années 1970, d'abord lentement, ensuite depuis la fin des années 1980, d'une façon accélérée, le capitalisme se redéploie sur le terrain perdu au centre de l'Europe avec l'avènement du communisme, en 1917 ou en 1945, selon les pays. Ce redéploiement se nourrit, autant des forces intérieures de chacun des pays que du capitalisme internationalisé, avant tout européen. Des nouvelles alliances se sont nouées. La présence de Renault ou de FIAT, ou encore celle des banques occidentales ou la construction d'usines chimiques "clef sur la porte" se multiplient dès les années de "détente" en 1960-70 et à travers la région, notamment en Pologne, en Hongrie et en Roumanie. C'est le début de l'expansion de l'espace du capital dans des pays en voie de s'incorporer dans le processus de globalisation.

Ce centre de l'Europe représente quelque 200 millions de consommateurs de niveaux de vie évidemment assez faible et très. Sans doute, même seulement 10 ou 20% de ces consommateurs qui disposent d'*un pouvoir d'achat significatifs*, méritent-ils, d'une part, un "détour" pour un capitalisme toujours assoiffé de nouveaux marchés. Tout le monde considère, d'autre part, que la qualification des travailleurs dans les PECO correspond à un niveau excellent de productivité et se prêtent aux délocalisations d'activités de l'Ouest à l'Est.

La productivité moyenne s'élève au double de celle de l'UE, tandis que les salaires bruts moyens représentent quelques 20% de ceux de l'UE. Il en résulte, en bonne logique, que les taux de plus-values seraient deux ou trois fois plus élevés dans les PECO que dans ceux de l'UE et que le taux de profit s'y avère exceptionnellement haut. Favorisant *la délocalisation d'activités*, ce dernier taux est en plus atteint à un coefficient de risque relativement modeste, puisque, dans la majorité des PECO, "l'ordre et la loi règnent". La présence de l'armée ou celle de la police fédérale des Etats-Unis d'Amérique autan l'élargissement progressif de l'OTAN ont été considérés comme une garantie suffisante aux prises de contrôle effectuées ou à réaliser par le capital étranger.

Les diverses institutions internationales ont soutenu l'offensive capitaliste et ont tenu des discours idéologiques sur la nécessité des "réformes" dont *la libéralisation* des échanges et, avant tout, *la privatisation* des moyens de production. Ils ont subventionné les groupes multinationaux et exercé la tutelle par la contrainte financière sur ces pays. La contrainte financière s'est justifiée par l'endettement extérieur des PECO dont l'existence dénotait une certaine complicité déjà ancienne entre élites locales et intérêts bancaires du capitalisme occidental. L'enjeu principal de ces stratégies est la réaffirmation et la garantie du droit absolu de la propriété privée et la possibilité de dégager librement le profit.

L'élargissement géographique et surtout la privatisation apparaissent donc comme partie intégrante et indispensable de l'expansion actuelle du capital. La privatisation qui concerne les PECO n'en est qu'une des variantes à travers le monde. Le capital ne peut plus faire confiance à l'Etat-Nation classique pour extraire le profit à l'échelle mondiale, comme cela s'est fait notamment à l'époque coloniale. L'appropriation directe en est devenue primordiale. Dès lors, tout est pour le moment à privatiser. Ceci se déroule dans une ambiance de crises multiples.

Dans les pays du centre de l'Europe, quels phénomènes de crise observe-t-on ? Une désindustrialisation dramatique parfois faisant suite aux guerres civiles ou en les occasionnant, mais ayant surtout comme conséquence des privatisations. L'emploi diminue souvent d'un tiers ce qui permet de peser sur les salaires. Des Etats rendus petits et inefficaces par le jeu des élites locales et en vertu du néolibéralisme et néoconservatisme ambiants. La

détérioration des infrastructures faute d'investissement depuis des années 1980. Un ensemble de facteurs ou d'évolution provoquent une méfiance aiguë à l'égard de ce que les institutions internationales appellent "transition" et démobilisent politiquement une large proportion des populations. D'où l'abstentionnisme croissant lors des scrutins électoraux ou le succès des partis extrémistes de droite.

Dans la recherche de la "rente de situation" par le capital, le contrôle des entreprises tout au long des filières industrielles est complémentaire de la stratégie d'intégration de ces dernières, d'expansion géographique et de constante concentration. Avec des privatisations, le démantèlement des Etats se poursuit, perdant en effet des leviers directs de la politique économique. La plupart des PECO attirent par ailleurs les capitaux à la fois par une politique de hauts taux d'intérêts réels et l'abstention en matière de politique économique, sociale ou environnementale, ainsi que par une politique fiscale favorisant les placements financiers dont les participations aux entreprises privatisées, autrement qu'en les subsidiant.

Les acquisitions se sont bien entendu effectuées soit pour mieux faire absorber la production existante des multinationales par élimination de concurrents locaux, soit pour étendre la production en vue des marchés nouveaux par voie de délocalisation des lieux de production. Le premier phénomène l'emporterait jusqu'ici sur le second. Ces politiques ont finalement abouti à une extraordinaire destruction du capital et partant de l'emploi. La privatisation des entreprises a conduit à enrichir localement quelques centaines de familles créant la base d'une haute bourgeoisie.

Les stratégies des groupes multinationaux

En ce qui concerne l'action des *multinationales d'Occident et de la Russie*, un mouvement de prise de contrôle s'observe géographiquement d'Ouest en Est, puis du Nord au Sud, et des capitales vers les autres villes ou régions. Les multinationales ont d'abord plutôt visé les secteurs proches de la consommation courante, ensuite des secteurs qui en étaient de plus en plus éloignés. Elles se sont ainsi intéressées d'abord à l'alimentation, aux produits de nettoyage et cosmétiques, puis aux équipements domestiques et électriques; ensuite, au secteur de la construction, aux sociétés immobilières et aux grands magasins ou chaînes de distribution commerciale; enfin aux mines, aux centrales et aux sociétés de distribution électriques, aux fournitures du gaz naturel, à l'informatique et aux télécommunications. Simultanément et progressivement, le secteur des banques et assurances a été investis également, selon les besoins de payements, de crédits et de "blanchiments".

Dans les différents PECO, les entreprises étatiques ont en fait connu une triple évolution dans le processus de privatisation. Soit, s'ils disposaient des ressources financières et de capacité suffisante pour corrompre, les dirigeants ont privatisé, pour et par eux-mêmes, leurs propres entreprises. D'où sont nés les premiers groupes financiers centre-européens de faible dimension toutefois, comparés à leurs homologues occidentaux ou russes. Leur durée de vie s'est avérée souvent réduite face aux stratégies des plus grandes qui les obligeaient à nouer des alliances. Un bel exemple de succès peut cependant être donné de ce premier variant de privatisation. Approprié par dix fournisseurs du réseau de commerce de détail de l'Etat en 1992, le groupe hongrois CBA devient ainsi privé et entretient aujourd'hui des réseaux de milliers de magasins tant en Hongrie que dans les pays environnants.

Soit, à défaut de ressources nécessaires, les “chefs d’entreprises” se laissaient privatiser en gardant leurs postes au bénéfice quasi toujours de groupes étrangers dont ils connaissaient souvent les dirigeants dès l'époque de " l'ouverture à l'Ouest " des PECO, encore sous contrôle soviétique. Le secteur d’assurance dominé par l’allemande Allianz en est un exemple classique. Soit enfin, les mêmes dirigeants d'entreprises nationales ont réussi à maintenir le contrôle étatique et par conséquent leurs propres positions, en attendant une solution plus favorable.

Quoi qu’il en soit, la privatisation qui, d'évidence, n'entraîne aucune modification des structures industrielles et technologiques, implique seulement et uniquement un changement de propriétaire et donc de contrôle par élimination de concurrents : conquêtes de marchés ou « vassalisation », sur une phase de production intensive en travail. Dans les PECO, le plus souvent, un monopole privé, national ou international, se substitue au monopole public, sans garantie de contrôle parlementaire et démocratique.

En réalité, plus de la moitié des investissements sont réalisés par l’Allemagne, tandis que ceux des Etats-Unis d'Amérique ne représentent que 5 à 15% selon les pays. L’essentiel de ces investissements bénéficie des privatisations et ne constitue ni créations d’entreprises, ni transferts technologiques. Ils correspondent davantage à une logique d’occupation ou de placements. Ils reproduisent le modèle “centre-périphérie” et donc démolissent tout ce qui ne s’inscrit pas dans la logique de ce modèle. Ils ont éliminé beaucoup d’emplois: entre 20 et 40% selon les pays. Ils se situent, bien entendu, en dehors des intérêts qu'incarnent les travailleurs et les consommateurs en tant que tels.

Chaque PECO représente des intérêts spécifiques, selon

- ses ressources naturelles ou énergétiques (gisement d'ambre, cuivre, chrome, uranium, potasse, manganèse, graphite et titane, agriculture,
- ses filières commerciales ou des complexes industriels importants (filières de fer et de bois, automobile et armement, ou
- ses dispositions géographiques particulières (activité portuaire, transit énergétique, le Danube, la mer Noire, etc.).

Ces pays-ci représentent en fait des intérêts stratégiques certains de passage de la mer Adriatique à la mer Noire ou Baltique, voire vers la Caucasie méridionale, puis l’Asie centrale.

Quelles sont les multinationales en jeu ?

Un voyageur au centre de l’Europe ne peut qu’être frappé par les signes visibles de la rentrée du capital dans cette partie de notre continent, par “la macdonaldisation” des rues et des bâtiments depuis les années 1980. Partout, les affiches et les enseignes lumineuses de Parasonic, Allianz, Coca-Cola, Samsung, Volkswagen ou Pizza Hut, ainsi que celles des banques, de téléphones mobiles et d’autres marques de margarine. Au-delà de ces apparences, les processus de privatisation s’établissent d’une façon plus complexe et plus différentiée. Ils varient forcément d'un pays à l'autre et d'un secteur à un autre. Ici on ne fera qu'esquisser une analyse des processus en jeu en faveur du capital étranger dont les modalités d’actions sont difficiles à cerner, pour plusieurs raisons.

D'abord, il y a des opérations déguisées grâce à différentes techniques financières. Ensuite, dans certains secteurs, les acquisitions se font en partenariat entre différents groupes et sous des formes juridiques très variées. En outre, le sort ou la stratégie des petites et moyennes entreprises échappe à la publicité qu'assure la presse. Par ailleurs, la transformation d'entreprises en sous-traitants exclusifs devient une privatisation de facto, sans un risque quelconque. Enfin, les achats à la bourse des actions sont voilés par le secret des transactions. Aujourd'hui, on estime que, par rapport au Produit Intérieur Brut, le capital étranger contrôle entre 50 et 75% de ces économies.

L'internationalisation capitaliste des PECO n'a donc pas été une surprise. Etait-ce une nécessité ? En examinant les agissements des grandes entreprises mondialisées dans l'Europe du centre, la réponse est probablement affirmative. Parmi les multinationales, comme nous le disions, il se justifie de distinguer celles d'Occident ou d'Orient, essentiellement Russes. Il existe également quelques groupes locaux, de faible taille, au centre de l'Europe. La stratégie des premières peut le concerner directement ou le considérer comme simple transit entre Est et Ouest. De plus, sous l'égide des banques "blanchissant ou non", des mouvements migratoires, spontanés (travailleurs) ou forcés (prostitués), s'opèrent et mettent en place une circulation géographique des "facteurs de production".

La privatisation signifiait au début des années 1990 restitution de la terre à ceux qui en étaient antérieurement propriétaires. Le but n'en était pas économique mais bien sûr politique. Il s'agissait de gagner les votes des agriculteurs. Malheureusement, cette "réforme agraire régressive" s'est transformée en catastrophe du fait de l'éparpillement en petites parcelles peu productives, du manque d'équipements et du maintien d'une population agraire trop abondante à la campagne, ainsi que, de surcroît, du retour vers la terre d'une partie de la population urbaine mise en chômage.

A tout cela s'est ajouté le fait, encore plus grave, que les marchés traditionnels des PECO - la Russie et d'autres Etats ex-soviétiques - se sont effondrés. Il y avait à cet effondrement deux raisons : la dissolution du " marché commun soviétique " et " l'ouverture " absurdement hâtive des pays à la concurrence oligopolistique des firmes agro-alimentaires de l'UE. Dans la crise agraire actuelle, marquée par une grande pauvreté des paysans, cela signifiera simplement pour ces terres une mainmise massive de groupes étrangers puissants. L'opposition des gouvernements des PECO à cette exigence ne serait, dans la plupart des cas, pas motivée par une quelconque volonté de défense de l'intérêt national, mais par la crainte de perdre des votes.

Tournons nous maintenant vers ce secteur agro-alimentaire précisément. Un exemple significatif explique les opérations en jeu et les résultats qui en découlent. Le groupe Danone constitue en effet cet exemple idéal afin d'illustrer comment, dans le secteur de consommation, une stratégie s'élabore et se met en place. Pour débuter, le groupe crée dans les différents PECO des sociétés commerciales. Il poursuit ainsi plusieurs buts. D'une part, ces sociétés commerciales supportent une stratégie de vente à bas prix jusqu'à l'élimination des concurrents locaux. D'autre part, elles permettent, de contrôler petit à petit les fournisseurs et ainsi les filières directes. Enfin, elles sont suivies d'acquisitions des réseaux locaux ou des entreprises de productions, en l'occurrence de laiteries et de biscuiteries, toujours dans une perspective de maîtrise des filières. On remarquera qu'il ne s'agit d'aucune création d'entreprises ou de transferts de technologies, tout étant réalisé par des acquisitions.

Dans le secteur sucrier, les groupes français et italiens sont les plus actifs, tandis que dans le secteur des brasseries, le plus entreprenant serait le flamand Interbrew de la famille de Spoelberg francophone. Le français Carrefour est quasi partout présent dans les PECO. Le groupe britannico-hollandais Unilever, premier de son secteur à l'échelle mondiale, contrôle beaucoup d'entreprises de la région. Le secteur Banques et assurances, dans une proportion élevée, se trouve contrôlé par les groupes bancaires internationaux, notamment flamand, autrichiens, allemands et italiens.

L'article sur « Le développement financier dans les pays d'Europe centrale, orientale et sud-orientale » du *Bulletin de la BCE*, novembre, 2006 met en évidence deux phénomènes ; d'une part, le haut endettement des particuliers en devises étrangères constitue un risque de change conséquent pour les personnes concernées qui le sous-estiment régulièrement ; d'autre part, il montre le haut degré de concentration (B) et d'emprise étrangère du secteur bancaire (A); les deux derniers indicateurs du secteur bancaire des PECO correspondent, en pourcents et en 2005, à:

	A	B
Albanie	94	83
Bosnie.-H.	81	64
Pologne	67	49
Hongrie	63	53
Rép. Tch.	96	65
Slovaquie	93	68
	A	B
Slovénie	19	63
Croatie	91	74
Bulgarie	80	51
Roumanie	91	60
Serbie	66	50
Ukraine	76	?
La zone-euro	16	41

Comme le secteur bancaire, le secteur de l'assurance connaît un haut degré de concentration et une domination étrangère quasi hégémonique, notamment celle du groupe d'assurance allemand Allianz.

Dans les PECO, les groupes financiers occidentaux sont massivement présents dans le secteur des télécommunications au sens large du terme. Dans le secteur des chemins de fer, une tactique de base consiste actuellement à filialiser les diverses activités, puis à les sous-traiter, voire à les vendre une à une, sans se faire remarquer, en évitant des débats publics. A titre d'exemple, ce secteur en Pologne intéresse beaucoup le Deutsche Bundesbahn et la SNCF. Grâce à des filialisations, les restructurations se font rapidement et facilite des réductions d'effectifs de la moitié, parfois des trois-quarts des chiffres antérieurs, puis on vend les filiales "assainies", les unes après les autres. Certes, après des privatisations, on réengage, mais on le fait face à des travailleurs déjà "désorganisés", c'est-à-dire à des conditions qui ne respectent plus aucune règle de l'OIT ou de législations nationales.

Avec d'autres entreprises européennes telles que E.ON et RWE allemand, AES américain et Electrabel franco-belge, l'EDF française intervient dans le secteur d'électricité centre-européen.

US Steel américaine et le groupe indo-britannique Ipsa/LNMittal deviennent les acteurs principaux du secteur sidérurgique des PECO. La compagnie française Lafarge a marqué un fort intérêt pour la grande cimenterie yougoslave et notamment les installations au Kosovo. Par ailleurs, Michelin marque un intérêt évident pour des fabricants de pneus roumains, fournisseurs de l'usine automobile Dacia, et pour le réseau unique de deux mille agences de vente de pneus en Roumanie. En Pologne, les groupes Pilkington et St Gobain ont conclu un accord pour construire, par une filiale commune, une usine moderne de "float glass", afin d'éviter de se concurrencer.

Comme investissements directs réels dans PECO, il convient de mentionner le secteur automobile particulièrement dynamique : la création d'usines de montage ou l'élargissement de celles-ci par Peugeot-Citroën en Slovaquie et par Audi, Mercédès comme Suzuki en Hongrie. FIAT est installée en Pologne depuis des décennies par le biais de FSM qui fabrique ses marques. Il en est de même pour Renault/Dacia en Roumanie. Daewoo coréen a été fort actif jusqu'ici en Pologne. Outre quelques autres sociétés japonaises, les entreprises allemandes ou germano-américaines d'automobiles ont les intérêts majeurs dans les PECO.

Le groupe de presse zurichois Ringier dispose aujourd'hui de dizaines de dizaines de titres en République tchèque, Slovaquie, Hongrie et Roumanie. L'importante société pharmaceutique suisse Novartis a particulièrement active dans la région. Le groupe énergétique autrichien OMW contrôle une part notable du secteur de vente des PECO et de la Turquie et développe désormais sa participation dans le secteur gazier.

Le cas des privatisations au Kosovo

La vague de la privatisation atteint aussi un territoire qui se trouve sous la « tutelle » de l'ONU et de l'Union européenne. A l'instar du discours de celles-ci sous contrôle capitaliste, l'astuce consiste à confondre abusivement une « économie de marché qui fonctionne » avec la privatisation, comme si cette dernière découlait de la première. Au Kosovo et dans ce cas, s'ajoute une aliénation de la propriété étatique de la Serbie. Il s'agit du grand complexe minier de Trepca au nord du Kosovo dont l'actionnariat s'avère constamment changeant.

La solution au problème de Trepca - à savoir à qui le complexe appartient-il et qui bénéficiera de son potentiel commercial - reste nébuleuse. Par ailleurs, dans les camps de déplacés situés à Mitrovica, aux alentours des mines de Trepca, la contamination au plomb et à l'oxyde de souffre génère de nombreuses maladies. Les autorités de Kosovo proposent que les actifs reliés aux activités minières seront privatisés en tant qu'entité fonctionnelle d'opérations minières unique, alors que les actifs reliés à d'autres activités telles que les centres touristiques et les hôtels que l'entreprise a déjà possédés du temps de la Yougoslavie seront vendus séparément et à la pièce.

Le plan a particulièrement suscité l'hostilité de Belgrade, qui demeure inflexible sur le fait que le complexe entier est propriété serbe, ne serait-ce que parce que la Serbie y a investi des millions d'euros au cours des années 1990. Le complexe minier de Trepca jouait un rôle crucial dans l'économie du Kosovo avant que celui-ci ne perde son autonomie en faveur de la Serbie dans les années 1990. De loin le plus important employeur de la région, le complexe était à cette époque une source de fierté pour les Serbes comme pour les Albanais. Sa croissance dans la période d'après-guerre avait été spectaculaire : Trepca employait 8000 personnes en 1960 et 23 000 en 1989 - dont les deux tiers étaient albanais.

La domination conjointe d'Est-Ouest parfois en compagnie du Centre

L'essentiel de l'analyse jusqu'ici est centré sur la stratégie des multinationales d'Occident qui occupent de fait des positions dominantes au centre de l'Europe. Or, dans l'un ou l'autre secteur significatif, le système de domination fait intervenir des multinationales de l'Ouest jointes à celles de l'Est. L'enjeu en est l'approvisionnement en ressources énergétiques de l'Union européenne - et, dans le futur, des Etats-Unis d'Amérique - par la Russie. Cette dernière aurait aussi tout intérêt à vendre ses matières premières, puisqu'elle disposerait des réserves de pétrole comparables à celle de l'Arabie saoudite et de celles de gaz, premières en importance à l'échelle mondiale.

L'enjeu pour l'Union européenne est capital, car le gaz russe diminuerait leur dépendance vis-à-vis des pays arabes. Aujourd'hui, les exportations russes en cette matière passent essentiellement par des gazoducs qui traversent l'Ukraine et le Bélarus. Outre leur importance militaire, ces pays semblent donc avoir actuellement une position de force relative par rapport aux pays occidentaux et à la Russie. Celle-ci comme l'Union recherche des nouvelles voies de dégagement par la mer Baltique et par mer Noire et les Balkans.

Sans entrer dans les détails, une part notable de l'approvisionnement énergétique de l'UE est désormais garantie - ou en partie contrôlée selon les points de vue - par la Russie et les Etats-Unis d'Amérique, seul ou conjointement, à travers leurs multinationales. La dépendance énergétique des PECO de la Russie est encore plus prononcée que celle de l'UE. Dans cette perspective, l'Ukraine continue à opérer un certain rapprochement avec la Russie et signe son adhésion à l'association économique qui réunit la Russie, le Bélarus et la Kazakhstan. Des groupes russes s'intéresseraient aux raffineries de pétrole en Ukraine et au Bélarus. La compagnie russe Gazprom a échangé 25% de sa participation dans les champs gaziers en Sibérie (Yuzhno-Russkoye) en faveur du groupe allemand E.ON contre 50% de deux sociétés gazières en Hongrie en vente par MOL depuis longtemps.

Dans le conflit russo-américain, pourquoi la Russie s'intéresse-t-elle tant à la Géorgie enclavée, misérable et dépourvue de richesses naturelles ? Pour les EAU, ce qui compte avant tout, c'est l'emplacement stratégique de la Géorgie. La Caucasie méridionale est le corridor par lequel les multinationales occidentales peuvent faire sortir les hydrocarbures de la mer Caspienne, et cela sans passer par la Russie. Or, qui tient la Géorgie contrôle cette région, donc l'accès direct aux réserves de la Caspienne. Il n'est pas sans intérêt d'indiquer que l'important groupe pétrolier polonais PKN Orlen a acquis Mazeikiu Nafta pour le prix de quelque € 1,2 milliard. Mazikiu Nafta, la plus importante raffinerie des pays baltes, dépend de l'approvisionnement russe en pétrole qui ne lui est plus assuré. Cette situation s'expliquerait-elle par la déception d'avoir vu refuser l'offre des compagnies russes ?

A propos des sociétés pétrochimiques, certains auteurs avancent l'hypothèse selon laquelle se mettrait en place une sorte de compromis entre Est et Ouest. La Russie donnerait le gaz naturel et le pétrole à l'Europe de l'Ouest, alors que celle-ci lui laisserait les territoires à l'est de la ligne Oder-Neisse prolongée jusqu'au port de Rijeka en Croatie pour acheter ou contrôler l'industrie pétrochimique. Il est vraisemblable que si l'UE bloquait l'expansion, autrement dit des prises de participation dans les réseaux de distribution de la société russe au centre et à l'ouest de l'Europe, Gazprom se sentirait obligée de poursuivre son développement

vers l'Asie, en particulier vers la Chine. Il s'agit évidemment des investissements pour les fournitures supplémentaires par rapport aux contrats actuels.

Gazprom construit un gazoduc sous la mer Baltique qui relie désormais la Russie à la RFA et le RU. L'expérience réussie sous la mer Noire entre la Russie et la Turquie l'incite à prolonger cette technique qui a l'avantage de réduire le risque de sabotage ou de chantage provenant de certains pays tels les Baltes, la Pologne ou ceux de la CIE. Dans les années 2000, la Slovaquie a vendu une participation de 49% de son entreprise de gaz à un consortium formé de GDF, Ruhrgas et Gazprom, alors que la République tchèque en a fait autant en vendant 97% de la société nationale de gaz. Les gazoducs tchèques et slovaques constituent des actifs stratégiques et monopolistiques, par lesquels transite une grande partie du gaz importé en Europe de l'Ouest.

Corruption, banque et pollution

Dans tout ce qui précède, le lecteur a pu avoir l'impression d'être devant des opérations qui ont l'apparence de la légalité. Sans doute même celles-ci impliquent dans la gestion dite stratégique des multinationales autant l'application des pratiques d'ingénieries financières et fiscales, que des comportements corrupteurs qui sont à l'origine de *l'argent noir*. La frontière entre des activités légales ou illégales s'avère ténue et fragile dans les opérations transfrontalières de toutes les multinationales. Parmi ces activités, il y a le mouvement migratoire non spontané que sont la traite des êtres humains et les cas d'effet polluant de l'entrée du capital au centre de l'Europe. Dans les deux cas, la corruption joue un rôle majeur et, dans le premier, la présence d'une banque multinationale s'avère en plus indispensable.

Les multinationales qui dirigent des opérations ordinaires ou des blanchiments font de nombreuses transactions financières, dont avant tout les payements qui permettent effectivement de dégager concrètement le profit, là et quand on veut. Dès que des sommes importantes sont en jeu, la banque également multinationale s'avère incontournable. Le secteur noir, gris ou rose qui correspond à l'ingénierie fiscale et financière de la majeure partie des multinationales, officielles ou clandestines, s'opère nécessairement à travers les banques multinationales en raisons des risques et de la rapidité des transferts.

Dans la "transition" au capitalisme, des réglementations environnementales au centre de l'Europe ne sont pas mieux respectées qu'antérieurement. Le non respect en question réduit les coûts et augmente le profit. Typique est le cas du groupe suisse de cimenterie Holcim qui détruirait, en Azerbaïdjan, systématiquement l'environnement et vendrait du ciment qui contient du radon, dangereux pour les humains. De même, on lui reproche qu'en freinant ses investissements, il renforce l'effet de sa situation monopolistique en créant une rareté artificielle. Ce holding suisse comment agit-il ailleurs ? On n'en sait rien. Mais, à titre d'illustration du phénomène, il y a également un autre cas.

Dans la partie transylvaine de la Roumanie au nord-ouest du pays, les concessions minières continuent à être accordées à de sociétés bien douteuses qui ne garantissent guère la sécurité environnementale. Les concessions concernent des ressources de métaux précieux de premier plan en Europe et de seconde en importance dans le monde. On se rappellera qu'en 2000 et 2001, la société Transgold austral-roumaine a provoqué une pollution substantielle de Tisza, de la Roumanie jusqu'à la Serbie, en passant par la Hongrie. Pour leur exploitation, une technologie peu sûre est utilisée qui implique l'usage extensif du cyanure. Le nouveau cas est

celui de la société roumano-canadienne Gabriel Resources/Gold Corporation qui a l'intention de créer une exploitation cinq fois plus importante que Transgold et en recourant à la même technologie. Le projet d'extraction des minerais aurifères concerne Rosia Montana/Verespatak.

La Banque Mondiale soutenait à l'époque le projet. Début de mars 2003, sous la pression des ONG, la Banque Mondiale a retiré son soutien financier à la société canadienne Gabriel Resources. Ce refus avait fait penser que les projets allaient s'arrêter. Il n'en est rien et même, pour arriver à leurs fins, la Rosia Montana Gold Corporation réussirait à "convaincre" les décideurs officiels et utiliserait maintenant des méthodes mafieuses mettant carrément en danger l'équilibre social et sanitaire des habitants. Le projet créerait la plus grande mine d'or d'Europe. Il impliquerait de déplacer 2 000 villageois et la destruction d'un paysage exceptionnel.

Conclusions

Que peut-on conclure de cette brève analyse ? Il s'agit de mettre simplement en évidence la dimension externe et interne du phénomène examiné.

Primo, quant à *la dimension externe*, la rentrée du capital au centre de l'Europe n'est, d'une part, pas une surprise, mais bien une nécessité. Elle répondait à *un besoin historiquement bien marqué* dans le processus d'internationalisation du capital qui s'essouffla dans les années 1960. Elle est devenue une nécessité dans *la perspective de l'extension géographique continue* du capitalisme et la pénétration de ce dernier dans les systèmes économiques qui ne l'étaient pas encore. Il s'agissait soit de l'accaparement des biens publics, soit de la marchandisation des biens et services non encore valorisés par le biais du marché. Par sa proximité et son contrôle sécuritaire aisé, le centre de l'Europe s'y prêtait admirablement.

Secundo, en fonction de la sécurisation croissante du droit de propriété, le capital pénètre au centre de l'Europe graduellement, en commençant par les pays de Visegrád et les pays baltes au Nord-nord-ouest et en poursuivant vers les pays balkaniques au Sud-sud-est. Ce mouvement ne s'embarrasse pas des distinctions secondaires : des Slaves et des autres; des chrétiens d'Occident et des chrétiens d'Orient; des balkaniques et des non balkaniques, etc. qui alimentent des proses douteuses de certains scientifiques récusables.

Tertio, il est frappant de constater le nombre assez restreint de sociétés impliquées où l'on retrouve, sans surprise, des "grands noms". Il s'impose néanmoins une certaine prudence dans cette vision, puisque l'on manque souvent d'information sur l'action des moyennes et petites entreprises capitalistes dans les PECO. Dans les secteurs du gaz et du pétrole, ainsi que dans le secteur bancaire, voire celui de l'électricité, "lutte et coopération" alternent t entre les grands groupes occidentaux, russes et parfois locaux. Ces groupes proprement centre-européens brillent néanmoins par la modestie de leur taille, sauf l'un ou l'autre dans le secteur énergétique ou de la banque, notamment en Hongrie.

Quarto, en ce qui concerne *la dimension interne* du phénomène, la question de fond est posée sur l'opportunité des privatisations. Le cas de la Slovénie est là. Ce pays n'a privatisé que peu ou pas du tout afin de maintenir la paix sociale et pour des raisons de principes. Sans commettre peut-être un sacrilège, on peut évidemment se demander pourquoi l'ont fait les autres PECO ? La toute première raison semble bien en être la stratégie des élites, des classes dominantes. Leur choix a été facilité par leurs agissements bien antérieurs à 1989.

Quinto, dans la plupart des PECO, la balance courante des paiements est négative depuis des années 1980. C'est imputable également aux décisions de ces élites qui de cette façon ont pu nouer des relations utiles avec leurs homologues occidentaux et endetter volontairement leurs pays respectifs. Et puis, le "cercle vicieux" s'est installé aisément. C'était la manière d'imposer des dites réformes en leur propre faveur.

D'une part, au fur et à mesure que l'endettement s'accroît, on emprunte de plus en plus pour payer les intérêts abusivement élevés et rembourser le principal. Les dettes dues à l'étranger sont telles que, quelle que soit la croissance économique réelle, la majorité des économies régressent sous le poids de la charge de la dette extérieure. D'autre part, avec les privatisations, les multinationales par des opérations sur " prix de transferts " internes et par des rapatriements de profits font massivement et de façon croissante sortir leurs bénéfices.

En outre, même si elle est faite pour résoudre ce problème, une accélération des exportations diminue inéluctablement le volume des biens et services disponibles dans le pays. Par ailleurs, sous la pression de l'OTAN, le réarmement massif par commandes aux firmes multinationales occidentales accentue le déficit dans certains pays. S'y ajoutent enfin les effets de l'accroissement dramatique des différences des fortunes et des revenus, notamment l'augmentation sensible des importations de produits de luxe à hauts prix. C'est ce qui évidemment diminue la cohésion sociale dans les pays.

Les conséquences de ces évolutions ne s'atténueront pas pour des raisons de politique intérieure et internationale, sauf miracle. Depuis les années 1980, d'importantes ventes d'actifs ont eu lieu en faveur de l'étranger mais n'ont comme d'habitude pas permis de redresser les balances des paiements. Peu de pays ont réussi à ne plus s'endetter, voire même à rembourser ou à freiner l'accroissement de leur endettement. Les PECO arrivent au bout de leur capacité physique à privatiser : "les joyaux de famille " sont définitivement partis, il n'y a plus grand-chose à vendre. Leur territoire est littéralement occupé comme si les multinationales étaient des armées d'invasion. La crise récente les frappent d'autant plus qu'ils soient en semi-périphérie de l'Union européenne.

EURO et DOLLAR, le même combat ? ou la géoéconomie transatlantique

Au lieu de l'apothéose de l'hégémonie, l'Amérique découvre d'avoir besoin d'alliés depuis le 11 septembre 2001. A même moment, l'Union européenne prend des décisions historiques (euro, armée européenne et élargissement de l'Union) et définit sans doute les voies possibles vers une Europe du 21^{e} siècle, différente de celle du siècle passé. Cette Europe resterait-elle « protectorat américain » ou deviendra-t-elle une puissance autonome de paix ? Comme nous le savons, Bruxelles a intérêt de garder une distance égale de Washington, de Moscou et de Beijing. L'Europe sera-t-elle une grande puissance impérialiste ou une union de caractère social et pacifique ? Les questions de la réforme de l'ONU et de la nécessaire *désaméricanisation* des institutions internationales sont liées à celle de l'avenir de l'Europe.

Dans la suite, on n'épinglera que deux ou trois questions qui sont liées à la question des liens éventuels entre l'euro et le dollar, celle de la gestion monétaire de ces devises-clefs et celle que l'on peut appeler la désaméricanisation des institutions monétaires et financières dans une optique géoéconomique, c'est-à-dire dans celle des dimensions socio-économiques de la

géopolitique. Le lecteur n'échappera pas à quelques réflexions théoriques par lesquelles se commence l'analyse proposée.

Diversité structurelle et différences monétaires

Pour commencer, qu'y a-t-il quant aux liens entre l'euro et le dollar ? Constatons de prime abord que la diversité des structures productives et étatiques est de nature spatio-historique. Elle explique l'origine et l'avènement de la diversité monétaire qui s'appuie sur le processus de la fiscalisation multiple en faveur des pouvoirs publics quels qu'ils soient. Ainsi, en termes chronologiques et diachroniques, la multiplicité semble en être avant tout expliquée par la différenciation des pouvoirs publics qui veulent instituer un ordre fiscal propre.

Le développement multiple et progressif des pouvoirs locaux qui ont peu de contacts monétarisés entre eux implique dès lors celui des monnaies locales. Or, non seulement l'existence de multiples devises mais les changements de dénominations monétaires à travers les temps sont remarquables. De fait, la monnaie ne s'inscrit pas seulement dans le temps mais également dans l'espace. Les conditions locales ou régionales de productions, d'échange et de consommation sont par définition diversifiées, selon les évolutions historiques spécifiques. Il en résulte des coûts, des revenus et des prix différenciés et donc des valeurs monétaires distinctes en termes réels. De leur côté, les frontières et la pluralité des monnaies concrètes ne font qu'ajouter des raisons supplémentaires à la différenciation des espaces monétaires.

A son tour, chacune des monnaies constitue un facteur de différenciation temporelle entre structures régionales et un facteur de cohésion au sein de structures régionales. Les régions fortes ont évidemment de la monnaie forte. Les régions faibles ou soumises ont de la monnaie faible et doivent supporter la charge de l'adaptation aux fortes. Le rapport entre les monnaies ou les devises différentes suit fidèlement, bien qu'avec une certaine inertie, les rapports de forces entre les Etats-Nations, créateurs des monnaies. En même temps, les Etats-Nations se créent et se définissent les uns par rapports aux autres. La souveraineté extérieure apparaît ainsi mais nécessite aussitôt le financement et l'aménagement de celle-ci.

L'histoire et la position géographique des Etats-Unis et de l'Europe s'avèrent de plus en plus différenciées. Dès lors, leurs monnaies respectives ne font qu'exprimer cette différenciation et, les rapports entre elles, les évolutions différenciées entre les deux entités.

Avènement et déclin des monnaies-clefs

Par la monnaie, les échanges comme les contraintes, la générosité comme la domination s'opèrent avec une aisance remarquable. La monnaie est un attribut économique essentiel des sociétés humaines où l'on paie et où l'on économise sous forme d'argent. Mais, en fonction de l'avènement, de l'épanouissement et du déclin des sociétés, elle revêt des caractéristiques spécifiques et changeantes. Les sociétés historiquement fortes et puissantes ont des monnaies durables dont, par convenance et facilité, l'usage est accepté et/ou imposé sur une partie plus ou moins étendue du monde grâce aux autres apports de ces mêmes sociétés dominantes. Il en a été ainsi du solidus pour la Rome impériale, du "gros tournois" pour la France capétienne, du franc Germinal pour Napoléon victorieux, de la £ pour le Lion britannique régnant sur le monde du 21^{e} siècle, du dollar pour l'Amérique de Roosevelt à Nixon.

Toutefois, l'importance réelle de la puissance émettrice autant que les conditions économiques des territoires concernés par une monnaie définissent, voire limitent, les possibilités de son émission, de sa gestion et de son acceptabilité. Les modifications des structures politiques mondiales et les changements dans les relations économiques de domination d'une part, l'accumulation des erreurs d'investissements et la création de mauvaises structures économiques d'autre part, sont en effet, autant d'éléments qui agissent par et sur la monnaie de chaque pays. Il s'établit entre elles une véritable hiérarchie en fonction du principe du développement inégal.

La bonne monnaie chasse la mauvaise : la loi de Gresham

Allons encore plus loin dans ces réflexions afin de bien saisir les fluctuations de valeurs entre les monnaies. Il faut pour qu'une monnaie existe qu'elle remplisse une double condition simultanée. Elle doit pouvoir circuler d'une part dans les transactions d'achats et de ventes tandis qu'en même temps, figurer d'autre dans les encaisses, autrement dit en quoi on peut épargner sous formes variées: carnet, bons de caisse, obligations, fonds communs de placement, actions, etc. En effet, dans un système qui remplit son rôle, une monnaie ne peut circuler - c'est-à-dire, servir d'intermédiaire dans les transactions - que si elle est susceptible d'être un instrument de réserves. Sinon, personne n'accepterait de la recevoir en se dessaisissant d'un bien réel.

Bien entendu, l'histoire est remplie de monnaies qui circulent, et même de plus en plus vite, tout en étant rejetées des réserves, par les encaisses: chacun cherche à s'en débarrasser aussitôt que reçues. C'est l'application de la loi de Gresham. Cette loi s'énonce par une double affirmation de signe inversé: dans la circulation, la mauvaise monnaie chasse la bonne alors que, dans les réserves, la bonne monnaie chasse la mauvaise.

Mais une monnaie chassée des encaisses l'est définitivement et sans appel : elle n'y revient plus. L'inverse n'est pas vrai : la monnaie qui cesse de circuler pour se réfugier dans les encaisses, c'est la bonne monnaie. Elle ne perd, pour autant, aucune de ses qualités monétaires, elle est toujours susceptible de reprendre sa place dans la circulation quand la situation est assainie, par démonétisation de la mauvaise monnaie. Toute monnaie constituant une bonne réserve de valeur et susceptible de figurer dans les encaisses, dans les réserves est donc apte à circuler, alors que toute monnaie susceptible de circuler n'est pas, pour autant, apte à figurer dans les encaisses.

Ainsi, le passage de la livre sterling au dollar et l'usage "mondialisé" de ce dernier, enfin son déclin, constituent en fait l'histoire monétaire du monde capitaliste de 1920 jusqu'aujourd'hui. La crise du dollar est en réalité ouverte depuis les années 1960. Ses étapes peuvent être sommairement décrites comme suit. Tablant sur la diffusion internationale du dollar et sur la complaisance de tous les pays capitalistes ou la stratégie d'autres comme la Chine, les Etats-Unis d'Amérique obtiennent, par le chantage de sécurité ou des menaces, à partir d'environ 1960, de nombreux prêteurs étrangers à leur prêter encore davantage, autrement dit, ils accumulent les déficits des balances de paiement; en 1968, ils cessent d'honorer leurs engagements monétaires envers les particuliers et les banques centrales en supprimant la convertibilité plénière du dollar en or; en 1971, ils refusent le paiement de leurs dettes aux conditions préétablies en faveur des Etats étrangers, ce qui signifie que les Banques centrales étrangères détiennent des dollars dont elle ne savent que faire. Sans doute, le fait que le général de Gaulle et la Banque Nationale de Suisse ont exigé le remboursement de leurs

avoirs en dollars sous forme de lingots d'or, a précipité des décisions des gouvernements américains.

Le passage d'un système de taux de changes fixes à celui de taux de changes fluctuant depuis le début des années 1970 n'exprime que *le conflit de souveraineté monétaire* entre les nouvelles et grandes entités économiques du monde : le Japon, les Etats-Unis d'Amérique et l'Union européenne. Mais chaque monnaie-clef est l'émanation d'une souveraineté politique différente en termes de taille, d'implantation géopolitique et de degré d'élaboration institutionnelle. La maîtrise des mutations séculaires des monnaies-clefs dont le flottement des cours de change n'est que la partie visible de l'iceberg, s'inscrit, cela va de soi, dans les rapports de forces où s'enchevêtrent les pouvoirs publics et privés par leurs stratégies multiples de luttes et de coopérations.

Les taux de change entre l'€ et le $

Comment peut-on alors comprendre les variations concrètes des taux de change entre différentes monnaies ou devises ? Dans l'économie marchande ne s'échangent pas seulement des biens et des services mais également les diverses formes du capital-argent à des durées variables de prêt ou d'emprunt (de quelques jours à 20 ou 30 ans, selon les opérations) et sous forme de diverses devises (selon les différentes sortes de monnaies nationales).

La création et la gestion de la monnaie par l'Etat sont normalement indépendantes du marché privé et relèvent proprement de la souveraineté étatique. En cas d'une seule monnaie dans l'économie, l'échange visant l'obtention ou l'octroi du capital-argent (appelé parfois les actifs financiers, les créances, les avances ou les prêts, etc.), pour une certaine durée, implique le paiement d'un prix qu'il convient d'appeler *l'intérêt*. En cas de multiplicité de monnaies (des devises), l'échange du capital-argent peut comporter non seulement le paiement de l'intérêt par l'emprunteur, mais également le coût de l'opération de *change*.

Un rapport de force géoéconomique

Pour saisir bien ce coût, il convient de faire un bref retour aux considérations théoriques ci-dessus. Comme on l'a déjà explicité, on peut considérer que l'espace économique est constitué de régions qui peuvent être des pays ou des entités plus petites, des groupes de pays ou des continents, etc. La pluralité des régions exprime celle des prix, coûts et revenus, et correspond à celle de structures économiques. Elle peut se traduire en une pluralité de monnaies, mais celle-ci n'est pas une nécessité. Chacune des monnaies constitue cependant un facteur de différenciation entre structures régionales et un facteur de cohésion au sein de structures régionales.

Répétons-nous, les régions fortes ont de la monnaie forte. Les régions faibles ou soumises ont de la monnaie faible et doivent supporter la charge de l'adaptation aux fortes. Le rapport entre les monnaies ou les devises différentes suit les rapports de forces entre les Etats-Nations. Or, les taux de change peuvent être définis en termes de *parité financière* à court terme. A plus long terme, il convient de faire y intervenir le facteur de la *parité de pouvoir d'achat*. Et plus fondamentalement y est constamment sous-jacent les poids économique, militaire et idéologique respectifs.

La parité financière n'est qu'une combinaison des taux d'intérêt prévalant dans les divers pays par rapport aux taux de change. La parité du pouvoir d'achat se calcule à partir des taux de change et sur base de la comparaison entre rapport de coûts et rapport de productivité des facteurs de production intervenant dans la fabrication des biens et services exportés ou importés. On sait que la parité financière est subordonnée - à moyen et à long terme - à la parité du pouvoir d'achat en raison du fait que la première est soumise aux fluctuations rapides des cours de change et des taux d'intérêt, et que la seconde est l'expression véritable des rapports de forces déterminés par l'inégal développement de chaque pays.

La parité de pouvoir d'achat à son tour sera enfin conditionnée par le poids de l'émetteur des monnaies en jeu. Les monnaies-clefs servent dans le monde comme encaisse, comme moyen d'épargne et de financement. Les pays puissants garantissent par leur puissance d'imposition de leurs monnaies. Cette dernière leur donne la possibilité quasi infinie de créer la monnaie sans contrepartie, de forcer leur partenaires l'utiliser dans les transactions et de persuader les riches d'épargner dans la monnaie concernée L'Angleterre de jadis comme les Etats-Unis encore récemment n'a jamais accepté de payement, d'épargnes sous diverses formes, de cotation en bourses, de contrats d'assurances, etc. stipulés en une autre monnaie que respectivement la £ ou le $.

La désaméricanisation des institutions monétaires et financières

C'est dans ce contexte qu'il faut situer le caractère foncièrement américanisé des institutions monétaires et financières créées aux lendemains de la guerre 1939/45 à l'initiative des Etats-Unis d'Amérique et la nécessité inéluctable de sa mise en question. Ainsi, une certaine "désaméricanisation" des institutions internationales est-elle devenue inéluctable qu'il s'agisse du Fonds Monétaire International, de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale du Commerce ou de l'ONU elle-même. Tout s'y fait jusqu'au début des années 2000 sous contrôle des Etats-Unis d'Amérique. Avec une certaine complicité européenne, japonaise et de pays pétroliers, l'influence de Washington s'y est maintenue jusqu'alors.

La désaméricanisation signifiera de réduire cette influence à la proportion du droit de vote et des cotisations effectivement payées du pays. Elle entraînera la modification des règles de fonctionnement, l'installation de leurs sièges dans les pays européens, au Japon ou en Inde par exemple, une nouvelle composition de leurs directions et l'introduction du multilinguisme effectif. Il y a cependant encore un autre aspect de la chose.

A présent, la fixation des taux de change et d'intérêt s'affranchit en grande partie des autorités monétaires. La raison en est complexe mais a principalement trait au fait que, d'un côté, les volumes d'intervention dont elles disposent s'avèrent modestes par rapport aux masses sur lesquelles travaillent les quelque 600 à 700 "gros acteurs" bancaires et financiers. Par ailleurs, il y a l'absence d'un quelconque contrôle significatif. De ce fait, la création monétaire devient massivement privée et échappe à toute intervention publique de quelque importance. Même tout au contraire, les pouvoirs publics nationaux sont de plus en plus soumis aux diktats de quelques-uns sans être contrôlés en vertu de l'intérêt général, encore que depuis la crise de 2008, on semble observer un renversement de la situation.

La question d'un système productif autonome

La question se pose dès lors de savoir s'il reste une chance d'arriver à l'émergence d'un système productif européen global qui devrait consolider la base de l'euro. La généralisation à l'échelle mondiale du phénomène de concurrence oligopolistique, de peu nombreux en entente tacite, et les contraintes de valorisation du capital au sein des économies dominantes tendent à désarticuler l'ensemble productif européen. Les "lois" du marché construites par les multinationales établissent une hiérarchisation des divers éléments constitutifs d'un espace mais point une cohérence ou une rationalité supérieure. L'espace productif et bancaire européen privé a été rapidement constitué, mais il ne prendra pleinement son sens qu'en étant complété par un espace fiscal commun.

Les pouvoirs publics d'Europe peuvent-ils tolérer à la longue la mise en question de leur droit d'émettre et de gérer une monnaie publique ? Est-il possible de disposer, sur le plan multinational, d'un système bancaire complet sans que ce système ne soit organisé en référence extérieure à lui-même, garanti et réglementé par un "prêteur en dernier ressort" ? Comment peut-on mener une politique monétaire consistante lorsque les opérations échappent dans leur majorité aux autorités ? Par ailleurs, il n'existe une possibilité de mener des politiques monétaires qu'à condition que celles-ci s'appuient sur une politique économique élaborée et aussi complète que possible. Quelle est l'orientation du cours du dollar par rapport à celui de l'euro ?

Les réponses à ces questions géoéconomiques nous renvoient à la question géopolitique de fond : au 21e siècle, quelle Europe aurons-nous face aux Etats-Unis d'Amérique en voie d'affaiblissement ? L'Union européenne restera-t-elle enfermée dans "l'Agenda Transatlantique" profondément asymétrique à son détriment, autrement dit un satellite soumis aux Etats-Unis, ou deviendra-t-elle une puissance autonome ? La réponse ne fait que s'esquisser depuis les années 2000. Quoi qu'il en soit, la perte du cours du dollar se fait en faveur de la valorisation de l'euro ou, pourquoi pas, du yuan renminbi chinois.

Responsabilité de protéger : une approche critique

D'après Ghys, la notion de la responsabilité de protéger relève du droit international mais s'avère contestée au nom de la souveraineté étatique. En effet, la souveraineté s'avérait absolu. Ce qui se passait à l'intérieur de frontières étatique n'est pas les affaires de la communauté internationale et il n'existait pas de règles internationales concernant les conflits internes.

Les principes et les contradictions

La Charte de l'ONU ne reconnaît nullement un droit d'intervention humanitaire. Mais rien n'empêche au Conseil de Sécurité d'autoriser, en application du chapitre VII de la Charte une action militaire à vocation humanitaire : la situation humanitaire dramatique est formellement assimilée à une « menace contre la paix ». Le Conseil de Sécurité a déjà par le passé, avant l'adoption du principe de responsabilité de protéger, autorisé avec certaines ambiguïtés, des ingérences dans des situations de conflit interne (Rhodésie, Bosnie-Herzégovine, Haïti, Rwanda, Somalie, Afghanistan).

Selon certains, le concept de « responsabilité de protéger » correspondrait, néanmoins, à la règle nouvelle suivante : les Etats souverains ont l'obligation de protéger leurs propres citoyens contre des catastrophes évitables, mais s'ils refusent ou ne sont pas en mesure de le

faire, cette responsabilité incombe à la communauté internationale. A l'origine, l'on évoquait la famine parmi d'autres « catastrophes évitables » pour lesquelles s'exerçait la *responsabilité de protéger*, celle-ci est aujourd'hui restreinte aux cas de

- génocide,
- crime de guerre,
- crimes contre l'humanité,
- nettoyage ethnique.

Dans un premier temps c'est à l'Etat lui-même que revient la responsabilité de protéger sa population, dans un second temps, les autres Etats peuvent l'assister dans cet exercice et finalement c'est à l'ensemble de la communauté internationale et si besoin au Conseil de sécurité de l'ONU d'assurer la protection de cette population.

Ghys de souligner, il n'est pas fait référence à la responsabilité de la population de se protéger elle-même, c'est-à-dire en d'autres termes à la question de la résistance. L'absence de référence au droit de résistance, violente ou non, est surtout le signe d'une confiance un peu naïve dans la capacité de la communauté internationale à protéger les populations en souffrance et assez symptomatique d'une forme de paternalisme.

Pour les défenseurs de la responsabilité de protéger, il convient d'éclaircir trois problèmes :

- comprendre de ce que ce concept recouvre et de ce qu'il ne recouvre pas ;
- mettre en place un mécanisme dans les organisations internationales pour assurer qu'il y aura une capacité de réagir, la question étant d'importance lorsque l'on sait que l'ONU ne dispose pas d'armée ni de police ; le risque de l'activisme de l'OTAN devenant grand, voir le cas somalien ou libyen ;
- avoir la volonté diplomatique pour assumer et éviter à l'ONU les aléas de « deux poids et deux mesures ».

Souveraineté et sécurité, moyens d'action

La souveraineté des Etats, considérée comme absolue depuis le traité de Westphalie en 1648, est considérée dans l'optique de la responsabilité de protéger comme conditionnée : un Etat ne peut arguer de sa souveraineté que s'il respecte la souveraineté des autres Etats (responsabilité externe) et la dignité et les droits fondamentaux des populations vivant sur son territoire (responsabilité interne). La nouveauté étant l'accent mis sur cette responsabilité interne. Or, le paradoxe est que les interventions menées sous le motif qu'un Etat n'a pas assumé ses responsabilités internes seraient en contradiction… avec la responsabilité externe des Etats interventionnistes.

A suppose que cette nouvelle règle de droit international soit admise, c'est, semble-t-il, l*a prévention* est la principale dimension de la responsabilité de protéger. Il s'agit donc d'épuiser d'abord toute la palette des mesures non militaires (en commençant par les moins intrusives et contraignantes) pour arriver en dernier recours si elles ont toutes échoué à des mesures militaires. La notion du « dernier recours » est floue et invoquée par nombre d'acteurs, de certains mouvements pour la paix à des chefs d'Etat belliqueux.

Même si la décision d'intervenir est prise dans le cadre de l'ONU, la mise en œuvre pratique de l'intervention échappe à « la communauté internationale ». Bernard Badie insiste que les interventions les plus délicates nécessitent le recours à des armées et des moyens logistiques

sophistiqués que seul un petit nombre d'Etats ont à leur disposition. L'intervention, aussi neutre et pacificatrice soit-elle, reste étroitement contrôlée par des logiques de puissance. Celles-ci, conscientes du coût que représentent pareilles actions, ont inévitablement tendance à réclamer des compensations, voire des bénéfices en échange.

Les intérêts politiques sont occultés par un discours éthique sur des valeurs universelles qui ne souffre plus la discussion et ne s'ouvre plus à la critique. Or, un des principaux critères d'une action humanitaire devrait être sa neutralité, son impartialité. Il importe de s'assurer qu'une intervention militaire présentée comme humanitaire n'est pas intéressée. Car, plutôt qu'un motif de solidarité, ne faut-il pas voir un moyen de s'implanter dans un pays, d'occuper un territoire stratégique, de mettre la main sur des ressources naturelles, d'installer des bases militaires, d'ouvrir par la force de nouveaux marchés ? Existe-t-il dans l'histoire des exemples d'interventions militaires désintéressées et motivées par la morale ?

Même désintéressée, une intervention pourrait s'avérer inutile voire contre productive si elle suscite de nouvelles violences et un ressentiment vis-à-vis des « libérateurs » qui peut nourrir les fanatismes et autres désirs de vengeance. Nonobstant, une intervention intéressée peut-elle tout de même avoir des effets positifs, sachant qu'elle ne sera pas menée en fonction d'objectifs réellement humanitaires ? Là encore, l'intervention américaine lors de la seconde guerre mondiale peut être citée en exemple : même si ce n'est pas la « bonne guerre » qui nous est souvent présentée, n'a-t-elle pas eu le mérite de nous débarrasser des nazis ?

Mais la guerre à l'Irak nous donne un contre exemple plus récent : d'aucuns tout en n'étant pas dupe du désintéressement de l'intervention américaine, défendait la guerre en Irak comme une opportunité de se débarrasser de la dictature du régime baasiste. Aujourd'hui, la dictature baasiste a effectivement été renversée. Mais quel bilan dix ans après pour le peuple irakien ? Les conditions de vie des Irakiens sont aujourd'hui à maints égards bien pires que sous la dictature. La « libération », devenue occupation, a un goût tellement amer qu'elle a fait le lit d'extrémistes de tous poils et augmenté en flèche le nombre de candidats aux attentats.

Contrairement à l'ingérence humanitaire qui était vue comme une opération ponctuelle visant à mettre fin à des massacres, il s'agit donc avec la responsabilité de protéger d'une *ingérence sur le long terme, structurelle*, qui peut aller jusqu'à la mise sous tutelle de certains territoires et de certains Etats.

Voyons l'argument humanitaire

Ghys nous explique que l'ultime argument des tenants de l'intervention militaire est celui du sauvetage de vies humaines : il s'agit d'épargner des « morts et souffrances évitables ». L'inaction face à des massacres est alors souvent qualifiée de « criminelle ». Les interventionnistes se placent donc dans une posture morale, voire moralisatrice : ceux qui s'opposent à l'emploi de la force sont des criminels. L'alternative entre ne rien faire et déclencher une guerre constitue, cependant, un faux dilemme destiné à discréditer les moyens pacifiques de règlement des conflits.

Si une vie égale une vie, n'existe-t-il pas d'autres moyens (non violents, plus structurels, moins coûteux tant en vies humaines qu'en moyens financiers) de sauver autant si pas plus de vies ? L' « inaction criminelle » de la communauté internationale a également été évoquée par Jean Ziegler qui parle de la faim dans le monde comme un crime contre l'humanité.

Les moyens souvent colossaux qui sont affectés à une intervention miliaire ne permettaient-ils pas de sauver bien plus de vies s'ils étaient affectés à la satisfaction des besoins alimentaires, à la lutte contre les épidémies, à l'éducation ? Et tout cela sans spirale de la violence impossible à arrêter (il est pus facile de gagner une guerre que de gagner la paix qui s'ensuit). Cette approche fait l'impasse sur les causes socio-économiques et structurelles (pillages des ressources naturelles..) à l'origine de ces explosions de violence. Le recourt militaire légitimé par la règle contestée de la responsabilité de protéger lutte contre des symptômes. S'attaquer aux causes structurelles reviendrait souvent à s'en prendre aux intérêts des entreprises multinationales. Pour Ghys, il reste donc une question presque enfantine : pourquoi protéger un nombre limité de gens avec des armes et beaucoup d'argent quand on pourrait protéger plus de gens sans armes et pour moins d'argent ?

Les mots ont-ils encore un sens ?

En lisant des articles sur l'attaque de l'OTAN contre le gouvernement du Libye dans la presse Nous sommes frappés par les mots utilisés à contre sens. Pour Losurdo, la propagande de l'OTAN, comme celle imaginée par George Orwell dans son célèbre roman d'anticipation, passe d'abord par des trucages et verbiages.

Poudre aux yeux

Dès 1949, George Orwell publie son dernier livre et plus célèbre roman : 1984. Si le titre donne dans l'anticipation, la cible est clairement constituée par l'URSS, représentée comme le « Grand frère » totalitaire, qui rend vaine toute possibilité de communication, en subvertissant le langage et en créant une « novlangue », dans le cadre de laquelle tout concept se renverse en son contraire. Il ne pouvait certes pas imaginer que sa dénonciation allait se révéler beaucoup plus pertinente pour décrire la situation advenue, quelques années seulement après 1984, avec la fin de la Guerre froide. L'attaque médiatique de l'Occident opère un renversement de la vérité. C'est ce qui émerge clairement de la guerre en cours en Libye.

En effet, sont à l'œuvre le comportement toujours douteux du gouvernement dictatorial du Libye et le puissant appareil militaire de l'Occident. Dans le déchaînement des hostilités et dans la conduite des opérations militaires, outre les Etats-Unis d'Amérique, se distinguent deux pays, la France et le Royaume-Uni. Les victimes civiles des bombardements de l'OTAN ne manquent pas. Tout le monde nous rassurent, il ne s'agit pas de guerre, mais d'une opération humanitaire qui vise à protéger la population civile et qui en outre est autorisée par le Conseil de sécurité de l'ONU. En réalité, tout comme à l'égard de ses victimes, l'OTAN procède à l'égard de la vérité aussi de façon absolument souveraine.

En premier lieu, il faut noter que les opérations militaires de l'0ccident ont commencé avant et sans l'autorisation de l'ONU. L'attaque avait déjà débuté avec quelque centaine de soldats britanniques et avec de petits groupes de la CIA.
Deuxièmement, même quand ils s'adressent à l'ONU, les pays en question continuent à se réserver le droit de déclencher des guerres sans autorisation du Conseil de sécurité. C'est bien ce qui s'est produit en 1999 à l'occasion de la guerre contre la Yougoslavie et en 2003 pour la deuxième guerre contre l'Irak.
Troisièmement : dès qu'ils ont eu arraché au Conseil de sécurité la résolution désirée, les Etats-Unis d'Amérique et quelques pays européens de l'OTAN se sont hâtés de l'interpréter

de façon discrétionnaire: l'autorisation d'imposer une zone d'exclusion aérienne en Libye devient de fait une autorisation d'imposer une sorte de protectorat.

Mais si puissant soit-il, l'appareil médiatique des pays attaquants ne parvient pas à occulter la réalité de la guerre. Et pourtant, la « novlangue » s'obstine à nier l'évidence : elle préfère parler d'opération de police internationale et humanitaire. Nous voici ramenés à la réalité du colonialisme et des guerres du colonialisme, à la réalité que la novlangue essaie de faire oublier. Rappelons que ces actes de guerre visent à protéger les « civils » du massacre projeté par Kadhafi, dirigeant libyen. Loin d'être désarmés, les révoltés disposent d'armes sophistiquées et s'avèrent, de plus, assistés depuis le début par la CIA et autres services secrets.

On s'étonne que les libyens qui sont menacés d'être emprisonnés pour le reste de leur vie par le Cours pénal international sont des fonctionnaires libyens, à qui n'est reproché aucun délit. Or, après être intervenus dans une guerre civile au Libye et l'avoir probablement attisée et en tous cas alimentée, après avoir lancé l'intervention militaire avant la résolution de l'ONU, les dirigeants occidentaux impliqués continuent à violer les règles du droit international, en menaçant avec leur vengeance et leur violence de frapper, même après la fin des hostilités, ceux qui ne se rendent pas immédiatement à la volonté de puissance, de domination et de saccage exprimée par le plus fort. Et la novlangue aujourd'hui en vigueur transforme les victimes en responsables de « crimes contre l'humanité » et les responsables de crimes contre l'humanité en artisans de la « justice internationale ».

Les mots de la guerre

Pour une grande part, l'acceptation, passive ou non, de la guerre engagée en Libye est due au manque d'information, à l'auto-intoxication. La machine de propagande, dont certains journalistes sont des acteurs, se sert avant tout d'un vocabulaire ad hoc. Ceci semble bien se vérifier tant en France qu'en Belgique.

D'après Salingue[35], toutes les informations ne relèvent pas de la propagande ou ne se réduisent pas à de la propagande. Et la propagande ne consiste pas seulement (ni parfois principalement) en mensonges grossiers et délibérés ou en partis pris outranciers, cibles faciles pour la contre-propagande. Dans les conflits les plus aigus, qu'ils soient sociaux ou militaires, les médias et les journalistes et, le cas échéant, leurs critiques, ne sont jamais de simples observateurs. Ce sont des acteurs s'ils se bornent à rediffuser, sans les vérifier, les informations fournies par les états-majors militaires, ou, plus simplement, à épouser le vocabulaire diplomatique, politique ou militaire de l'un des camps en présence.

« Riposte » se dit des opérations militaires de « nos » armées, quand on veut en souligner le caractère prétendument défensif. Les états-majors et les chefs de gouvernement n'ont pas osé prétendre que l'opération militaire en Libye pouvait être considérée comme une « riposte ». Qu'à cela ne tienne. Certains journalistes ont franchi le pas. Une « riposte » ? Les « grandes puissances » ou « l'Occident » auraient-ils été agressés par Kadhafi ? Se borneraient-ils à « répondre » à une attaque, à « riposter » ? À moins d'être de mauvaise foi, la réponse est évidemment non. Alors, a-t-on affaire ici à de simples excès de langage ou à de mauvaises habitudes prises à force de traiter des guerres présentées comme « préventives », c'est-à-dire

[35] Lexique médiatique de la guerre de Libye, publié le 28 mars 2011, par Julien Salingue : http://www.acrimed.org/article3561.html.

au cours desquelles l'attaque est une « riposte » par anticipation ? À voir. Mais dans un cas comme dans l'autre, les lecteurs et les auditeurs ne sortent pas gagnants de l'emploi totalement déplacé d'un terme aussi dépourvu d'ambiguïté…

« Les alliés » se dit, sans autre précision, des Etats engagés dans la guerre qui ne dit pas ou fort peu son nom. Ceux-ci peuvent être affublés de plusieurs autres désignations : « la coalition », « le front anti-Kadhafi », voire même « les occidentaux » (par un lapsus fort peu diplomatiques envers ceux qui ne le sont pas)… « Les alliés ». Lors de l'invasion de l'Irak déjà, l'attelage américano-britannique (flanqué de quelques troupes auxiliaires, mais privé de « la France »), avait bénéficié de cette appellation. Elle vaut soutien à la guerre en cours : un soutien qui relèverait du débat public, s'il s'assumait comme tel au lieu de s'abriter derrière une référence historique qui renvoie à l'un des deux camps en présence lors de la Deuxième Guerre mondiale.

Chacun avouera que la comparaison est des plus osées, pour ne pas dire hasardeuse, quelle que soit l'ampleur des crimes commis par le régime libyen. Rien ne nous garantit, devant l'abondance de la référence aux « Alliés », que Kadhafi ne nous soit pas présenté demain comme le nouvel Hitler. Ou, pour être plus exact, comme le nouveau nouveau nouvel Hitler. Contre lequel la mobilisation armée de la « communauté internationale » ne peut être contestée.

« Communauté internationale » se dit, indifféremment, des membres du Conseil de Sécurité qui ont adopté la résolution, de ceux qui la soutiennent et de ceux qui, en s'abstenant, l'ont réprouvé. Ce disant les médias ont souvent « oublié » de rappeler que quelques pays mineurs, périphériques et peu influents, n'ont pas voté la résolution de l'ONU, la Russie, la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Allemagne… On a semblé davantage s'intéresser aux quatre avions (de fabrication française) gracieusement mis à disposition par ce géant qu'est le Qatar qu'aux réactions des gouvernements de pays qui représentent plus de la moitié de l'humanité… Plutôt que de s'efforcer d'informer pour les comprendre, quitte, ensuite, à les soutenir ou les désavouer, l'on n'a guère épilogué sur les raisons pour lesquelles ils n'étaient pas convaincus de cette guerre. Ou plutôt, de ces « frappes ».

Le terme « Frappes » désigne les bombardements effectués par « les alliés » : en effet, les « alliés » ne bombardent pas, ils « frappent ». Ils « frappent » la Libye, comme d'autres « frappent » à la porte, « frappent » un ballon de football ou se « frappent » dans les mains. On parle pourtant bien de centaines de missiles. Mais chacun avouera que le terme « frappes » n'est pas aussi négativement connoté que le mot « bombardements. Quant à Kadhafi et ses forces armées, ils ne « frappent » pas, ils « pilonnent ». Ce Kadhafi ne respecte décidément rien. Il aurait pu se contenter d'opérer, comme les « alliés », des « frappes ». Des « frappes », dont on nous assure qu'elles sont « ciblées ».

« Ciblées », dans le langage militaro-médiatique, qualifie les « frappes », de préférence à « chirurgicales ». Les « frappes chirurgicales » ont eu leur heure de gloire, chacun comprenant alors que les bombardements étaient effectués avec la précision de chirurgiens qui tentent de sauver des vies et non d'en prendre. Mais la ficelle était peut-être un peu grosse. Désormais les frappes sont « ciblées ». On l'aura donc compris : les « frappes » sont « ciblées ». Les journalistes qui reprennent complaisamment cette expression se sont-ils demandé ce que seraient des « frappes non-ciblées » ? On déverse des bombes au petit bonheur la chance ? Que l'on soit dans un chasseur, un hélicoptère de combat, un navire de guerre ou un char d'assaut, avant de tirer, on vise. Une cible. Le problème n'est pas de savoir s'il y a une cible,

mais quelle est la cible. Dire d'une « frappe » qu'elle est « ciblée » est un artifice rhétorique qui tente de relativiser le caractère intrinsèquement violent d'un bombardement. Et de parler, en cas d'erreur sur la cible, de « dommages collatéraux ».

« Dommages collatéraux », dans le langage militaro-médiatique, désigne (avec « bavures ») les victimes civiles des « frappes », laissant ainsi entendre que si les guerres font des victimes - du moins quand « nos » soldats y prennent part - c'est toujours par accident. Et que c'est bien « dommage ». Ce triste euphémisme, typiquement militaire, est toujours utilisé par certains journalistes, sans aucune distance critique. Ce n'est pas nouveau : Sur les « frappes », « dommages collatéraux », « bavures » et autres « incidents », voir notamment ici même le lexique de la guerre en Afghanistan et les mots de la guerre contre l'Irak. Quant aux « forces ennemies », elles ne font jamais de « dommages collatéraux », puisque il va de soi que, toujours et partout, elles « prennent délibérément pour cible des civils désarmés ». Ce que fait, bien évidemment, l'armée « kadhafiste ».

« Kadhafiste » désigne les partisans du dictateur libyen parfois appelés « pro-Kadhafi ». Tout comme les « sarkozystes » ou les « pro-sarkozy » sont, en France, les partisans du président français. Soit. Mais, l'usage du terme « kadhafiste », s'est souvent substitué à « loyaliste » pour désigner l'ennemi et ses armes. « Aviation kadhafiste »… Imagine-t-on un seul instant les médias français nous parlant d'« aviation obamiste » ? Évidemment non. Le passage par un adjectif dérivé du nom du dictateur est une prise de position contre les forces armées libyennes, dont on se gardera ici de minorer la violence. Mais cela ne doit pas interdire de relever un abus de langage qui, consciemment ou non, participe du caractère partisan de l'« information » diffusée au sujet de la Libye.

« Nos soldats » se dit, avec « nos » moyens militaires, des forces engagées par l'Etat français dans la guerre qui ne dit pas son nom. Un appel empathique et patriotique à l'identification avec les soldats français. Au cas où le public ne l'aurait pas compris, « nous » sommes en guerre. Ce n'est pas l'armée française qui bombarde la Libye, c'est la France et c'est à grand renfort de « cocoricos » que « la France frappe la première ». Ce n'est pas l'armée française qui bombarde la Libye, c'est « notre » armée. Chacun est ainsi invité à se sentir personnellement concerné et impliqué dans l'offensive en cours. Un rappel à l'ordre patriotique, accompagné de moult articles vantant les mérites et les compétences de « notre armée ».

Nouvelle confirmation de ce mimétisme qui pousse nombre de journalistes qui « couvrent » les guerres à se prendre pour des militaires en singeant leur vocabulaire. Mais chacun avouera qu'un tel mimétisme qui n'apporte rien à la précision ou à la qualité de l'information est symptomatique d'un certain journalisme de guerre, qui se fait même parfois un peu plus militaire que les propos de l'armée elle-même. D'où l'intérêt de cette étude des « mots de la guerre » par l'Observatoire des médias ACRIMED en France. De quoi vous aider à mieux décoder journaux télévisés et autres lectures habituelles, à supposer que vous ne leur appliquiez pas encore la règle de prévention élémentaire : se méfier.

Méthode d'analyses marxiste de l'impérialisme

Parler de l'impérialisme est sans doute la spécialité des marxistes. Il n'en résulta pas nécessairement qu'ils argumentent correctement ou qu'ils aient toujours raison. Nous proposons de le tester par rapport aux quatre grandes puissances identifiées au Chapitre 1, soit la Chine, la Russie, l'Union européenne et les Etats-Unis d'Amérique.

Dans la typologie des théories marxistes contemporaines de l'impérialisme que Callinicos dresse, il se classe parmi les « théoriciens du nouvel impérialisme » qui soutiennent trois choses :

i) le capitalisme reste toujours plongé dans une crise de rentabilité depuis la fin des années 1960, /de Kondratieff de hausse/,
ii) il y a trois pôles de puissance économique et politico-militaire dans le monde, qui sont l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie de l'Est et
iii) malgré une supériorité relative /mais en déclin/ des Etats-Unis d'Amérique, des rivalités sérieuses persistent entre les principales puissances capitalistes et également d'autres états (r)émergeants comme la Russie ou la Chine.

Il existe un deuxième groupe de théories qui soutiennent que ces rivalités sont désormais caducs vu l'intégration transnationale entre classes capitalistes qui aurait déjà eu lieu. Dans cette vision, non seulement les rivalités entre grandes puissances sont obsolètes, mais aussi les structures étatiques et le réseau de relations qui les lie entre elles. Ces théoriciens ont de ce fait du mal à rendre compte des oppositions entre Européens et Américains – à propos de la guerre en Irak en 2003 ou dans le cadre de l'OMC par exemple. Un troisième considère que la suprématie des Etats-Unis d'Amérique est telle que les autres puissances capitalistes sont presque réduites au statut de vassal d'un « empire informel » étasunien. Les Etats-Unis d'Amérique gèrent les intérêts communs à cet empire informel. Il n'y a donc plus de rivalités géopolitiques entre les différentes puissances capitalistes.

Un débat animé

Donc un débat persiste par les controverses classiques sur la question de l'impérialisme. Il s'agit du débat sur la possibilité de voir émerger une coalition permanente entre grands blocs capitalistes. La préoccupation méthodologique commune à chaque théoricien classique était de continuer l'œuvre que Marx avait commencée mais jamais terminée. Pour Rosa Luxemburg, la question clé était d'expliquer la dynamique colonialiste et elle essaya de le faire en argumentant qu'afin d'éviter la crise qui lui est endémique, le capitalisme a constamment besoin de s'étendre en assimilant des territoires non-capitalistes. Les guerres inter-impérialistes résultent alors de la concurrence que se livrent les grandes puissances pour ces territoires.

Luxemburg avait été critiquée par Boukharine et c'est dans les travaux de ce dernier que Callinicos voit la version de la théorie classique la plus rigoureuse. En effet, Boukharine utilise le travail de Marx pour montrer comment les tendances à la concentration et à la centralisation du capital conduisent à l'émergence du capital financier – au sens de Rudolf Hilferding d'interpénétration du capital bancaire et du capital industriel - et à la consolidation nationale du capital. Mais Boukharine va plus loin et remarque qu'il y a en parallèle une tendance à l'internationalisation du capital qui accentue la concurrence entre capitaux d'origines nationales différentes. Comment est-ce que cela peut expliquer les guerres inter-impérialistes?

Puisque l'impérialisme est caractérisé aussi par la tendance à la fusion entre l'Etat et le capital national, il en résulte que la guerre est une autre forme de la concurrence économique que se livrent les différents capitaux. Ici, Callinicos fait remarquer que Lénine explique de manière différente la dynamique militariste. Pour lui, elle vient de la tendance au développement inégal entre blocs de capitaux, et puisque le partage du monde se fait sur la base de l'équilibre

de puissance économique entre grandes puissances, le développement inégal crée une situation où un rééquilibrage violent est nécessaire. Callinicos, pourtant, utilise les deux conceptions plus tard lorsqu'il formule sa version de la théorie, puisque la conception de Boukharine lui sert de base pour définir l'impérialisme comme interaction dialectique entre concurrence économique et concurrence géopolitique, et la conception de Lénine lui sert d'explication de la persistance d'une multiplicité d'Etats et des rapports antagoniques entre eux.

Callinicos met en relief également les faiblesses de la position de Lénine et de Boukharine. Celle de Lénine est plus problématique puisqu'elle reproduit un nombre de conceptions tiers-mondistes que le développement du capitalisme d'après la Seconde Guerre Mondiale a disqualifiées. Le grand problème cependant est la question de la crise économique. Partageant la conception du capital financier de Hilferding, Boukharine arrivait à la même conclusion que lui, à savoir que le degré d'organisation au sein de chaque économie nationale était tel qu'il ne pouvait y avoir anarchie de la production et donc crise économique. Boukharine s'est même moqué de commentateurs bourgeois prédisant le krach boursier de 1929. On voit donc que malgré leurs mérites, les théoriciens classiques se sont beaucoup trompés.

Callinicos procède ensuite en élaborant certains aspects de sa propre version de la théorie de l'impérialisme. Ce faisant, il engage un dialogue aussi bien avec les théoriciens classiques qu'avec des théoriciens contemporains. Tout d'abord, il revient sur les faiblesses des théories classiques, la plus importante étant celle du danger du « réductionnisme économique ». Par là, il entend une vision mécaniste du matérialisme historique qui réduirait les aspects géopolitiques de l'impérialisme à des simples reflets des antagonismes économiques. Sur la base de cette critique, il postule donc la nécessité de théoriser ce qu'il appelle l' « élément d'autonomie » de l'Etat. Cela l'amène à mentionner le travail de David Harvey et la quasi-identité de la position de ce dernier avec la sienne.

Harvey propose une définition très proche, puisque pour lui l'impérialisme consiste en *l'interaction entre deux logiques ou sources de pouvoir, l'une capitaliste et l'autre territoriale*. La source de pouvoir capitaliste fait référence au pouvoir qui provient du contrôle des moyens de production et de la valeur qu'ils produisent, et la source de pouvoir territoriale aux structures étatiques qui garantissent un contrôle physique sur un territoire donné et sur les ressources naturelles et humaines que ce territoire contient.

Harvey insiste sur le fait que les deux logiques sont distinctes et qu'il y a une sorte de lutte entre les deux pour savoir laquelle dominera. Or, la conception de Callinicos les traite comme deux formes ou entités, certes distinctes mais des formes tout de même, d'une même dynamique, à savoir la concurrence entre capitalistes, dynamique par ailleurs constitutive du mode de production capitaliste. Cette vision est très proche de celle de Boukharine, bien que plus tard dans le livre, Callinicos développe l'analyse selon laquelle l'impérialisme apparaît au moment où le développement du capitalisme conféra un avantage géopolitique considérable aux Etats capitalistes (Grande Bretagne et Pays-Bas) vis-à-vis de leurs concurrents absolutistes en Europe continentale et par conséquent stimula le développement du capitalisme en Europe afin de permettre à ces Etats de maintenir le cap dans la concurrence géopolitique.

Des critiques

L'impérialisme commence donc à partir du moment où le capitalisme se généralise en Europe continentale. En revanche, pour Boukharine, l'impérialisme résulte plutôt de la tendance à la consolidation nationale du capital, effet cumulatif des tendances à la centralisation et concentration du capital. La vision de Callinicos place l'impérialisme dans le développement de long terme du capitalisme et de faire le lien avec le processus de transition du féodalisme au capitalisme. Pour solidifier cette définition, Callinicos procède en fournissant une théorie des rapports entre Etat et capital. Il soutient qu'on doit faire l'hypothèse que les capitalistes et les managers étatiques constituent deux groupes d'acteurs ayant des intérêts différents – à savoir, pour les premiers, augmenter leur capital et, pour les seconds, maintenir le pouvoir de leur Etat vis-à-vis aussi bien de la population qui lui est sujette et les autres états.

Une fois cette hypothèse posée, il devient facile de concevoir le lien entre les deux groupes d'acteurs. Il y a une interdépendance structurelle entre eux, puisque le pouvoir d'un Etat dépend des ressources qu'il peut mobiliser par le biais des revenus fiscaux – ce qui signifie que l'Etat a un intérêt à l'accumulation du capital la plus élargie possible – et que les capitalistes ont besoin de l'Etat pour leur fournir des conditions politiques et juridiques favorables à la réussite de cette même accumulation du capital. Cette vision du lien dialectique semble très solide quoi que problématique. Certains lui reprochant de faire des concessions au courant réaliste des théoriciens de relations internationales en allant trop loin dans le degré d'autonomie de l'Etat et du géopolitique.

Il semble bien que l'hypothèse de départ ne permet pas de clarifier une question clé, à savoir le caractère de classe de la bureaucratie étatique. Si les deux groupes d'acteurs et leurs intérêts sont distincts, dans quelle mesure peut-on dire que les bureaucrates font partie de la classe capitaliste? S'ils n'en font pas partie, alors peut-il y avoir des situations où leurs intérêts divergent à tel point que l'interdépendance qui les lie ne fonctionne plus? Callinicos considère effectivement la possibilité d'une divergence d'intérêts comme un point fort de sa conception puisque de cette manière le danger du réductionnisme économique est complètement évacué. Mais alors il n'y a rien de spécifiquement capitaliste dans les intérêts des bureaucrates. Il s'agit des mêmes intérêts que ceux qu'avaient les bureaucrates qui géraient les états féodaux ou absolutistes.

Ne serait-ce pas une meilleure hypothèse de départ que de postuler une pluralité de fonctions nécessaires à la reproduction du capital et de considérer que les capitalistes et les bureaucrates remplissent chacun des fonctions différentes (lorsque l'Etat n'agit pas en tant que capitaliste collectif en possédant les moyens de production et en prenant les décisions concernant l'investissement et la gestion du processus de production, ce qui n'a pas été le cas durant la plus grande partie du 20^{e} siècle)? De cette manière, on peut qualifier les bureaucrates de « capitalistes politiques » puisque leur rôle est d'assurer les meilleures conditions politiques à l'accumulation du capital, et les capitalistes de « capitalistes économiques » puisque leur rôle est de décider de la nature des investissements et de gérer le processus de production.

Ainsi on établit une solidarité de classe qui se met en place entre les deux groupes d'acteurs. Ceci expliquerait également la facilité avec laquelle des individus alternent les différentes positions, un processus désigné par les termes de « pantouflage » en France et de « revolving doors » entre postes gouvernementaux et administration des grands groupes capitalistes aux Etats-Unis d'Amérique.

Une multiplicité d'Etats

La deuxième question que traite Callinicos est la question de la persistance d'une multiplicité d'Etats sous le capitalisme. Il s'agit précisément d'expliquer cette persistance et non pas ses origines. Callinicos utilise d'une part la version de Trotsky de la loi du développement inégal et combiné pour expliquer les concentrations spatiales de capital technologiquement avancé. D'autre part, il utilise l'analyse fournie par Chris Harman et David Harvey de la formation de structures étatiques, selon laquelle de telles structures émergent autour de concentrations spatiales de capital productif, capital commercial et capital-argent. La combinaison des deux est pour Callinicos une force qui conserve les structures étatiques existantes, puisque le développement inégal et combiné renforce l'existence de concentrations spatiales déjà existantes. Mais Callinicos considère également qu'il s'agit seulement d'une tendance qui peut dans certaines conditions être dépassée.

L'utilisation de la conception du développement inégal est convaincante, d'autant plus que Callinicos la précise en la faisant reposer sur la description que faisait Marx de la manière dont les capitalistes sont en concurrence entre eux et de la dynamique de développement des forces productives qui en résulte. Mais il nous semble qu'il y a une sous-estimation du potentiel d'émergence de nouvelles formes étatiques au niveau régional. Boukharine expliquait l'impérialisme comme résultant de deux tendances partiellement contradictoires, l'une à la consolidation nationale du capital et l'autre à l'internationalisation du capital. Comme Callinicos le démontre, depuis la fin des années 1960, on est dans une période ou la deuxième tendance domine la première.

Quid de l'Union européenne ?

Mais l'internationalisation du capital depuis les années 1970 assume deux sous-formes – l'une est la multinationalisation et l'autre la consolidation régionale. Cette dernière tendance trouve sa réalisation la plus avancée en Europe, même si elle n'est pas suffisamment forte pour donner lieu à une intégration totale entre Etats européens en un Etat fédéral à l'image des Etats-Unis d'Amérique, et que des structures nationales qui reproduisent la description de Callinicos persistent et entravent le processus d'intégration. Certes, la régionalisation n'a pas encore éliminé les Etats préexistants, mais si l'on accepte l'idée que les formes étatiques émergent autour de concentrations spatiales de capital, on peut déceler une tendance de fond au dépassement régional des états actuels.

En somme, la théorisation de l'impérialisme qu'offre Callinicos est convaincante, malgré quelques questions non résolues. Si ce qui est constitutif de l'impérialisme n'est pas l'émergence du capital financier mais l'interaction entre concurrence économique et concurrence géopolitique, alors l'impérialisme n'est pas le stade suprême du capitalisme tel que conçu par Lénine. Par ailleurs, il y a trois périodes pour Callinicos. La première débute autour de 1870, au moment où une économie mondiale proprement capitaliste se met en place et que la concurrence géopolitique entre états européens est entièrement déterminée par la dynamique capitaliste. Cette période dure jusqu'en 1945. Elle est caractérisée par une multipolarité économique et militaro-politique et par un développement du militarisme qui mène à la Seconde Guerre Mondiale. Parallèlement, la période est caractérisée par l'intervention de plus en plus directe de l'Etat dans l'économie, une réalité que Callinicos nomme « capitalisme d'Etat ».

La seconde période couvre l'étendue de la guerre froide. Elle est caractérisée par une bipolarité militaro-politique (bloc américain contre bloc soviétique) mais une multipolarité économique, ce qui conduit à la « dissociation partielle entre concurrence économique et concurrence géopolitique ». Il y a également un affaiblissement progressif des intérêts des puissances impérialistes dans le tiers-monde (d'où la décolonisation et la concentration de plus en plus importante des flux de capitaux dans la triade impérialiste – Amérique du Nord, Europe, Asie de l'Est) mais aussi un processus d'industrialisation partielle, notamment pour les pays qui détiennent des réserves pétrolières. Cela mène à l'émergence de sous-impérialismes, petites puissances régionales industrielles.

La troisième période s'ouvre avec la chute de l'URSS et marque la fin de la bipolarité politique et la continuation d'antagonismes géopolitiques, ce qui ne signifie pas nécessairement que ceux-ci prennent la forme de la guerre ouverte. Callinicos élargit ainsi le champ de la concurrence géopolitique à tout antagonisme entre Etats.

Notre position

De ces considération, il résulte pour nous que

1. l'Union européenne risque de devenir impérialiste mais pas avant longtemps ;
2. les Etats-Unis d'Amérique l'est depuis un petit siècle mais perd sa position impérialiste à la fois par sa faiblesse intérieure croissante et l'avènement de nouveaux « impérialistes » ;
3. la Russie et la Chine pratiquent le « capitalisme d'Etat » mais depuis quelques décennies elles prennent le chemin de l'internationalisation du capital à un rythme soutenu.
4. les antagonismes inter-impérialistes peuvent se prêter à de guerres mais pas nécessairement.

Les arguments semblent, néanmoins, négligées le décentrage survenu dans le monde. A présent, beaucoup soulignent la centralité de la Chine sur l'échiquier international et, en conséquence, le déplacement de conflictualités vers la sphère Pacifique ou l'océan Indienne. Des deux côtés du Pacifique, les deux grandes puissances concernées renforcent la défense exclusive de leurs intérêts nationaux et ne semblent guère exclure la possibilité d'une guerre entre elles dans l'optique d'un partage d'influences dans les régions maritimes et terrestres de l'Asie de sud ou de l'est.

La rhétorique et des idéologies : "les mots et les choses" en géopolitique

Partie intégrante de la géopolitique comme la géoéconomie, la « géoculture » au sens large du terme étudie, entre autres, certains discours spécifiques. Les discours que nous visons sont d'ordre incantatoire, idéologique, propagandiste, publicitaire, etc., en un mot des rhétoriques. Ils peuvent contribuer, directement ou indirectement, à maintenir, modifier, acquérir ou engendrer les espaces variés ou du moins leurs représentations. Voici quelques exemples qui illustrent notre propos.

Ainsi, d'une part, répéter le message de propagande est le principe de base. C'est ce qu'applique, pour faire la propagande, Goebbels en Allemagne nazi expansionniste utilise la répétition qui rend, petit à petit, vrai et acceptable le contenu du message, quel qu'absurde soit-il.

D'autre part, au même moment, il se fait que Staline posa la question à Molotov : Alors camarade, le Vatican dispose-t-il de combien de divisions ? Peut-il nous aider ? Molotov lui répondit : Il n'en dispose d'aucune mais, ajoute-t-il, le Vatican parle avec succès depuis deux mille ans et maintient « l'empire catholique ». Le premier lui réplique : oubliez même ma question ! C'est uniquement des forces militaires qui m'intéressent. Or, nous le savons : Staline et l'Union soviétique ont disparus, alors que le Vatican perdure !

Enfin, même si elle s'avère douteuse dans de nombreux cas, la rhétorique de Washington peut devenir efficace à force de répéter son engagement de répandre la démocratie dans le monde, puisque l'Amérique, pays libre par excellence, doit remplir un rôle messianique unique.

Comme proposer, construire ou imposer des représentations

La rhétorique a précisément comme objectif de proposer, de construire ou d'imposer des représentations collectives par la pensée exprimée, par la parole. En réalité, une représentation est ce par quoi un objet, un phénomène est présent à l'esprit, sans qu'il existe nécessairement. Une telle représentation fonde les aspirations et les comportements, mais peut mener à la violence individuelle et sociale.

Une de ces représentations bien connue est l'identité et la mémoire collectifs quant à l'appartenance nationale, religieuse, ethnique, etc. Cette sorte d'identité et de mémoire sont multiples et évolutives au sein des sociétés humaines. Aucune collectivité ne peut être entièrement réduite à une seule identité. Toutefois, une identité collective peut être déterminante en cas par exemple de guerre : la haine collective de l'ennemi.

L'identité et la mémoire collectifs ne tombent pas du ciel. Elles se construisent et sont construites avec l'assentiment ou non des intéressés. Toute revendication ou rhétorique identitaire correspond le plus souvent à

- une démarcation et une différenciation face à l'altérité : eux c'est eux, nous c'est nous !
- une affirmation de supériorité par rapport aux autres.

En géopolitique, ces représentations peuvent concerner l'histoire, un territoire, une conviction forte, des frontières ou la pratique d'une soi-disant *lingua franca* telle que l'américain[36]. La rhétorique en question peut néanmoins avoir au moins deux versants: l'un nécessaire à toute politique, tandis que l'autre est trompeur et donc évitable. Certes, toute action dans la société a en effet besoin d'être légitimée et diffusée par la parole, par le discours. Des telles pratiques géostratégiques visent évidemment à modifier des frontières, à transformer des sphères d'influence ou à garantir des voies des communications, ainsi qu'à réduire ou amplifier des conflits internationaux. Elles présupposent une adhérence, une recherche d'identification ou d'appartenance.

Les rapports entre le discours et les réalités peuvent être réels ou factices, pourvus qu'ils soient acceptés. Il n'en résulte aucunement que la réalité ne conditionnerait pas les discours que l'on peut tenir. A différentes époques de l'histoire comme dans les différentes contrées du

[36] Cette langue est apparemment fort répandue par l'usage de quelques centaines de mots. Elle n'est en réalité qu'un langage pauvre mais idéologiquement efficace en raison de son caractère sommaire. Elle devient néanmoins depuis quelques décennies une *Novlangue* à l'Orwell de "*1984*".

monde, le langage, la culture et les croyances se modifient et s'expriment de façon variée selon les conditions socio-économiques données. A ce propos, trois remarques s'imposent.

Primo, une géopolitique des rhétoriques se doit de rechercher des liens ou des articulations entre les discours et les pratiques géostratégiques[37]. Ces liens et articulations peuvent aboutir à la lutte ou à la coopération, à la conviction ou à l'exclusion, selon les situations, les acteurs, les donnes et les objectifs géopolitiques.
Secundo, les rhétoriques véhiculent des représentations. Ces représentations s'inscrivent dans des espaces de rivalité et de conflits des groupes humains et les expriment. Ces représentations sont nombreuses comme sont nombreux des discours apparemment contradictoires qui nous entourent sur les sujets variés grâce à la propagande et la publicité.
Tertio, il faut évidemment souligner le rôle capital des média, lieu par excellence des représentations exprimées, sans référence véritable de temps et d'espace. Des discours stratégiques s'engouffrent véritablement dans ce vide médiatique spatio-temporel.

Tout cela paraît un peu théorique. Approfondissons donc les divers aspects de cette géopolitique des rhétoriques.

Question de narration ou narration de la question

Partons de l'idée que les faits, les événements, les situations humaines et sociales sont *racontés, proclamés* ou *déclarés.* De tels récits ne sont jamais neutres. Il est donc important de savoir *qui* raconte l'histoire et *comment.* Qui est le narrateur ? Quelle est la question, s'il y en a ? Sans question posée, les réponses l'emportent-elles : nous nous noyons sous le poids rien que des réponses ? Nous sommes généralement tributaires de l'information diffusée par les médias. Ces derniers ont inéluctablement leurs propres sources, leurs allégeances et leurs présupposés.

Rendre compte d'un évènement c'est le faire d'un certain point-de-vue, c'est nécessairement le sélectionner, c'est utiliser une rhétorique, c'est aussi le théâtraliser. Comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement ? Les médias sont libres, mais ils n'en sont pas moins subordonnés à des enjeux de pouvoirs et à des rapports de force. Par ailleurs, à leurs sources même les faits sont construits et interprétés par des acteurs sociaux, politiques, religieux, culturels, etc. qui sélectionnent eux-aussi les évènements rapportés. En réalité, volontairement ou inconsciemment, les acteurs institutionnels ou individuels (politiciens, officiers, religieux ou ecclésiastiques, diplomates, journalistes, chargés de communication ou de relations, etc.) font subir aux faits des distorsions ou des manipulations car ils mènent, sous une forme ou une autre, leur propre stratégie.

D'où l'importance d'aborder les informations, les déclarations ou les décisions - dont nous disposons et que nous utilisons - avec *un esprit critique* : se méfier des témoins directs non qualifiés ou trop émotifs, consulter des documents contradictoires ainsi que d'autres médias, vérifier leur qualité et leur vraisemblance, comprendre les procédés et techniques utilisés etc. D'où l'intérêt d'une *analyse du discours*. Une telle analyse peut se faire sous différents aspects :

[37] A rappeler que je distingue la géostratégie de la géopolitique. L'une est un mode d'analyse disciplinaire, alors que l'autre relève de l'action systématique de divers acteurs sociaux.

- la thématique : le narrateur privilégie certains termes ou images à forte *valeur connotative* dont le choix n'est pas neutre puisque leur différence est une question de point de vue. Exemples :"la violence des terroristes" versus "la force des résistants", "la guerre propre" versus "la guerre sale" ou encore "le 11 septembre" (non pas 1973 au Chili, mais bien sûr 2002 à New York). "Tous les pouvoirs créent des mots pour nous obliger à penser comme eux" disait déjà Orwell.

- la rhétorique : le narrateur utilise des *procédés et des techniques d'expression* susceptibles de *persuader autrui* en faisant appel aux émotions plus qu'au discernement systématique, à l'imaginaire plus qu'à l'analyse concrète, aux sentiments plus qu'à la critique nécessaire et suffisante.

- la théâtralisation : le narrateur monte une *mise en scène* qui aboutit par différents scénarios à un *sens* évident, persuasif, affectif, clair, séducteur ou indiscutable. Exemples : force et neutralité de la scientificité; exposé clair et rigoureux; ton d'autorité ou d'affection paternelle ou maternelle.

- la localisation et la datation. Tout discours articule *le temps social* et *l'espace social*, c'est-à-dire situe ce qui est narré dans un déroulement et dans un lieu sélectionnés. Le temps construit peut ainsi être abrupt, fragmenté et atomisé ou homogène ou continu. Soit sans avant et après, comme un accident (comme si la famine au Corne de l'Afrique tombait du ciel). Soit donnant l'impression d'une grande continuité, comme un enchaînement logique (la répression russe en Tchétchénie depuis des siècles). Il en est de même pour l'espace construit, par exemple l'angle des prises vues.

Les conflits réels ou fictifs se narrent et sont nourris selon ces règles de discours. Les fragments du réel concret se trouvent choisis, insérés et mis en perspectives afin d'en dégager un sens. Les acteurs en conflit développent des récits d'oppositions : eux c'est eux, nous c'est nous !

N'oublions cependant pas que les récits se nourrissent de la réalité ambiante tout aussi bien que des représentations de cette réalité. Il faut également et en même temps insister sur le fait que la base de nombreuses négociations de paix et de réconciliation soit l'accord des parties autour d'une narration commune des événements, en faisant taire des récits divergents à propos des conflits.

Toute politique est discours

Précisons ces considérations. D'une part, toute politique, avant de se faire action, est d'abord un discours. C'est ainsi, par la parole, qu'elle propose, se légitime, s'explique et se transmet. C'est de cette façon, en s'exprimant le plus clairement possible, qu'elle fonde un espace public, s'offrant dès lors en partage, se proposant à l'interpellation et se prêtant à l'illustration. L'exemple belge le plus classique est l'enchainement faux suivant : la Belgique est trop endettée (non pas les entreprises mais bien entendu l'Etat), il faut donc des réformes profondes et par conséquent il convient de supprimer l'indexation des salaires et des pensions.

D'autre part, en même temps, c'est en quoi des rhétoriques peuvent s'apparenter à la "propagande de guerre", une "taxinomie de mythe" ou aux langages de réclames publicitaires. Elles correspondent plus généralement à tout discours qui fait appel :

- aux émotions plus qu'au discernement systématique,
- à l'imaginaire plus qu'à l'analyse concrète,
- aux sentiments plus qu'à la critique nécessaire et suffisante.

En Afghanistan ou en Libye, la Belgique est en guerre afin de défendre ses hauts intérêts et valeurs !

Si les représentations que les rhétoriques véhiculent, s'inscrivent dans des espaces de rivalité des groupes humains ou si elles s'avèrent trompeuses, elles légitiment sans le faire réellement. Cependant, elles peuvent justifier, uniquement par les figures des mots, l'action souhaitée du groupe. Elles s'expriment, en même temps, par des thèmes mobilisateurs qui n'appellent pas d'analyse pour pouvoir précisément devenir efficaces. Elles montreraient ainsi que ce ne sont pas tellement les choses en soi qui agissent, mais plutôt la façon dont elles sont perçues. Elles sont en tous cas incarnées par ceux qui sont au pouvoir ou aspirent à y parvenir. Elles peuvent néanmoins être des armes de guerre comme des outils de paix. Servir à organiser un contrôle de la société ou motiver à un projet social.

Le lieu par excellence des représentations exprimées sans référence véritable du temps et de l'espace est *le discours médiatique*. Le rôle des média est donc capital, car ils sont porteurs des discours monologues, voire parfois des débats dialogues. Les média dominants nous (dé)montreraient le monde entier, alors que nous habitons et percevons notre village. Notre village représenterait le sentiment du local qui pour les autres ne serait que l'international, tandis que le local des autres correspondrait pour nous à une vision mondiale. Tel quel, c'est véritablement *l'a-spacialité*. Bourrée de la rhétorique, l'espace médiatique est ainsi virtuel et dépourvu d'interprétation. Néanmoins, il existe également d'autres moyens ou lieux de discours tels l'école, la famille ou la liturgie.

De même, par des (re)présentations médiatiques, le présent et l'instantané évanescent du dominant tendraient à réduire le temps à zéro et renieraient la continuité et l'histoire, voire la réflexivité critique. En résumé, le "court-termisme" s'impose et rend le devenir irréfléchi, échappant à la conscience du discernement. L'espace virtuel et l'instantané nous dorlotent, nous enlèvent tout souci, mais permettent de surgissements brusques de sensations et d'engouements sans fondement. C'est *l'a-temporalité* des média. En termes géopolitiques, un espace médiatique a-temporal et a-spatial a "l'horreur de vide" et n'attend qu'à être comblé. De quoi il sera comblé dépend de ce que le plus fort impose. Le faible n'a qu'à "l'encaisser" de façon consciente ou inconsciente. Des discours géostratégiques s'engouffrent véritablement dans ce vide.

Il y a des euphémismes classiques. Il s'agit de remplacer un mot ou une expression par un autre. Cette substitution atténuerait, en apparence, la portée de ce qui aurait été trop crue ou trop choquante exprimée directement. Dire "l'économie de marché", un « contractuel » ou « le leadership » pour respectivement le "capitalisme", un « mercenaire[38] » et « l'impérialisme » constitue un euphémisme. Il s'agit simplement de

- ❖ obscurcir le sens des faits ou des événements,
- ❖ brouiller la vérité et éliminer l'exactitude,
- ❖ mobiliser pour les buts dissimulés.

[38] En 2008, au cinquième année de la guerre contre l'Irak, les Etats-Unis d'Amérique y entretiennent pratiquement autant de mercenaires que de soldats ordinaires.

Discours idéologiques et de propagande

Opérant fréquemment par des euphémismes, le discours idéologique ou de propagande s'exprime à travers la parole, l'écrit et l'image. Il *propose* une représentation collective et simple de la manière de comprendre ou d'expliquer. Il *légitime* l'action des groupes sociaux et *justifie* le profit approprié. *Il ne présuppose aucun fondement rationnel ou factuel*. Tel est le discours néo-libéral ou néo-conservateur. L'un correspond à la langue de bois d'une pensée unique du capitalisme. L'autre est le langage de ceux qui savent et prophétisent au nom du "paradis perdu" des certitudes en terme d'un monde en noir ou en blanc ou du droit divin de la propriété. Ce sont les langages dichotomiques et appartenant aux possédants.

Choisissons un exemple dans un tout autre secteur pour nous faire comprendre. Le succès de l'anti-tabagisme en fournit un cas intéressant par ses excès et son intolérance: le monde serait divisé entre les bons non-fumeurs et les mauvais qui s'adonnent à cette drogue plus dangereuse que n'importe de quoi: l'alcool, la vitesse au volant, le regard fixé à l'écran de TV pendant des longues heures, etc. Il en est de même s'agissant de l'attaque militaire de l'Irak en 2004 et qui apparut à nos écrans comme le nième feuilleton guerrier d'origine hollywoodienne. De cette façon, il nous est apparu comme à la fois vrai et faux, bon et mauvais.

Insignes, chants, gestes rituels qui marquent l'appartenance à un groupe et une commune allégeance peuvent être considérés comme des moyens privilégiés de propager la foi dans le pouvoir et dans la légitimité de ceux qui l'exercent. De nature nationaliste, étatique ou religieuse, la propagande géopolitique apparaît avec le fait explicite de politique. C'est à partir du moment où la question du pouvoir est ouvertement posée, où sa figure n'est plus dissoute dans la représentation mythique ou religieuse d'un ordre du monde, que des méthodes spécifiques de conquête du consensus sont mises au point.

La propagande est une arme puissante lors d'une guerre. Son but est de déshumaniser l'ennemi et de susciter la haine contre un peuple, un pays, en altérant la *représentation* que s'en fait l'opinion publique. Les procédés de propagande vont de l'omission des dimensions importantes à l'imputation mensongère. La propagande se réfère à l'*information* fausse censée rassurer les personnes qui y croient déjà ou modifier leur croyance. En effet, si des individus croient à une information fausse, ils seront constamment envahis par des doutes. Puisque ces doutes sont inconfortables, ils désirent les faire disparaître, et sont donc particulièrement réceptifs aux messages manipulateurs. Pour cette raison, la propagande s'adresse en priorité à ceux qui sont déjà disposés à l'assimiler ou qui vivent dans le doute.

On a pu observer tout récemment que des discours et des discours abondamment répétés sur le terrorisme permettaient, voire légitimaient de lancer des guerres d'invasion et d'assassiner de centaines de milliers d'innocents. Historiquement, la parole de la foi comme plus tard les déclarations nationalistes de libération, ainsi qu'aujourd'hui, la propagande politique et commerciale développaient des rapports de force d'une puissance inégalable.

Du point de vue géopolitique, il importe d'examiner de près la portée de ces discours, ces prises de paroles et ces proclamations qui finalement paraissent plus forts que n'importe quelle arme entre les mains puissantes. Cependant, les discours qui se complètent aussi par des débats publics ou par des négociations diplomatiques, le politique qui n'est pas seulement fait de force mais aussi de contractualisation, et l'économique qui ne se réduit pas à l'argent mais admet la solidarité, tous s'ouvrent à la coopération et à une stratégie de paix.

Qu'est-ce l'idéologie ?

Examinons de près ce que l'on appelle un discours fermé, c'est-à-dire idéologique[39]. On se rappellera que le phénomène du politique s'impose à la fois comme quelque chose de socialement construit et comme une structuration des imaginaires collectifs à travers des réseaux institutionnels organisés et aussi des discours. D'où ses valeurs, ses règles et ses institutions apparaissent comme but et enjeux, comme moyen et objectif. Elles se prêtent aux manœuvres et interprétations idéologiques et seront tantôt "opium du peuple", tantôt sens et signification. Dans cette perspective, gouverner, c'est établir, maintenir et renforcer un pouvoir en utilisant l'image produite par les actes qu'on pose.

Alors, la question analytique se pose néanmoins: comment les phénomènes du nationalisme ou du religieux peuvent-ils être interprétés dans le cadre qui vient d'être esquissé ? Selon ce qui est déjà suggéré ci-dessus, on peut comprendre ces phénomènes comme quelque chose qui est *socialement construit.* Chacun de ces phénomènes prend comme origine *un sentiment fort de se trouver localisé à un endroit spécifique du monde et à un moment donné de l'histoire*. Il en est évidemment de même s'il s'agit de reconnaître *une révélation*. Ils correspondent à *une structuration des imaginaires collectifs à travers des réseaux institutionnels organisés*. Ces réseaux sont eux-mêmes liés à d'autres appareils institutionnels, dont l'Etat et les Eglises.

D'où la foi et la nation apparaissent comme but et enjeux, comme moyen et objectif, se prêtent aux manœuvres et interprétations orientées, et restent basées sur des processus de légitimation. En termes géopolitiques, il importe dès lors de comprendre comment le religieux ou le nationalisme peuvent à la fois être facteurs "entraînant" ou "entraînés" dans l'espace d'une région du monde. En tant que sociétés ou communautés globales, les Etats-nations ou les Eglises, historiquement établies, sont des organisations qui, notamment, traitent des intérêts géopolitiques propres, internes et externes au sein de chaque pays. La production d'un tel système est sans doute l'intérêt évident des acteurs, des classes et des institutions, dominants ou non. Aussi devient-elle inéluctablement une facette de leurs stratégies politiques.

Et, toujours Thual de souligner que le nationalisme, ainsi que "les religions, même si nous ne les réduisons pas à des idéologies, ont pu donner naissance à des phénomènes idéologiques avec ou sans leur accord"; et d'insister " sur la nécessité de décrypter les imaginaires collectifs" pour faire progresser les analyses politiques et géopolitiques. Les religions "verrouillent et renforcent" très souvent, en termes historiques, "les clivages ethnico-nationaux". En fait, les représentations de type géopolitique regroupent les images et les idées que les groupes se font de leur situation et de celle de leurs voisins. "Une idéologie religieuse dans cette perspective est un réseau plus ou moins organisé de thèmes qui se situent en amont du comportement politique".

De son côté, le nationalisme est irrédentiste, c'est-à-dire qu'il a souvent besoin de récupérer des territoires qui ne font pas encore partie de l'Etat-nation. Un phénomène remarquable, c'est lorsque l'identité religieuse tend à fusionner avec l'identité nationale. A un certain fanatisme nationaliste ou religieux, les processus d'homogénéisation et d'exclusion sont des stratégies complémentaires. Dans ces domaines, l'instrumentalisation par les acteurs politiques majeurs

[39] Ce qui est relatif à un ensemble plus ou moins systématisé de croyances, d'idées, de doctrines influant sur le comportement individuel ou collectif (Le Petit Larousse).

joue non seulement au niveau de leur politique intérieure mais aussi de leur politique extérieure.

Depuis des années 1980, les discours sur la lutte contre le terrorisme et sur la globalisation envahissent nos écrans de télévisions et nos conversations de « café de commerce ». Il s'agit des propos qui semblent avant tout justifier l'un et qui paraissent disculper l'autre. L'un fonde des mesures de sécurité renforcées et des « menaces de l'emploi de la force », voire « l'usage de la force » même[40], tandis que l'autre réhabilite le capitalisme. Cette rhétorique constitue, en réalité, un univers spécifique dans lequel se déploient et par lequel apparaissent les évolutions et les événements actuels quasiment dans le monde entier. C'est à la foi le contexte et le prétexte, tout aussi bien que le moyen et le résultat.

"Les mots et les choses" en géopolitique

L'efficacité de tout discours tient en sa capacité à construire une réalité autrement inexistante et inaccessible à l'esprit humain. La fonction du discours n'est pas de décrire une réalité concrète qui leur préexisterait, mais de prescrire une vision en instituant des schémas de perceptions, de représentations, à force de répétition.

Dès les années 1950, les anticipations géniales de George Orwell ont montré ce que l'on peut faire dire aux mots et par les mots. Dans le contexte d'un déferlement rhétorique autour du terme "terrorisme", "bombardement humanitaire", "lutte pour la paix" ou "guerre globale contre le terrorisme", il n'est certes pas inutile de présenter quelques extraits du livre intitulé "1984" de cet auteur. Pour Orwell, le monde de 1984 se basera ainsi sur deux principes :

> "LA GUERRE C'EST LA PAIX. Peu importe que la guerre soit réellement déclarée... Tout ce qui est nécessaire, c'est que l'état de guerre existe... /Il faut convaincre les groupes dirigeants de tous les pays que quelques bombes atomiques de plus entraîneraient la fin de la société organisée et, partant, de leur propre puissance... La guerre est une affaire purement intérieure... La guerre est engagée par chaque groupe dirigeant contre ses propres sujets et l'objet de la guerre n'est pas de faire ou d'empêcher des conquêtes de territoires, mais de maintenir intacte la structure de la société..".
>
> "L'IGNORANCE C'EST LA FORCE. Le mot clef ici est noirblanc. Ce mot désigne... l'habitude de prétendre que le noir est blanc, contrairement aux faits évidents... Il désigne aussi l'aptitude à croire que le noir est blanc, et, plus, à savoir que le noir est blanc, et à oublier que l'on n'a jamais cru autre choses... Le but du novlangue était... de rendre impossible tout autre mode de pensée... Le novlangue était destiné, non à étendre, mais à diminuer le domaine de la pensée... Le mot pensée par exemple, n'existait pas en novlangue... Des mots signifiaient exactement le contraire de ce qu'ils paraissaient vouloir dire..". Il en résulta une organisation de la société: "Le ministère de la Paix s'occupe de la guerre, celui de la Vérité, des mensonges, celui de l'Amour, de la torture, celui de l'Abondance, de la famine."

Il n'est pas sans intérêt non plus de fournir quelques extraits de la "stratégie nationale de sécurité" que le Président Bush II a fixée en septembre 2002 :

[40] Les deux derniers sont strictement interdits par la Charte de l'ONU.

"Nous défendrons la paix en combattant les terroristes et les tyrans... La guerre contre les terroristes à travers le monde est une entreprise d'envergure dont il nous est impossible de déterminer la durée... Les alliés du terrorisme sont les ennemis de la civilisation... (et) de l'Amérique... Nous ne faisons pas de distinction entre terroristes et ceux qui, consciemment, les protègent ou leur apportent de l'aide... Nous les écraserons... en défendant les Etats-Unis, le peuple américain et nos intérêts chez nous et à l'étranger par identification et destruction de la menace avant que celui-ci n'atteigne nos frontières...

Nous n'hésiterons pas à agir seul, si nécessaire, pour exercer notre droit à l'autodéfense en agissant préventivement... Il est temps d'affirmer le rôle essentiel de la force militaire américaine. Nous devons développer et maintenir notre défense au-delà de tout défi... Nos forces seront assez importantes pour dissuader tous les adversaires potentiels de poursuivre un développement militaire dans l'espoir de dépasser, ou d'égaler la force des Etats-Unis... Dans l'exercice de notre direction (mondiale), nous respecterons les valeurs, jugements et intérêts de nos amis et partenaires. Mais, nous sommes préparés à agir séparément lorsque nos intérêts et nos responsabilités uniques l'exigent."

Sans commentaires !

L'idéologisation par des discours vise massivement aujourd'hui la mondialisation du capitalisme et l'américanisation de la politique internationale:

- la "fin de l'histoire", c'est-à-dire le triomphe définitif du capitalisme libéral de style outre-Atlantique;
- le "choc des civilisations" entre Washington et les Autres tels que l'Europe ou l'Asie ;
- la "lutte contre le terrorisme", autrement dit contre ceux qui ne sont pas avec nous Américains, "with us/with US";
- le slogan inventé par Brzezinski: „démocratiser la globalisation".

Chacun de ces discours sont formulés à partir des positions *messianiques*, *nationalistes*, *provinciales* et finalement empreintes de *tentations impérialistes* des Etats-Unis d'Amérique. A la fois, ces discours *globalisent* par le message de prétention universelle et *divisent* par une dichotomie simpliste. Le discours du et sur le terrorisme, puis demain quelque-chose d'autre, c'est l'autorité de la force brute de Hobbes, en deçà de la parole partagée, du débat.

L'articulation de l'économique au politique par géo-rhétorique

Dans le temps présent, une infime minorité en tient des discours de maître sur les loisirs et la jouissance programmés. La programmation se réalise par la marchandisation croissante de tous les "biens et services" sous le regard bienveillant des gros propriétaires ou actionnaires. A notre grand félicité et avec notre complicité d'individu, tout s'achète et se vend: auto, loisirs, plaisir, enfant, bonheur, corps des femmes et des enfants, amitiés. La comptabilité en est assurée par l'argent. Le discours en fait autant dans le domaine des représentations.

ARGENT COMME **NORME** + MARCHANDISATION COMME **PROCESSUS**

Le symbole monétaire est la mathématique du capitalisme, consigne d'une hiérarchie solide et garantie de la marchandisation uniforme. Le système monétaire se substituerait à tout autre langage et, ainsi, l'argent constituerait la norme au sein de la société. La réduction de tout langage s'opère en faveur du numéraire monétaire qui s'avère parfaitement homogène, anonyme et aphone. Par son étalonnage, l'argent est un signifiant clair et limpide. Tout le monde le comprend, bientôt même les bébés. Il est d'une rationalité exemplaire et parfaitement déshumanisée. Il peut signifier le renoncement comme le gaspillage et même un "bon usage", voire un maniement "politiquement correcte". "L'argent, c'est le bonheur"!?! Il en est la métaphore, en tous cas pour ceux qui disposent de l'argent : le discours sur la rentabilité dite nécessaire mais jamais suffisante du capital financier.

L'historique de la période d'après-guerre de 50 ans marque une évolution gigantesque du capitalisme en plusieurs étapes et dont on ne voit pas encore la fin. Les trois étapes significatives de caractère géographique de cette évolution correspondent à l'internationalisation, la transnationalisation et la mondialisation opérées par la sphère privée dont la nature apparaît comme condition suffisante de l'évolution en question. Il en existe cependant deux conditions nécessaires. D'une part, la marchandisation jointe à l'usage croissant de l'argent. Celui-ci y joue un rôle dominant en tant que condition nécessaire au fonctionnement du système. Le „tout s'achète" est un discours redoutablement efficace car répété, il passe pour devenir toujours davantage vérité.

D'autre part, ce processus s'appuie sur les actions délibérées de la sphère publique, aussi en tant que condition nécessaire. Les trois mots-clefs constituent la base de tout discours dans le sphère des Etats: *libération, déréglementation et privatisation*, accompagnées de renforts sécuritaires. Ceci correspond au démantèlement du pouvoir économique des autorités publiques nationales, sans encore un remplacement suffisant et véritable au niveau international. Mais, la garantie de la propriété privée des moyens de production tout autant que celle du contrôle des zones d'influence, riches en matières premières et de consommateurs solvables, exigent des forces militaires qu'organisent les Etats.

De la propagande politique à la publicité capitaliste

Dans les sociétés industrielles modernes, la propagande politique comme la publicité capitaliste a connu une mutation avec l'avènement des régimes totalitaires. C'est alors qu'elle cesse de se confondre avec l'emploi des moyens traditionnels de persuasion, pour devenir une technique hautement rationalisée, tandis que son secteur se voit délimité. L'identification du sujet au pouvoir est systématiquement recherchée par la mobilisation de l'affect et la contagion émotionnelle. L'argumentation se trouve souvent subordonnée à la nécessité de créer une fascination collective à l'égard d'un personnage quelconque un peu charismatique ou à propos d'une marque commerciale. Les techniques du politique et de l'économique se joignent, du moins dans le domaine de la rhétorique.

La propagande se révèle en politique comme le langage même du terrorisme et de la dissuasion : c'est le fameux „Peace is war, war is peace" de George Orwell. Toutes les modalités mettent ce discours hors d'atteinte du jeu de la raison logique, d'une dialectique du sens et de la contradiction. C'est en cela qu'il est terroriste, car c'est en cela, par cette manipulation du langage au niveau du code même, qu'il interdit toute réciprocité de la communication et toute réponse à ses messages (autre que déjà codée selon ses propres signes). Bien sûr, publicité et propagande véhiculent aussi des contenus idéologiques : valeurs

morales dominantes, dogmes politiques - mais encore une fois, cette idéologie « manifeste » se heurte à des systèmes de défense individuels ou collectifs très complexes, plus solides qu'on ne le pense. Derrière son idéologie de dialogue et de communication massive, la publicité et la propagande prolonge et contribue à la reproduction élargie d'une société de monopole de la parole et du sens, renforçant par son articulation même la puissance des uns et l'irresponsabilité des autres.

Il est instructif à titre d'exemple de voir comment dans le contexte polarisé de la vie politique de la Hongrie, on observe une lutte entre

- une droite social-démocrate et libérale de type blairiste (parfois d'origine néo-communiste) dont les propos mythiques sont les suivants: ouverture vers l'ouest, vers le monde; libéralisme de marché (sic!); bonheur immédiat; rationalité du profit et modernisation capitaliste; globalisation inéluctable ou intégration par la globalisation; etc.
- une droite national-radicale et populiste qui a recours à l'usage des mythes historiques: nation constitutive; peuple chrétien; histoire nationaliste; tradition millénaire; xénophobie naturelle; etc.

Dans beaucoup de pays européens, on trouvera une polarisation analogue ce qui constitue une proximité atlantiste, pro-américaine, et qui explique la difficulté de mettre en place une conception européenne de la sécurité, de politique étrangère et de défense.

Ces mythes ont de fait deux caractéristiques. D'une part, elles constituent un discours dont la portée n'est limitée que par des sentiments, par des représentations non raisonnées. Mais, quelque fantaisiste qu'elle soit, une politique basée sur elles peut contribuer à la réalisation des buts visés par cette politique. D'autre part, elles ne concernent ni directement ni indirectement les questions socio-économiques. Or, l'usage de ces mythes induit des modifications tangibles dans la société en termes de décisions, de protestations, de programmes de restrictions, de manifestations ou de grèves. D'où les contradictions !

La norme absolue de la propriété privée garantit l'autocratie du propriétaire et le contrôle universel des moyens de production. Elle s'oppose à la solidarité comme principe fondateur de la société économique. Pour ses intérêts capitalistes, une infime minorité tient des discours du maître sur les loisirs et la jouissance programmés dans les pays développés. La comptabilité en est assurée par l'argent. La programmation se réalise par la marchandisation croissante de tous les "biens et services". Dans les pays pauvres, la pauvreté s'organise et se pratique sous les yeux des oligarchies locales et internationales.

La marchandisation est impensable sans l'argent. Elle envahit progressivement tous les domaines socio-économiques autant que culturels. Le système monétaire se substituerait à tout autre langage et, ainsi, l'argent constituerait la norme au sein de la société et dont les discours deviennent dominants. En tant qu'idéologies, le philo-américanisme favorise à la fois la légitimation des élites européennes et l'exercice concret de l'hégémonie déclinante des Etats-Unis d'Amérique en Europe.

Deux axes croisés et trois mers de toutes les couleurs

Autours de la mer Noire, on découvre deux axes géopolitiques : l'un maritime de la Caspienne jusqu'à la Méditerranée, l'autre terrestre où le rôle stratégique de la Russie, la Turquie et de l'Iran commence à se définir face à l'Union européenne et aux Etats-Unis

d'Amérique. Les enjeux en sont multiples mais l'essentiel en serait le contrôle, le partage et l'exploitation des territoires terrestres et maritimes en jeu. La multiplicité des acteurs publics et privés pourrait induire deux sortes d'évolutions: l'une de la confrontation permanente, l'autre de la coopération, de la quasi-neutralisation de la Caucasie méridionale. Quelles en sont les chances?

La région visée par l'analyse présente est celle qui se trouve au croisement de l'Europe, de l'Asie et du Moyen-Orient tels que ces territoires sont encore appelés par les géographes. Au versant sud du Caucase, la région concerne d'abord trois petits pays : la Géorgie, l'Azerbaïdjan et l'Arménie. Ces trois pays qui composent la Caucasie méridionale, ont une caractéristique historico-politique commune à savoir d'avoir fait partie de l'empire tsar, puis de l'ex-URSS jusqu'au début des années 1990. Ils sont au carrefour « des multiples axes et des trois mers ». Le versant nord fait partie de la Fédération de Russie et constitue donc une problématique géopolitique en soi et que nous ne traiterons pas. Avec la Turquie, ces trois pays se présentent comme des bandes terrestres qui relient "trois mers" : la Caspienne, la mer Noire et la Méditerranée et s'ouvrent vers l'Asie centrale. Au sud de la Mer caspienne s'étend l'Iran.

L'analyse se limite strictement sur l'examen géopolitique de la Caucasie méridionale en termes de frontières, de voies de dégagements de matières énergétiques et de zones d'influences[41]. Jusqu'à un certain point, on fera abstraction des aléas locaux des différents pays concernés, tout en sachant que le local s'intègre dans le global, alors que le global conditionne souvent le local dans certains de ces cas. Dans cette optique, deux facteurs semblent y avoir joué un rôle déterminant depuis l'indépendance de ces pays, au début des années 1990 : la mise en place des conduites d'hydrocarbures à partir de la Mer caspienne et de la Russie vers la Turquie, et le différend russo-américain en Géorgie en 2008 (voir Chapitre 1.).

Les axes qui croisent dans la région se situent de la façon suivante. D'une part, il existe un axe ou plutôt un arc est-ouest, de la Méditerranée jusqu'à l'Asie centrale, en traversant la Géorgie et l'Azerbaïdjan. D'autre part, il y a un axe nord-sud, de Moscou à Téhéran, en passant par l'Arménie. Enfin, la Turquie se déploie de plus en plus en tant que puissance régionale et modifie ainsi la position des axes, autrement dit les relations interétatiques locales.

L'hypothèse défendue ici consiste à considérer que les évolutions observables dans cette région indiquent une modification majeure dans les rapports de force entre les grandes puissances en ce carrefour de l'Eurasie, et entre ces puissances et la Turquie.

Quels acteurs pour quels objectifs ?

Tacitement, on considère que l'importance géopolitique des Etats-Unis d'Amérique, de l'Union, de la Chine et de la Russie est suffisamment analysée (voir au Chapitre 1.) pour ne pas devoir s'en expliquer. Certes, le renforcement relatif de la Chine et de l'UE, concomitant forcément avec le déclin proportionnel des Etats-Unis d'Amérique et le « rétablissement » de la Russie, reste un facteur sous-jacent de toute première importance dans le débat actuel. Par contre, la Caucasie méridionale, la Turquie, l'Iran et les pays centre-asiatiques dans leur

[41] Tenant compte de l'abondance des sources et pour ne pas surcharger le corps du texte, je renonce aux indications de références. La bibliographie ample donne une idée précise des références utilisées.

ensemble méritent examen, ne fut-ce que bref, face à la problématique esquissée et dans le contexte des « trois mers ».

Toute la *Caucasie méridionale* possède des caractéristiques fondamentales du centre de l'Europe et plus particulièrement dans la partie balkanique ou balte. Certes, comparaison n'est pas raison, mais il est néanmoins frappant que, géopolitiquement et depuis un millénaire, les facteurs suivants sont biens présents dans la région: *la détermination plus importante par l'extérieur* que par les données intérieures; *la fragmentation* qui, par elle-même, renforce les puissances environnantes; le *contexte géographique* qui cache et accueille, enclave et marginalise plus que n'ouvre vers le "grand large", sauf les littoraux géorgiens ou azéri; enfin, ce qui semble être décisif, ce sont des *activités de passage, de transit* à multiples facettes, de l'Est vers l'ouest et vice-versa.

Toutefois, la Caucasie méridionale se distingue du centre de l'Europe par un fait géoéconomique majeur, puisqu'elle correspond à un espace de *proximité, riche en ressources énergétiques*. Cependant, elle ne représente guère un marché d'absorption intéressant en raison de son faible poids démographique et de son médiocre niveau de vie, comparé au centre de l'Europe ou à la Turquie. Les conflits militaires des années 1990 se sont avérés fort locaux, mais entachés de l'interventionnisme étranger de caractère à la fois militaire et géoéconomique. De plus, les frontières héritées comme les limites infra-étatiques soulèvent de multiples questions au sein même de la région, car elles ne correspondent guère à des limites naturelles, s'il en existe, ni à des limites ethniques ou linguistiques. C'est cette *fragilité historico-géographique* qui peut être exploitée à n'importe quel moment par les puissances étrangères, - privées et publiques -, comme cela arrive fréquemment.

La région de la Caucasie méridionale dispose d'un territoire de dimension semblable à celui des trois petits pays baltes, mais a une population totale qui est le double de celle de ces derniers pays, soit 15-16 millions. Des frontières infiniment trop longues par rapport à la population faible. Comme les pays baltes dans le Golf de Finlande, les pays de la Caucasie méridionale se présentent comme une région géopolitiquement *fragmentée*, *localisée* près de la Russie et, plus ou moins, *contrôlée* par des grandes puissances proches ou éloignées. Eu égard aux axes mentionnés, ils demeurent historiquement des territoires de *transit*, de *passage*.

Les forces armées sont peu significatives, sauf pour l'Arménie et encore. L'Arménie et la Géorgie souffrent d'une dépendance énergétique sérieuse. L'affiliation religieuse dans les trois pays s'avère nettement diversifiée. Avec des frontières incertaines, ces pays forment une sorte de *coussin de sécurité* entre les puissances actuelles et voisines : la Russie, l'Iran et la Turquie. Pour celles-ci comme pour les autres puissances dont avant tout les Etats-Unis d'Amérique, les trois sont ipso facto des *terrains de chasse* à buts multiples

L'histoire du Caucase explique l'hétérogénéité de sa population actuelle. Des empires multiples l'entouraient ou dominaient tels que les empires mongol, perse, arabe, ottoman, russe et soviétique. Obstacle aux communications nord-sud, la chaîne, peu découpée, difficilement pénétrable, a longtemps été isolée des pays russes. La montagne caucasienne se dépeuple, historiquement, au-dessus de 1000 m au profit des plaines ou des hauts plateaux. La sédentarisation s'opère dans les zones d'irrigation, autour des ports (Bakou, Batoum et les centres balnéaires de la mer Noire), autour des centres miniers. Plus récemment, l'exode massif frappe l'Arménie et la Géorgie dans le contexte de la crise socio-économique qui règne depuis l'indépendance et faisant suite à l'émigration importante à tous azimuts.

Les “trois mers” et leurs implications

L’insertion de la Caucasie méridionale dans le contexte du “système des trois mers” constitue en soi un enjeu non négligeable. D’une part, l’enjeu consiste à passer ou à ne pas passer par le territoire de la Russie pour l’évacuation d’hydrocarbures par des multinationales américaines et subsidiairement européennes. D’autre part, la mer Caspienne est entourée de cinq pays[42] qui, chacun, souhaite en contrôler le maximum en raison de ses richesses énergétiques. Il en va de même des Etats-Unis d'Amérique avant tout, ainsi que de la Russie et de l’Union européenne. D’où la contestation de son statut juridique, c’est-à-dire le problème du partage des fonds sous-marins entre les Etats riverains; d’où aussi des alliances naturelles et contre-nature; d’où enfin des incidents fréquents, même militaires. Outre les acteurs Etats, les grandes compagnies pétrolières y jouent un rôle encore plus important pour le partage des ressources énergétiques, en suivant ou en précédant leurs Etats protecteurs.

De son côté, la mer Noire est une voie maritime et bon marché de transit pour l’évacuation du pétrole par bateaux. Cependant, pour atteindre la mer Méditerranée, le passage par le Bosphore et les Dardanelles, tous deux contrôlés par la Turquie, peut représenter des difficultés. Reliée sur le réseau existant de bases centre-européennes entre la Baltique et les Balkans, l’installation des bases militaires de Washington tant en Bulgarie qu’en Roumanie renforce la présence américaine sur la mer Noire. Le caractère international de celle-ci permet cependant le passage sous-marin. A ce propos, il est intéressant de signaler l’achèvement de la construction et le fonctionnement satisfaisant du gazoduc Russie-Turquie long de 1 393 km et passant sous la mer Noire[43]. Cette construction diminue évidemment la dépendance énergétique de la Turquie par rapport aux ressources arabes, caucasiennes ou centre-asiatiques.

La mer Méditerranée dont surtout la mer Adriatico-égéenne demeure centrale pour les forces armées américaines en raison de la présence de la VIe flotte et le dense réseau de bases militaires, de l’Espagne jusqu’à la Turquie, aussi bien que de la coopération militaire avec Israël, la Jordanie et l’Egypte. Elle est une voie maritime prioritaire vers les champs d’hydrocarbures et pour l’évacuation du pétrole. Par la force de “projection militaire”, elle permet d’atteindre aisément tous les pays de la partie méridionale du centre de l’Europe et de la Russie, autant que du Moyen-Orient et de la Caucasie méridionale. Elle offre une pénétration économique concurrente à celle de l’Union sur les rives nord-est, est et sud[44].

Après la Méditerranée et la Baltique, ainsi qu’après l'élargissement de l'Union à la Roumanie et à la Bulgarie, la mer Noire devient donc la troisième mer de l'Europe, avec son lot d’enjeux variés : les routes des hydrocarbures, de divers conflits territoriaux, la stabilité des Balkans et de la Caucasie, les migrations clandestines, les trafics de femmes, d'armes et de drogues... La portion contrôlée aujourd'hui par Moscou se limite à une bande allant de la ville balnéaire de la mer Azov jusqu’à la Géorgie, c’est-à-dire jusqu’à la région sécessionniste géorgienne d’Abkhazie. La flotte russe mouillant à Sébastopol a en principe le droit d'y rester jusqu'en 2042. L'espace de la mer Noire est en réalité devenu une zone de confrontation entre deux orientations : l'une euro-américaine et l’autre euro-asiatique.

[42] Iran, Russie, Azerbaïdjan, Turkménistan et Kazakhstan.
[43] Le *Flux nord* en construction passe aussi sous la mer Baltique, en l’occurrence de la Russie à la RFA.
[44] La consolidation de la Russie depuis 2000 semble arrêter la pénétration de Washington dans la région. Il suffit de songer à l’Ukraine, à la Géorgie ou aux pays centre-asiatiques.

La Turquie et l'Iran

Historiquement, géographiquement et en partie culturellement, la Turquie se trouve, depuis des siècles, en contact direct et en interpénétration réciproque avec l'Europe au sens large du terme tout autant qu'avec les pays du Moyen-Orient, la Caucasie méridionale et l'Iran, ainsi qu'indirectement avec l'Asie centrale. C'est ce qui donne au pays *une spécificité réelle et durable en termes de localisation*, non sans risque d'ordre géopolitique. Les *inégalités sociales, ethniques et régionales* constituent un frein au développement économique et créent des tensions entre les classes sociales et certains blocages dans le système politique. *La grande diversité* que *caractérise l'Islam turque* ne se prête cependant guère à un islamisme militant de masse, alors que la question kurde donne l'occasion aux pays avoisinants d'intervenir en Turquie et vice-versa.

Dans ce contexte, la Turquie joue un rôle capital comme *base, sphère d'influence et élément de liaison,* qu'il s'agisse de l'Irak, de la Palestine, de la Caucasie méridionale ou de l'Asie centrale, ou encore de voies de dégagement de produits énergétiques vers la Méditerranée, Israël, la Bulgarie ou la Roumanie. En même temps, *ses multiples fragilités internes comme ses ambitions géopolitiques se prêtent parfaitement à des manœuvres d'intimidation et de corruption.* Partout dans le monde, on commence néanmoins à réaliser que la Turquie devient une force non négligeable grâce notamment à sa robustesse militaire et à ses multinationales non négligeables.

Par ailleurs, la Turquie et la Russie partagent une volonté commune de construire un monde multipolaire, c'est-à-dire de refuser l'hégémonie des Etats-Unis d'Amérique. Tous deux ont des intérêts communs autour des bassins des « trois mers » et au nom de leur partenariat énergétique. Cependant, Ankara reconnaît à Moscou un rôle prééminent dans la région. Face à certains pays membres de l'Union, réticents à son adhésion, elle amplifie les traits d'une politique étrangère autonome. Elle recherche des bons contacts avec Téhéran et s'oppose à des sanctions intempestives contre l'Iran. Par contre, depuis 2008, la Turquie distend sa « coopération stratégique » avec Israël.

Des accords dans d'autres domaines semblent confirmer que, de manière générale, les deux « grands » de la région ont compris qu'ils ont un intérêt mutuel de coopération tout azimut. Le gouvernement turc applique à l'égard de la Russie la doctrine de sa nouvelle politique étrangère. De la même manière, la décision de créer en 2010, un « Conseil de coopération intergouvernementale turco-russe » semble s'inscrire dans la même logique de dissémination.

Pour prometteur qu'il soit, le rapprochement turco-russe n'en comporte pas moins quelques sérieux points d'achoppement. Ces désaccords concernent la politique régionale des deux pays, et la Caucasie méridionale en particulier. En effet, la Turquie souhaite obtenir de Moscou le soutien plus actif de la Russie à un règlement du conflit azéro-arménien du Haut-Karabagh, qu'elle a pratiquement posé comme condition à sa ratification des protocoles, signés en octobre dernier avec Erevan. Il semble bien que la Turquie aujourd'hui n'accepte plus de se voir classée à la « périphérie du monde dit occidental » mais se considère comme un nouveau centre en plein développement en tant que puissance régionale, à l'instar de l'Iran. Enfin, le monde capitaliste turc comme international est fort satisfait de l'évolution économique de la Turquie qui résiste bien à la crise économique actuelle.

De son côté, en dehors de ses longues côtes maritimes, l'Iran est dépourvu de frontières naturelles, mais a une e*xpérience séculaire de gestion impériale et plurale*. Beaucoup

d'observateurs de l'Iran font remarquer que le pays a connu depuis les années 1960 des progrès notables. Malgré toute la répression persistante, le pays est plus démocratique que jadis. Son développement économique s'avère non négligeable au niveau individuel et notable sur le plan collectif. Du point de vue institutionnel, il tente pour la première fois une synthèse entre la démocratie et l'Islam. En dépit de l'obligation de devoir porter le foulard, la libération de la femme est, pour la majorité, réelle par rapport aux structures féodale et patriarcale prédominantes avant 1979.

Les crises qui ont récemment déstabilisé l'Iran n'ont pas entraîné une explosion des nationalismes, alors même que la position périphérique, sur le territoire du pays, d'ethnies minoritaires peut faciliter les mouvements sécessionnistes. Il n'empêche que *la minorisation progressive des Iraniens de souche* pourrait déboucher sur une remise en cause de leur primauté. Cette vulnérabilité leur impose de contrôler solidement les différentes structures de pouvoirs.

L'expansionnisme américain correspond pour l'Iran à une tentative d'encerclement certaine. Pour l'Union européenne, les sources d'approvisionnement de la région moyen-orientale, aussi bien que les liaisons terrestres de communication dans un but d'échanges commerciaux attribuent à *l'Iran une position clef, à l'instar de la Turquie*. Si ce dernier pays pourra bien adhérer à l'Union de plein droit vers 2022-24, le cas de l'Iran n'est guère envisagé dans cette perspective. Un accord d'association et de stabilité reste cependant en négociation depuis un certain temps dans cadre de la « politique de voisinage ».

Quant au reste, la Turquie s'inscrit parmi les adversaires séculaires de l'Iran et, pour des raisons de localisation, il existe *une rivalité turco-iranienne* par rapport à la domination de la région. Enfin, l'Iran lui-même bénéficie d'une position forte. Cette position du pays est due, entre autres, à *son insertion dans un Moyen-Orient* en pleine mutation et traversé par de profondes contradictions, à sa place dans le secteur mondial des hydrocarbures et à sa position particulière au sein de l'Islam.

En 1979, le rêve d'un islam militant apparaît comme une réponse possible au sécularisme imposé par l'oligarchie régnante. La différence croissante des revenus et des fortunes accentue la paupérisation et les difficultés quotidiennes engendrent une profonde vague de mécontentement. La population a également augmenté sous l'effet des migrations des réfugiés. Enfin, chose remarquable, elle est devenue *la population musulmane la moins religieuse* dans l'Islam. Le *régime classique dualiste* (à la fois théocratique[45] et démocratique) qu'a installé la révolution islamique s'avère à la fois fort et fragile. En réalité, il ressemble davantage à un *régime oligarchique* de groupes et d'influences variés *de 8 à 10 centres de pouvoirs* religieux, politiques et économiques. Ils se regroupent autour des fondations religieuses et paraétatiques géantes ou encore s'organisent auprès de diverses forces armées.

Finalement, le pays érige un grand nombre de centrales nucléaires dans le but de mieux assurer son approvisionnement en courant électrique et, *peut-être, de développer des armes nucléaires*. Ce développement fort possible n'étonnera personne eu égard au fait que trois pays qui lui sont proches, sont déjà nucléarisés et que les Etats-Unis d'Amérique disposent de nombreuses bases militaires dans un rayon de 1.000 kilomètres, sans oublier la proximité de

[45] La théocratie politique correspond à un régime politique dans lequel le pouvoir est exercé par des autorités religieuses au nom de Dieu.

la Russie. Il fournit, en tout cas, un prétexte à Washington pour qu'il exerce le chantage dans un but géostratégique bien précis à Téhéran.

Une *alliance russo-iranienne* me paraît inéluctable, puisque les deux ont le même adversaire dans la région : les Etats-Unis d'Amérique. La Russie vende volontiers des équipements militaires et nucléaires. Cette nécessaire alliance fait taire le conflit entre les deux pays dans le domaine de l'exploitation de la mer Caspienne. Un *rapprochement certain avec la Chine* s'opère en fonction des besoins croissants d'hydrocarbures de cette dernière. De plus les deux ont également le même adversaire. On identifierait un axe est-ouest entre l'Iran, la Syrie, le Liban et la Palestine, encore qu'il ne faille pas exagérer sa portée. Un autre est observé entre la Russie, l'Iran et certains Etats du Golf persique à majorité chiite.

Le gouvernement islamique iranien dans sa forme actuelle est solidement en place, et les gardiens de la révolution qui le soutiennent sont une force puissante du pays. Il reste que les choses semblent progressivement changer : la consolidation et l'usure partielle des acteurs principaux du régime auxquelles se joignent le phénomène de changement des générations et l'avènement de classes modérément privilégiées. Ces classes ont à perdre plus que leurs « chaines ».

L'Asie centrale

Au moment de l'effondrement de l'empire soviétique c'étaient des élites fortuites qui s'étaient trouvées à la tête des nouveaux Etats indépendants. Ces nouveaux dirigeants avaient été à la tête d'organisations communistes, ils avaient dirigé des comités de région et de ville, notamment dans les pays centre-asiatiques. Aussi lorsque l'on aborde la question de la sécurité de cette région, il s'avère que la sécurité doit être assurée par des méthodes adaptées. La politique de refoulement réciproque à laquelle les Etats-Unis d'Amérique et la Russie se livrent n'est pas sans danger car en cas de tension importante peut s'éclater un conflit armé. Les choses se passent dans des régions situées à proximité immédiate, une zone historiquement, géographiquement et, chose essentielle, humainement proche à la Russie. Ce qui signifie que la Russie s'applique une géostratégie pour chaque pays. En cas du décès d'un de ces dirigeants ex-soviétiques, l'équilibre du pouvoir peut être mis en question.

Outre l'Ukraine, les sept pays de l'Asie centrale constituent géopolitiquement la région dont *l'enjeu est substantiel* pour le continent eurasiatique[46]. D'une certaine manière, ils constituent une sorte de prolongement vers l'Est de l'axe Turquie - Caucasie méridionale ou du celui des « trois mers », mais du point de vue chinois il faut voir le prolongement vers l'Ouest, dans l'axe d'Asie centrale jusqu'à la mer Méditerranée. Aucun de ces pays n'a accès à la mer[47], mais plusieurs d'entre eux recèlent des *richesses naturelles* considérables. Toute la région est couverte de toutes sortes de *réseaux de conduites et de chemins de fer* dont l'usage et le contrôle s'avèrent primordiaux.

Les convoitises des grandes puissances et celles des multinationales pourraient à terme

[46] Je fais abstraction du Turkestan oriental qui, sous le nom de Xinjiang, a été incorporé à la Chine populaire en 1949 et dont la population ouïgour mène depuis lors la guérilla contre les autorités de Beijing à intensité variable.
[47] Sauf Ouzbékistan qui dispose d'une longue côte au bord de la mer Caspienne.

- soit contribuer, par une sorte de neutralisation de la région[48], au désenclavement de la région, à sa stabilisation politique et à son développement socio-économique,
- soit susciter des guerres civiles ou intra-régionales et/ou des interventions militaires à haute ou à basse intensité de ces puissances par un « processus d'instabilités constructives ».

Les frontières de la région sont longues et parfaitement arbitraires, quels que soient les critères généralement utilisés. Le caractère arbitraire s'explique par les politiques de la colonisation et par des diverses invasions depuis des siècles. Il s'agit en plus d'un immense territoire avec une population clairsemée, mais avec des frontières quasi uniquement terrestres, d'un dessin parfois absurde. La Mongolie y est le seul qui n'a pas de contact terrestre avec les autres pays centre-asiatique et n'a des frontières qu'avec la Chine et la Russie. Militairement, la région comme telle et chaque pays en particulier se défendent fort mal. L'importance du seul Kazakhstan l'emporte sur l'ensemble des autres pays centre-asiatique, son PIB dépassant la somme des PIB des autres.

La Chine se joint à la Russie pour nouer des relations avec le Kazakhstan, la République kirghize, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan dans le cadre de l'Organisation de Coopération de Shanghai (SCO). Depuis 2005, l'Iran a le statut de membre observateur à la SCO. À son tour, l'OCS a des liens avec l'Organisation du Traité de Sécurité Collective (CSTO), un accord de coopération militaire associant la Russie, l'Arménie, la Biélorussie, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, la République kirghize et le Tadjikistan. En octobre 2007, la CSTO et la SCO ont signé un Mémorandum d'Entente posant des fondements de coopération militaire entre les deux organisations. Cet accord SCO-CSTO implique la création d'une véritable alliance militaire entre la Chine, la Russie et les Etats membres de la SCO/CSTO.

En résumé, la région s'efforce de nouer des relations intenses avec l'Union européenne et les Etats-Unis d'Amérique afin de pouvoir résister à la pression conjointe ou non de la Russie et de la Chine voisines. L'immensité du territoire exclut toute solution autre que diplomatique et économique. Le problème de fond que connaissent des politiques intérieures des pays de l'Asie centrale telle qu'elle est précisée ici se définit également face à une série de circonstances telles que

- l'insuffisance de l'eau et des terres utiles, ainsi que les effets multiples de la détérioration environnementale étendue, d'où conséquences négatives à long terme;
- la quasi inexistence de la démocratie et de la justice socio-économique, d'où risque permanent d'explosion sociale ;
- la détérioration marquée du niveau de vie socio-économique de la majorité de la population ;
- l'absence presque total de l'état de droit, d'où instabilité incessante des régimes politiques.

Hélas, ces caractéristiques négatives n'ont guère de chance de disparaître et constituent des facteurs d'instabilités.

La stratégie des grandes et moyennes puissances

[48] Avec l'achèvement du « grand jeu » centre-asiatique au 19e siècle, une telle neutralisation a garanti la tranquillité de l'Afghanistan entre 1888 et 1973.

On peut affirmer que les Etats-Unis d'Amérique - et, par leur intermédiaire, les wahhabites saoudiens et les Talibans afghans -, la Turquie et plus tardivement la Russie sont impliquées en Caucasie méridionale:

- les premiers (i) dans un but d'encerclement de la Russie et de sa coupure géographique par rapport aux pays du Moyen-Orient, aussi bien que (ii) pour des raisons d'approvisionnement en ressources énergétiques caspiennes et centre-asiatiques et de contrôle de voies d'évacuation des ressources d'hydrocarbures et enfin (iii) dans l'optique de constituer une tête de pont face à l'Iran dans la perspective d'une invasion éventuelle;
- la Turquie dans une stratégie d'expansion vers l'Est, notamment vers l'Asie centrale, (i) par la volonté de s'ériger en puissance régionale, (ii) par le désir de maintenir l'entente avec la Russie et (iii) pour des intérêts économiques;
- enfin, la Russie plutôt d'une façon défensive, puis plus offensive, pour sauvegarder une certaine influence dans la région et pour y introduire les grandes compagnies pétrolières et gazières russes. Le contrôle russe des deux régions autonomes de Géorgie : l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud, contribue évidemment à cette stratégie.

Avec la déconfiture de l'URSS, la Caucasie méridionale devient, pour un temps, un espace géopolitique à remplir. Or, la géopolitique ne connaît pas de vide. Il se remplit immédiatement et les grandes puissances s'y appliquent comme les compagnies pétrolières multinationales[49]. Cette "conquête" des espaces pétroliers et gaziers ne laisse pas indifférentes d'autres multinationales à la recherche d'autres ressources stratégiques, celles de la Chine par exemple. L'impasse afghane rend impraticable la solution nord-sud et, la moins coûteuse, la voie iranienne reste encore à négocier. L'intervention de l'OTAN sous l'égide des Etats-Unis d'Amérique n'est point la solution mais le problème majeur de la situation afghane.

Le problème de fond géopolitique réside dans l'impossibilité diplomatico-militaire de choisir un trajet d'oléoduc ou de gazoduc garantissant à 100% l'accès direct et contrôlé aux eaux internationales, bien entendu en faveur des multinationales. Tantôt l'instabilité politique locale, tantôt le veto de l'un ou l'autre pays constitue l'obstacle ou manifeste le manque de coopération entre multinationales concernées. C'est ce qui explique qu'en Asie centrale, puis en Caucasie méridionale et enfin au centre de l'Europe, les accords militaires entre une série de pays de ces contrées et les Etats-Unis d'Amérique assurent la coopération en matière de gazoducs et oléoducs. Cela explique aussi le choix d'options peu respectueuses des droits humains.

A la suite de l'indépendance de la Géorgie, de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan, les relations entre l'Union et les pays de la Caucasie méridionale se sont consolidées dans le cadre de programmes de coopération technique et humanitaire à la portée politique très limitée, mais loin d'être insignifiants sur le plan financier. La région a toutefois gagné une dimension stratégique aux yeux de l'Union européenne ces dernières années. La raison en est évidemment son importance économique et géopolitique, en tant qu'espace de transit et d'approvisionnement en gaz et en pétrole, ainsi que du point de vue de ses conflits intérieurs et interétatiques. L'inclusion des trois pays dans la politique européenne de voisinage (PEV) représente une étape importante.

La pénétration à long terme des Etats-Unis d'Amérique et de leurs alliés en Caucasie méridionale contrarie l'Union européenne mais ne s'explique pas uniquement par le besoin

[49] Shell, British Petroleum, Exxon, Chevron et Unocal, auxquelles se joignent des compagnies plus modestes de la Californie et du Texas proches de l'administration de Bush II.

d'exploiter les réserves énergétiques du bassin de la Caspienne et d'Asie centrale. Elle est aussi liée au besoin de contrôler ces régions importantes et leurs moyens de communication, de faire pression sur l'Iran et ses réserves de pétrole, ainsi que d'évincer la Russie des zones où elle était traditionnellement présente. Toute ambigüité de la position de Bruxelles face à Washington resurgit dans ce contexte : être à la fois allié et concurrent.

Le projet euro-américain de gazoduc Nabucco relierait l'énorme champ de Shah Deniz, en Azerbaïdjan, à la Hongrie et l'Autriche, en passant par la Géorgie, la Turquie, la Bulgarie et la Roumanie, en évitant la Russie. La société russe Gazprom aimerait soit y coopérer, soit neutraliser cette concurrence potentielle en obtenant que le gazoduc *Flux bleu* se prolonge vers le centre de l'Europe.

Long de quelques 1 760 kilomètres, l'*oléoduc* entre Bakou azéri au bord de la mer Caspienne, Tbilissi et Batoumi géorgiens et Ceyhan, port turc dans la Méditerranée, se réalise désormais avec le soutien de la Russie, mais à des coûts élevés. Achevé également en 2005, le *gazoduc* Bakou-Tbilissi-Erzerum (au centre de la Turquie) s'organise parfois en conflit, parfois en coopération avec le grand groupe gazier russe Gazprom, notamment en Géorgie. Derrière le projet se trouve la multinationale pétrolière BP.

Sous la pression de Washington, un accord intergouvernemental portant sur la construction du gazoduc Nabucco est signé le 13 juillet 2009 entre l'Union et la Turquie. Sur le plan purement diplomatique, l'événement n'est pas bénin. D'une part, la Commission européenne peut s'en prévaloir comme d'acte majeur. D'autre part, un important point des négociations turco-européennes, le chapitre de l'énergie, avance significativement dans la perspective de l'adhésion éventuelle de la Turquie à l'Union européenne. Enfin, les multinationales euro-américaines voient multiplier leurs options d'avenir. Cependant, les multinationales et la diplomatie russes ont, ces derniers temps, réussi à couper toute possibilité d'approvisionnement du projet en Asie centrale.

Conclusions provisoires

Le conflit armé en Caucasie méridionale semble marquer un tournant majeur dans le système international ! Pour la première fois depuis le début des années 1980, la Russie comme grande puissance s'affirme d'une manière résolue et fait fléchir ses adversaires proches et lointains (voir pour les détails au Chapitre 1.). Les grandes puissances impliquées dans la région ne sont pas encore parvenues à un consensus quant à l'équilibrage de la Caucasie méridionale. Chacune continuera à « tester » l'autre par tous les moyens. La recherche du consensus restera laborieuse aussi longtemps que les multinationales concernées n'auront pas stabilisé leurs stratégies.

Le résultat de cette situation est notamment la revalorisation du rôle de la Turquie. La preuve en est la mise en place par ce pays d'une plateforme diplomatique formées des trois pays sud-caucasiens auxquels se joignent les seules Russie et Turquie. Il pourrait bien en résulter également que la région soit progressivement et informellement neutralisée afin (i) de garantir à chaque puissance impliquée sa position relative, les unes par rapport aux autres, et (ii) d'assurer aux multinationales une solution aussi optimale que possible dans l'exploitation des ressources de l'Asie centrale, voire de l'Iran.

Certaines évolutions laissent entrevoir un *rapprochement russo-américain* en ce qui concerne le contrôle de la Caucasie méridionale, certes sans tenir compte de la volonté des populations locales ou de leurs dirigeants. Cependant, ce rapprochement tendrait à évincer l'Union européenne, la Chine et la Turquie qui semblent poursuivre des stratégies propres dans la région. Il indispose sans doute l'Iran, également. Si tout ceci s'avère exact, l'UE ne peut faire qu'opérer un rapprochement avec la Chine prioritairement et bien entendu avec la Turquie et l'Iran afin de pouvoir s'affirmer dans la région et de cette façon de s'assurer une part des ressources énergétiques de la région.

Il reste que le sort de la région se résumerait à être de *simple transit et fort conflictuel, aussi peu sûr et aussi peu coûteux que possible entre les « trois mers »*, sauf si l'Union joue l'alliance de soutien avec les trois pays concernés et se préoccupe du développement de la région.